

# Lettre 58 – Juin 2023



**Le Pacte sur l'asile et la migration** qui vient d'être accepté par les 27 de l' UE présente au moins l'avantage de rendre patent les approches des divers pays. La Pologne et la Hongrie ont voté contre la réforme, tandis que la Bulgarie, Malte, la Lituanie et la Slovaquie se sont abstenus. Les

21 autres ont voté pour. Mais la commission européenne n'est pas d'accord. Les discussions ne font que commencer.

Le texte du pacte permet de déterminé combien vaut la **prise en compte d'un migrant : 20 000 €**. En effet : *Les pays qui refuseraient d'accueillir des migrants devraient payer 20 000 euros pour chaque demandeur d'asile non relocalisé*. Cela se rapproche du chiffre inscrit dans un rapport du séant il y a quelques années qui était de 21 000 €. C'est intéressant à savoir. En première approximation, si chaque français paye 20 euros, on peut prendre en charge 67 000 migrants.

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE .....	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	4
Cornebarrieu.....	4
Mesnil-Amelot et Rennes.....	4
Vincennes .....	5
FRANCE.....	5
Journée Mondiale des Réfugiés .....	5
Les immigrés et la France .....	5
Répartition des demandeurs d'asile en région. ....	6
Enfermement des enfants en CRA.....	7
Mineurs non accompagnés.....	8
Antibes .....	9
Bayonne .....	9
Buz (sud de Rennes) .....	9
CAEN.....	10
Calais.....	10
Créteil.....	11
Granville.....	11
Le Touquet .....	12
Loon-Plage .....	12
Lyon .....	13
Marck .....	13
Mayenne.....	13

<b>Mayotte</b> – l’histoire dont on ne parle plus .....	14
L’opération Wuambushu continue, même si on n’en parle plus en France métropolitaine ...	14
<b>Montreuil</b> .....	18
<b>Ouistreham</b> .....	18
<b>Oullins</b> .....	19
Paris.....	20
Réalmont .....	21
Rennes.....	22
<b>Le Refugee food festival</b> .....	22
Saint-Germain -en-Laye.....	23
<b>Strasbourg</b> .....	23
MANCHE .....	24
Naufrage de novembre 2021 .....	24
Baissé de 20% des traversées grâce à leur plan anti-immigration .....	24
MÉDITERRANÉE.....	25
Géo Barents.....	25
Nadir.....	25
Mare*Go .....	26
Sea-Eye 4 .....	26
Garde-côtes italiens.....	26
SOS Humanity 1 .....	26
Malte – Libye.....	27
Le cap tragique du millier de décès atteint en Méditerranée centrale alors que les interceptions et les retours forcés se poursuivent sur fond d’escalade de la violence en Libye.....	28
UNION EUROPÉENNE .....	29
Les travailleurs immigrés en Europe .....	29
Réforme de la politique d'asile de l'Union européenne.....	30
4 000 morts sur les routes migratoires, un record .....	32
Allemagne .....	33
Belgique .....	33
Bulgarie.....	34
Chypre.....	34
Croatie.....	36
Espagne.....	36
Canaries.....	37
Ceuta .....	39
Grèce .....	41
<b>78 personnes se sont noyées</b> .....	44

À la une de la presse, concernant ce naufrage .....	45
Italie .....	45
Lampedusa .....	48
Lituanie .....	49
Pologne.....	50
EUROPE.....	51
Macédoine du nord.....	51
Royaume-Uni.....	51
ONU - ORGANISATION INTERNATIONALE .....	54
Triste bilan .....	54
ASIE.....	54
Bangladesh.....	54
Liban .....	55
AFRIQUE .....	55
Libye .....	55
Malawi .....	57
Niger.....	57
RCA.....	58
RDC .....	58
Soudan.....	59
Soudan et pays voisins .....	59
Tchad.....	60
Tunisie .....	60
Tunisie-Italie .....	62
AMERIQUE.....	63
Canada.....	63
USA.....	63
TEMOIGNAGE.....	64
A Lire .....	66

## CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de de silence vont fêter – tristement - leur **15<sup>ème</sup> année**. Je vous propose pour cela, **de publier les photographies, que vous voudrez bien m’envoyer** (sans oublier que les personnes présentent acceptent d’être publiées sur la photo en question). Voici une photo du cercle de Roanne.



**Roanne** tient son 152<sup>ème</sup> cercle de silence. Mais les cercles ont lieu, aussi, l'hiver, dans la nuit et sous la pluie. Cela représente une fidélité à une cause... qui malheureusement, n'évolue pas dans le sens de la prise en compte du respect de l'humain.



*Toulouse :Place du Capitole*

Toulouse fête les **15 ans du premier cercle de silence**, avec où tout a commencé avec frère Alain Richard et ses compagnons franciscains.

Samedi 17 Juin 2023 : **Journée mondiale des réfugiés** spectacle, projection et musique.

<https://www.egm31.org/site/>

Mardi 27 Juin entre 18h30 et 19h30, sur la place du Capitole : « Cercle de silence » pour le **respect des droits des migrants**. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : Article 9 : « Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. » Article 13 « Toute personne a le droit de circuler librement..., de quitter tout pays... et d'y revenir ».

## CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### CORNEBARRIEU

Toujours beaucoup d'entrées au CRA : 606 depuis le début de cette année : 101 expulsions extra européennes et 27 Dublinés (c'est-à-dire renvoyés dans le pays par lequel ils sont rentrés en Europe). Le CRA a augmenté et modifié les répartitions et sa capacité en transformant le secteur famille en secteur femme et en rajoutant le secteur femme au secteur homme. Il y a actuellement en rétention 102 hommes et 1 femme. Donc beaucoup d'entrées et d'expulsions vers l'Algérie qui a repris la réception de ses ressortissants. Nombreuses plaintes des personnes retenues concernant l'absence de soins ou de médicaments. A noter : une personne trans, iraniennne demandeuse d'asile, a été mise pendant 24 h en isolement sécuritaire, avant que soit prise la décision sur le secteur où la mettre. C'est la sixième personne demandant l'asile qui se retrouve au CRA, dont plusieurs femmes. L'une dublinée en Allemagne est restée un mois en rétention avant d'être expulsée. Un Erythréen avec un OQTF et IRTF (interdiction de retour sur le territoire français )...

Nouvelles obtenues grâce à la CIMADE en date du 25 mai 2023

### MESNIL-AMELOT ET RENNES

**Le conflit qui fait rage au Soudan** semble ne pas empêcher les autorités françaises d'ordonner régulièrement le **placement en rétention de ressortissants soudanais**. La semaine dernière, un autre Soudanais avait séjourné 48 heures au CRA de Rennes, et un autre dans celui du

**Mesnil-Amelot**, en région parisienne, avant d'être libérés. D'autres ressortissants de pays autoritaires ou en guerre ont fait l'objet de procédures identiques. Au CRA de **Rennes**, un **Afghan a été enfermé durant 60 jours, avant d'être libéré** par le juge des détentions et des libertés en mars 2023. La préfecture avait également indiqué à la Cimade prendre contact avec les autorités afghanes afin d'expulser cet homme, laissant entendre qu'il soit possible que les Taliban lui délivrent un laissez-passer. L'association évoque d'autres cas d'Afghans, d'Iraniens, de Syriens ou encore d'Érythréens. Le 23 mai 2023, la Cimade avait également dénoncé l'arrestation d'une militante iranienne. "*Ces situations d'enfermement inutile ont de graves effets sur la santé physique et mentale des personnes*". Bien que cela semble peu probable, ces personnes s'imaginent être expulsées dans un pays où elles seraient en grave danger.

## VINCENNES

**L'autopsie réalisée sur le corps de l'homme trouvé mort vendredi 26 mai 2023**, au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes( bâtiment 1) "*conclut à une cause naturelle ou toxique*", a indiqué, samedi 27 mai 2023, le parquet de Paris, précisant que "*des investigations complémentaires [étaient] en cours*". L'homme, né en 1984, était polytoxicomane et avait des problèmes de santé. Vendredi, le parquet avait indiqué que l'homme avait été découvert dans la matinée "*par l'homme qui partageait sa chambre, à qui il se serait plaint de douleurs à la poitrine dans la nuit*". Dès vendredi, le collectif "*À bas les CRA*", avait suggéré que le décès était survenu après des violences policières la veille et avait appelé à un rassemblement devant le CRA dimanche 28 mai 2023. Selon le collectif, ces violences policières auraient également déclenché une grève de la faim dans le centre. En réaction aux propos du collectif, le préfet de police de Paris, a déposé plainte en "*diffamation*" auprès de la procureure de Paris. Selon divers témoignages, l'homme "*d'une cinquantaine d'années et originaire d'Égypte, était malade depuis au moins une semaine*". "*Il voulait être soigné à l'hôpital mais les policiers refusaient*", a indiqué l'une des personnes interrogées. D'une capacité de 235 places, le CRA de Vincennes est le plus grand centre de France métropolitaine, où sont enfermés des étrangers en situation irrégulière afin d'être expulsés. En 2022, 2 326 hommes y avaient été retenus, selon un rapport associatif.

## FRANCE

### *JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES*

Cette journée, décrétée en 2000 par l'ONU, est célébrée partout dans le monde **LE 20 JUIN**. Cet événement est chaque année un peu plus nécessaire, dans un monde où près de 100 millions de personnes sont déracinées et font preuve de courage et de résilience pour s'épanouir dans leur pays d'accueil.

A Toulouse, le Collectif 20 juin organise un évènement festif et symbolique visant à promouvoir l'accueil digne de toute personne venue d'ailleurs. Cette année, cet évènement « **Fête avec les réfugiés** » se déroulera le 17 juin de 14h à 18h, aux Musée des Abattoirs, avec des animations et un village associatif du Collectif 20 juin. Dans d'autres villes diverses manifestations sont organisées.

### *LES IMMIGRES ET LA FRANCE*

Il y a le **temps des faits divers, et des réactions politiques** qu'ils suscitent. Et puis il y

a le temps long de l'histoire, et des réflexions durables qu'on peut en tirer. C'est à ce recul historique que nous invite le nouveau parcours du Musée national de l'histoire de l'immigration, qui, inauguré le mardi 13 juin, propose de redécouvrir comment les immigrés ont participé à la construction de l'identité française.

Un sondage, (La Croix) qui fait le lien, de façon inédite, entre la connaissance que les sondés ont de l'immigration et ce qu'ils en pensent. 62 % des sondés pensent qu'il y a trop d'immigrés en France, et que seuls 47 % (La marge d'erreur est de + ou - 3 points) considèrent que l'immigration est une chance pour le pays.

Un grand nombre des personnes interrogées pensent que les immigrés forment plus de 20 % de la population (10 % en réalité), sont à 80 % extra-européens (70 à 80 %), sont dans deux tiers des cas des hommes (un sur deux), et à 80 % sans diplôme (60 % n'ont pas le bac ou plus). Ils sont moins nombreux à se tromper concernant la part des unions mixtes (entre 10 et 20 % des mariages) et celle des Français issus de l'immigration (qui représentent entre un quart et un tiers de la population). « la méconnaissance est un peu le fond de sauce de la société française en matière d'immigration », analyse le responsable du sondage. Tout se passe comme si les Français considéraient qu'il y a **plus d'immigrés que dans la réalité** et qu'une **majorité d'entre eux sont des venus de pays lointains et sans diplôme**. Ce qui peut expliquer une réticence plus grande.

Un tiers des personnes interrogées déclarent avoir des personnes issues de l'immigration dans leurs relations familiales et 73 % considèrent que c'est un enrichissement pour elles ; une sur deux en a dans ses relations amicales et 67 % s'en réjouissent ; une sur deux en fréquente dans son environnement professionnel et 61 % pensent que c'est un bonus. Seule la mixité dans le voisinage n'est pas considérée comme un enrichissement. « **Il semble que plus on connaît des immigrés dans ses cercles proches, plus on les apprécie, et qu'à l'inverse plus on les considère comme un groupe, plus on est susceptible de s'en méfier** ».

Dans les secteurs du bâtiment, des déchets ou de la restauration, les sondés les plus nombreux sont ceux qui estiment que les choses auraient moins bien fonctionné durant le Covid. « Si globalement l'immigrant apparaît comme un irritant, **quand on confronte les opinions à la réalité des faits et au vécu des gens, cela se passe mieux. Il y a là un espace pour un débat plus apaisé.** »

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230613-la-croix-immigration-un-sondage-invite-a-apaiser-le-de-bat-copie.pdf>

## **REPARTITION DES DEMANDEURS D'ASILE EN REGION.**

Deux députés publient un **rapport parlementaire sur la stratégie de répartition** des demandeurs d'asile en région. Il raisonne tristement avec l'actualité de ces dernières semaines. Alors que l'extrême droite a récemment poussé à la démission le maire de Saint-Brévin-les-Pins (Bretagne) à cause d'un projet d'installation de Centre d'accueil et de demandeur d'asile (CADA) sur sa commune. Dans ce document exhaustif, deux députés du parti d'Emmanuel Macron jugent "*favorable*" l'accueil des primo-demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire français. Initié en janvier 2021, ce plan vise à faire tomber de 46% à 23% le nombre de demandeurs d'asile en Île-de-France d'ici fin 2023. En effet, avec près d'une demande d'asile enregistrée sur deux, le dispositif d'hébergement d'urgence en Île-de-France est saturé. La préfecture tente donc d'orienter les demandeurs d'asile en région, via des "*orientations directives*". De 1 000 : déplacement de demandeurs d'asile par mois entre janvier et mars 2021, le gouvernement espère en atteindre 2 500 par mois à l'été 2023. En deux ans, 48 230 demandeurs d'asile se sont vus proposer une "*orientation directive*" par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), et 36 106 l'ont acceptée, soit 75 % d'entre eux. ( voir lettre 57)

Pour accueillir cette population, certaines communes se sont vues imposer la construction

de CADA ou de centres d'accueil (comme des CAES) qui ont parfois créé des inquiétudes dans la population locale. Saint-Brévin-les-Pins (Bretagne), Beyssenac (Corrèze), Bêlâbre (Indre-et-Loire), les exemples ne manquent pas. Et l'extrême droite n'est jamais loin pour instrumentaliser ces inquiétudes. *"Ce n'est pas toujours évident [de faire accepter les migrants] dans des petites communes, mais on propose de mieux associer les élus locaux à l'action de l'État, et de répondre aux inquiétudes locales"*, estime le député. À Beyssenac, lorsque des collectifs d'habitants ont manifesté contre l'ouverture d'un CADA début 2023, le préfet de Corrèze a organisé une réunion d'information pour répondre aux fantasmes et apaiser les peurs. *"Il y a beaucoup de craintes, le climat actuel est à la stigmatisation, mais dans l'immense majorité des cas, l'implantation de ces structures ne pose aucune difficulté au niveau local"*, relève un juriste à l'association Forum Association Réfugiés. Les deux députés prennent l'exemple de Peyrelevade où un CADA a permis de donner une seconde vie à un Ehpad désaffecté, de créer une salle des fêtes, et de sauver une classe dans l'école municipale grâce à la scolarisation d'enfants de migrants.

Les députés soulèvent néanmoins quelques inquiétudes. À commencer par les 25 % de demandeurs d'asile qui ont refusé de partir en région en 2022, beaucoup plus que l'année précédente (18%). Sur les 48 000 à qui le transfert a été proposé par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), 12 000 ont refusé, principalement des Turcs (64%), des Bangladais (61%) et des Sri-Lankais (52%). Mais cette population ne se retrouve pas forcément à la rue. *"Ils sont accueillis par leur communauté, voire des réseaux, en Île-de-France"*, explique le rapport. Si ce refus ne relève pas du caprice, il entraîne toutefois le retrait de l'allocation de demandeur d'asile (6,80 euros/jour). Une précarité qui inquiète : *"On trouve ça tout à fait légitime que l'État puisse orienter cette population en contrepartie de l'asile, mais prenez un demandeur d'asile souffrant d'un psycho traumatisme à qui l'on dit d'aller en région : si on ne prend pas en compte cet aspect, on va de façon bête et méchante priver cette personne de son allocation"*. Le député assume cette logique de *"droit et devoir"*. *"La menace de perdre ses conditions matérielles d'accueil peut permettre de contraindre à accepter l'orientation directive"*.

Dans leur rapport, les députés se félicitent que la politique du gouvernement ait permis *"de réduire, mais pas de supprimer, le nombre de campements insalubres recensés en Île-de-France"*. Selon la préfecture, la part de demandeurs d'asile dans ces campements est passée de 49% en 2019 à 31% en 2022. Mais l'État peine encore à atteindre son objectif principal de **diviser par deux le nombre de primo-demandes d'asile en Ile-de-France**. En cause, la nature même du dispositif : les demandes émanant de Paris sont prioritaires. *"En déposant leur dossier en Ile-de-France, les demandeurs d'asile ont toujours plus de chance d'obtenir un toit en région"*. Faut-il alors créer plus de places dans les structures d'accueil actuelles (120 000 en 2022) ? Oui, mais pas seulement. Là encore, les députés ont découvert lors de leur enquête que **les CADA peinent à accueillir de nouvelles personnes** pour deux raisons : les demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié ne quittent pas forcément leur place en centre, les déboutés du droit d'asile ne sont pas forcément *"éloignés"* du territoire. Ils occupent donc des places censées être attribuées à d'autres. Pour le juriste, l'un des enjeux de ces prochains mois va être d'*"améliorer la fluidité du dispositif"* pour faire rentrer plus rapidement les migrants éligibles à *"l'orientation directive"*, et sortir plus vite ceux en situation de présence indue. Le gouvernement n'a pas tardé à réagir puisqu'il a entamé depuis quelques semaines la création de 10 sas régionaux de 50 places maximum censés améliorer l'orientation des migrants en fonction de leur situation administrative. De quoi résoudre l'équation pour l'Île-de-France ? Avec toujours plus de premières demandes d'asile enregistrées l'année dernière, la partie semble loin d'être gagnée.

## **ENFERMEMENT DES ENFANTS EN CRA**

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) relève notamment dans l'une de ces décisions rendues le 4 mai 2023 : *Compte tenu de l'âge des enfants mineurs, dont un nourrisson,*

*des conditions d'accueil au centre de rétention du Mesnil-Amelot et de la durée du placement en rétention, la Cour considère que les autorités compétentes les ont soumis à un traitement [inhumain ou dégradant]. Eu égard aux liens inséparables qui unissent une mère et son bébé de huit mois, ainsi qu'aux émotions qu'ils partagent, la Cour estime qu'il en va de même [...] s'agissant de la requérante A.M. dont elle souligne en outre qu'elle se trouvait seule avec ses trois enfants mineurs. »* Derrière ces décisions, ce sont 7 enfants, âgés de sept mois à treize ans, qui ont été enfermés en 2020 et 2021 derrière les grilles des centres de rétention du **Mesnil-Amelot et de Metz**. C'est la **onzième condamnations** de la Cour européenne des droits de l'homme qui visent la France. De nombreux acteurs, institutions, autorités administratives indépendantes, parlementaires interpellent depuis de longues années les autorités françaises sur ces situations. Le **ministère de l'intérieur reste pourtant sourd à une interdiction** stricte de l'enfermement des enfants sur tout le territoire français y compris Mayotte. En 2022, comme le révèle le rapport national sur les locaux de rétention, **94 enfants ont encore été enfermés** en rétention dans les CRA d'hexagone **et 2905 pour le seul CRA de Mayotte**. Par ailleurs, au moins 129 enfants isolés ont été enfermés dans les CRA hexagonaux alors même qu'un juge des enfants n'avait pas encore rendu de décision sur sa situation, en violation du droit et de la nécessaire présomption de minorité. Depuis la première condamnation de la France en 2012 pour traitement inhumain et dégradant ce sont plus de 35.000 enfants qui ont été enfermés en centre de rétention.

[https://www.lacimade.org/presse/enfermement-des-enfants-la-france-11-fois-condamnee-par-la-cour-europeenne-des-droits-de-lhomme/?utm\\_source=NL062023&utm\\_medium=NL+&utm\\_id=NL2023](https://www.lacimade.org/presse/enfermement-des-enfants-la-france-11-fois-condamnee-par-la-cour-europeenne-des-droits-de-lhomme/?utm_source=NL062023&utm_medium=NL+&utm_id=NL2023)

## ***MINEURS NON ACCOMPAGNES***

Vendredi 2 juin 2023, le Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies a publié son 6<sup>e</sup> rapport d'observations finales dans le cadre du suivi de l'application par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant. Le Comité, "gravement préoccupé" par les violations continues des droits des mineurs non accompagnés présents sur le territoire français, appelle la France à prendre des mesures urgentes. Il appelle notamment à respecter le principe de présomption de minorité lors de la procédure d'évaluation, et à prolonger la prise en charge jusqu'à décision du juge des enfants. Il dénonce l'enfermement des mineurs non accompagnés (notamment l'enfermement en zone d'attente, ou en centre de rétention administratif, pour lequel la France a été condamnée 11 fois par la Cour européenne des droits de l'Homme) ; les pratiques arbitraires d'évaluation de l'âge, dont l'usage de tests médicaux décriés pour leur manque de fiabilité, et enfin l'accès limité à la protection de l'enfance, à une représentation légale, à un soutien psychologique, à l'assistance sociale, à la santé, à l'éducation et à un hébergement. Les membres du Comité enjoignent la France à mettre en place et à renforcer les maraudes de l'Aide sociale à l'enfance ainsi qu'à adapter les services de protection de l'enfance des départements du Pas-de-Calais et du Nord aux besoins spécifiques de ce public. Cela inclut notamment la possibilité pour tout mineur d'accéder à une mise à l'abri de manière inconditionnelle et de bénéficier d'un temps de répit, en accédant à un soutien légal, médical et psychosocial. La reconnaissance de l'urgence de la situation des mineurs non accompagnés sur le territoire est encourageante, mais elle doit être traduite en actions concrètes permettant des améliorations réelles à leur protection. Dans un contexte politique où le président de la République française a annoncé faire de la **protection de l'enfance l'une des priorités** de son quinquennat, une réponse efficace du gouvernement est attendue, notamment via une réelle concertation avec le secteur associatif œuvrant auprès de ce public. Cependant, la mise en œuvre de ces recommandations nécessite que la France débloque des moyens financiers, humains et techniques suffisants pour permettre de garantir une prise en charge effective et adaptée au profil particulier de ces mineurs en danger sur son territoire.

<https://www.lacimade.org/mineur%c2%b7es-non-accompagne%c2%b7es-lonu-appelle-la-france-a-urgement-renforcer-les-mesures-de-protection-pour-les-enfants-a-la-rue-a-la-frontiere-franco-britannique/>



## ANTIBES

Mardi 13 juin 2023, sur les hauteurs d'Antibes, à 8h30 l'unité d'intervention et de police secours se rend sur place, alertée par un chauffeur routier qui aurait découvert des migrants dans sa remorque. Sur place, les policiers constatent la présence de **6 migrants** dont un mineur. Les adultes sont placés en rétention administrative, le mineur étant pris en charge dans un foyer pour mineur isolé. Auditionnés, ils indiquent venir à la base de Côte d'Ivoire, leur pays d'origine qu'ils auraient apparemment tous quitté la même année, en 2019 selon la police. Ils auraient depuis transité dans plusieurs pays. Et hier en pleine nuit, ils auraient été mis dans ce camion, direction la France. Les migrants sont-ils montés de leur propre initiative lors d'un arrêt en Italie ? De nombreuses questions restent sans réponse. Ce qui est certain selon la police, c'est qu'ils souhaitent rester en France, et demander l'asile. La sûreté urbaine était chargée du dossier, mais le procureur de Grasse a décidé de clôturer le dossier puisque le chauffeur ne peut être considéré comme un passeur : c'est lui qui a donné l'alerte.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/antibes/a-antibes-un-chauffeur-routier-decouvre-6-migrants-dont-un-mineur-dans-sa-remorque-le-procureur-classe-l-affaire-sans-suite-2795194.html>

## BAYONNE

Mercredi 31 mai 2023, quatre migrants ont sauvé de la noyade un homme qui s'était jeté dans l'Adour, fleuve qui traverse la ville de Bayonne. Vers 17h30, 4 émigrés discutent sur un banc face à l'eau. Originaires de Côte d'Ivoire pour les deux premiers et du Mali pour les deux autres, ils font connaissance près du centre d'accueil pour migrants Pausa, tout proche. *"Et puis on a entendu crier 'au secours !', 'au secours !'. Le plus rapide n'a pas hésité : il s'est jeté à l'eau"*. Le jeune de 14 ans peine à se déplacer à cause du courant mais parvient jusqu'à l'homme en détresse, à qui il tend une branche. *"Mais quand il s'y est agrippé, le morceau de bois s'est cassé. Alors tous les trois, on a plongé aussi. Pour aider"*. Grâce à ses efforts conjoints, le petit groupe parvient finalement à extirper l'homme, âgé de 59 ans, de l'eau froide du fleuve. *"Il nous a remercié et nous a simplement dit qu'il était désespéré. Et puis il est parti"*. Le jeune homme, comme ses camarades, jure qu'il n'a *"pas eu peur"*. *"Et puis, c'est une question de respect : le monsieur qui était en danger était plus vieux que nous, il avait l'âge de nos pères. On ne s'est pas posé de questions."*

Le Pays basque est une région empruntée par les migrants qui poursuivent leur route vers le nord de l'Europe. Situé à Bayonne, le centre Pausa leur offre depuis son ouverture en 2019 un répit bienvenu, bien que la structure n'ait pas vocation à devenir un lieu d'hébergement pérenne. *"Avant 2018, nous n'étions pas une route migratoire mais le durcissement des contrôles et des conditions de vie en Italie ont provoqué un changement de trajectoire"* selon une personne de l'association Diakité, en juillet 2021. D'une capacité initiale de 120 places, le site peut héberger le double en cas de besoin. En 2018, au plus fort de la crise migratoire dans le département, plus de 250 personnes ont été logées dans l'établissement. Tous arrivés en France après avoir traversé la Méditerranée – via la Libye, la Tunisie, ou le Maroc – les quatre migrants souhaitent rester *"encore un peu"* à Bayonne. Les deux de 14 ans et 16 ans, aimeraient s'y installer définitivement pour poursuivre leur scolarité. Ils vont être pris en charge par le département des Pyrénées-Atlantiques. Les deux autres souhaitent se reposer quelques jours avant de reprendre la route.

## BUZ (SUD DE RENNES)

La préfecture d'Ille-et-Vilaine abandonne l'ouverture d'un site d'accueil de sans-abri sur une parcelle près des voies, à Bruz au sud de Rennes (Ille-et-Vilaine). Selon elle, l'emprise foncière nécessiterait de trop lourds investissements, notamment pour dépolluer les sols. En attendant, la préfecture confirme l'ouverture d'un « sas » temporaire à Montgermont à compter de la semaine du 19 juin 2023.

## CAEN

Le 30 mai 2023, trois jeunes étrangers isolés déboutés de leur minorité par le Conseil Départemental de l'Orne sont audiencés par le tribunal administratif de Caen. Le groupe de La Cimade dans l'Orne, est très satisfait des résultats des audiences en référé liberté introduites ces derniers mois devant le tribunal administratif de Caen qui **a enjoint au Conseil Départemental de l'Orne d'assurer la mise à l'abri et de prendre en charge l'ensemble des besoins élémentaires de trois jeunes** jusqu'à ce que l'autorité judiciaire se prononce sur leur minorité. Les droits de ces jeunes ont été reconnus, leur permettant d'accéder à un répit dont ils ont tant besoin. L'actuelle mobilisation des jeunes étrangers isolés accompagnés par RESF (Réseau Education Sans Frontières) à Alençon, nous rappelle que toutes et tous n'ont pas cette opportunité. Dix-sept jeunes, dont certains n'ont que 13 ans sont à la rue depuis que le Conseil Départemental a refusé de les prendre en charge au titre de l'article 375 du code civil considérant qu'ils ne sont pas mineurs. Dans l'Orne, les jeunes qui se présentent au Conseil Départemental se trouvent très souvent déboutés par le service de la protection de l'enfance qui les renvoie à la rue, ne leur offrant pour seule alternative que les dispositifs d'hébergement d'urgence du 115 qui, dans le département, ne sont particulièrement pas adaptés à l'accueil de ces jeunes en situation de grande vulnérabilité. C'est pourquoi depuis plusieurs années, les bénévoles de La Cimade les reçoivent et étudient avec eux les possibilités de recours auprès des différentes juridictions. La grande précarité que vivent ces enfants est clairement mise au jour par l'action menée. Les textes de Loi et leurs droits ne sont pas respectés. Pourtant, dans sa décision du 25 janvier dernier, le Comité des droits de l'enfant, garant du respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par la France en 1989, a rappelé à l'Etat : *« dans le contexte de l'évaluation de l'intérêt supérieur et dans le cadre des procédures de détermination de l'intérêt supérieur, le droit de faire appel de la décision devant une juridiction supérieure ou une autorité indépendante, avec effet suspensif doit être garanti aux enfants. »*

<https://www.lacimade.org/soutien-aux-jeunes-en-danger-dans-lorne/>

## CALAIS

Un nouveau **lieu de vie informel**, occupé majoritairement par des Soudanais, a été **démantelé jeudi 1er juin 2023** dans le nord de la France. Le camp appelé "Old Lidl" a été évacué dans la matinée "dans le calme", a indiqué le préfet du Pas-de-Calais. Selon lui, *"la totalité"* des migrants présents, *"près de 300 personnes"*, ont été orientés vers des centres d'accueil de la région, et cinq exilés, en situation irrégulière, ont été interpellés. Le coordinateur de l'association l'Auberge des migrants, présent lors de l'évacuation mais tenu à distance par des cordons de sécurité, affirme qu'une cinquantaine d'exilés ont quitté le campement via la voie ferrée attenante au campement, pour échapper au démantèlement. Il dénonce pour les 300 autres des *"mises à l'abri forcées"*. *"S'ils ne montent pas dans les bus, ils sont arrêtés, ils n'ont pas le choix"*. Après le démantèlement, le site a été nettoyé, les tentes et les couvertures des migrants ramassées. L'Auberge dénonce les méthodes brutales de la société de nettoyage. *"Ils ont utilisé des couteaux pour enlever les attaches des tentes [certaines étaient attachées entre elles], et ils les traînent sur le sol. Ces pratiques les endommagent et les rend inutilisables"*. La préfecture a rétorqué qu'*"aucun effet personnel n'a été détérioré ou volé durant cette opération"*. L'Auberge des migrants leur a répondu, photos à l'appui, que des tentes avaient bien été lacérées ou abîmées. *"On vous rappelle qu'une tente, pour une personne qui vit à la rue, est un effet personnel"*, signale encore l'association. L'évacuation de ce camp intervient quelques heures après le décès du soudanais mort écrasé par un camion dans lequel il essayait de monter pour rejoindre l'Angleterre (voir ci-dessous à Marck). Médecins sans frontières (MSF) avait pour projet d'effectuer des consultations médicales et psychologiques près du camp après l'accident et regrette de n'avoir pas pu installer sa clinique mobile en raison du démantèlement. *"On imagine que les personnes qui vivaient dans le camp sont choquées par ce drame. Certaines devaient connaître la personne décédée. Il y a un travail de deuil potentiel à entreprendre. Là, on est empêché d'apporter une aide, un soutien, on ne peut pas discuter avec les personnes"*, a déclaré la psychologue de MSF. *"La seule réponse que l'État fournit à cet événement tragique, c'est de détruire l'habitat des gens et*

les éloigner de Calais". Le préfet affirme que cette évacuation était prévue de longue date, après des décisions de justice rendues au mois de mars. Il admet néanmoins que le décès du Soudanais la veille "est une justification supplémentaire pour cette opération d'évacuation d'un site qui est générateur d'insécurité et d'insalubrité". Ce campement installé depuis plusieurs mois sur un terrain privé, constituait "le plus gros site de fixation des migrants à Calais", a-t-il ajouté. Les autorités françaises revendiquent sur le littoral nord de la France de lutter contre tout "point de fixation" des exilés qui affluent depuis des années dans l'espoir de rallier les côtes anglaises.

**41 personnes ont trouvé refuge à Caen** dans le nouveau squat ouvert jeudi 8 juin 2023 et officialisé dimanche 11 juin 2023 par l'Assemblée Générale de lutte contre toutes les expulsions. Familles, couples et personnes seules sont logés. Le bâtiment était destiné à la démolition dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier.

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/lag-de-lutte-contre-toutes-les-expulsions-a-ouvert-un-nouveau-squat-a-caen-fccaa04c-083a-11ee-93bb-7f8cb79a714f>

## CRETEIL

Vendredi 2 juin 2023, **six passeurs**, cinq Français et un Marocain, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Créteil. Entre mai et octobre 2022, ils auraient fait passer plus de 250 exilés d'origine tunisienne, algérienne, afghane et syrienne de la Hongrie vers l'Autriche, en 7 ou 8 voyages, selon le parquet de Créteil. Les six passeurs, âgés de 21 à 26 ans, ont été condamnés à des amendes allant de 2 000 à 600 euros et des peines allant jusqu'à un an et demi de prison ferme, pour "aide au séjour de personnes étrangères dans un État de l'espace Schengen" et, pour cinq d'entre eux, "participation à une association de malfaiteurs". Certains étaient responsables des transferts de fonds et paiements des différents membres du réseau, d'autres transportaient les migrants ou conduisaient les "voitures ouvrees". Les exilés étaient acheminés vers l'Autriche selon la méthode du "go fast", habituellement utilisée par les narcotrafiquants. Une voiture dite "ouvreuse" part devant le fourgon qui transporte les migrants, avec pour mission de repérer la présence de policiers, prévenir le chauffeur à l'arrière afin qu'il puisse changer d'itinéraire. Un fourgon pouvait transporter jusqu'à 21 migrants et les conducteurs pouvaient toucher jusqu'à 1 000 euros par voyage tandis que les conducteurs des voitures ouvrees étaient rémunérés 700 euros. Les avocats des prévenus ont mis en avant l'amateurisme de leurs clients, qui faisaient "du trafic de migrants avec leur téléphone personnel" et "qui ne connaissent strictement rien, si ce n'est de regarder des tutos sur YouTube ou d'échanger des messages sur Snapchat". Le tribunal a notamment abandonné la circonstance aggravante de "criminalité en bande organisée". Parmi les passeurs condamnés, certains ont déclaré avoir eu le sentiment d'"aider les migrants" en leur permettant de traverser une frontière étroitement surveillée. Un semblant d'altruisme battu en brèche par la procureure qui a souligné que le comportement des prévenus était "illégal, répété et motivé par l'argent". Leur arrestation a eu lieu dans le cadre d'une enquête ouverte par l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) en octobre 2022, sous la direction du parquet de Créteil et en coopération avec les autorités judiciaires autrichiennes et hongroises. Les enquêteurs avaient amorcé leur travail en octobre 2022 et avaient mis en place des écoutes téléphoniques, une surveillance et des filatures, débouchant sur l'arrestation de ces six hommes. Les passeurs condamnés appartenaient à un réseau européen qui organise le passage d'exilés sur la route migratoire des Balkans occidentaux jusqu'en Autriche, d'où ils peuvent rejoindre les autres pays de l'espace Schengen en empruntant les transports ferroviaires. L'Autriche et la Hongrie ont également condamné et incarcéré cinq ressortissants français appartenant au même réseau. Au total, **205 membres présumés de ce réseau** ont été arrêtés en Autriche, en Hongrie, en République Tchèque, en Slovaquie et en Roumanie. Il s'agit d'un des réseaux les plus importants démantelés ces dernières années, avec des gains estimés à 152 millions d'euros.

## GRANVILLE

À Granville, l'association "Port d'attache" organise samedi 17 juin 2023, une vente de homards, afin de récolter des fonds pour aider les migrants de la région. Plusieurs centaines de

crustacés sont vendus lors de cette vente annuelle. Cette 4e édition devrait connaître le même succès que les précédentes, où plusieurs centaines de crustacés avaient été vendus au profit des migrants. L'argent collecté aide l'association à financer l'accueil des personnes, mais aussi à les accompagner dans leurs démarches administratives.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/granville/insolite-une-vente-de-homards-pour-aider-les-migrants-2793794.html>

## LE TOUQUET

Au large de la plage de Sainte-Cécile et du Touquet, **70 personnes** qui tentaient de traverser la Manche ont été **secourues** dans la nuit du samedi au dimanche 11 juin 2023. Il s'agissait de deux embarcations et de cinq personnes avec gilets de sauvetage à l'eau à proximité. Au cours de la nuit du samedi 10 au dimanche 11 juin 2023, une embarcation se trouvait *"en difficulté au large de la plage de Sainte-Cécile"*. A bord, 38 naufragés ont pu être secourus. Parmi eux, une personne était *"en état d'hypothermie"* qui avec *"les 37 autres naufragés"* ont été *"pris en charge par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 62) et la police aux frontières (PAF)"*. *"Tôt dans la matinée du dimanche 11 juin"* 2023, une embarcation était en difficulté au large, du Touquet. Cinq personnes *"portant des gilets de sauvetage"* se trouvaient à l'eau *"à proximité de l'embarcation"* qui comportait 27 autres naufragés. Les services maritimes ont pu récupérer *"deux d'entre elles, en état d'hypothermie"*, les trois autres personnes ont regagné *"la terre par leurs propres moyens"*. Les autres passagers à bord de l'embarcation ont été récupérés et déposés *"au port de Boulogne-sur-Mer où ils"* ont été également *"pris en charge par le SDIS 62 et la PAF"*. La Préfecture souligne que si *"vous êtes victime ou témoin d'un événement de mer, contactez les secours par téléphone en composant le n°196 ou par VHF sur le canal 16."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/70-naufrages-secourus-en-tendant-de-traverser-la-manche-trois-d-entre-eux-etaient-en-etat-d-hypothermie-2792986.html>

## LOON-PLAGE

**Le Tribunal Administratif de Lille décide l'évacuation du camp de migrants de Dunkerque, installé sur l'aire des gens du voyage de Loon-Plage.** Depuis qu'ils ont été chassés définitivement du camp de Mardyck les 4 et 5 mai 2023, les exilés de Dunkerque se sont repliés sur l'aire des gens du voyage de Loon-Plage. Pas plus de toilettes, de points d'eau, de douches, de raccordement électrique que depuis qu'ils ont été renvoyés de Grande-Synthe le 23 novembre 2021. Mais au moins une borne à incendie qui permet un accès à l'eau et un terrain stabilisé et ombragé. Le 25 mai est affiché sur le terrain une requête en référé mesures utiles (le Tribunal Administratif a une semaine pour décider ou non de l'évacuation d'un lieu occupé illégalement). Cette requête, datée du 25 mai, affichée dans l'après-midi le jour-même, annonce le jugement pour le 31 mai (il est important de noter que les 27/28 et 29 mai sont le weekend de Pentecôte...). On y lit que c'est la CUD qui est compétente pour l'accueil des gens du voyage depuis le 22 juin 2020 et que cette aire est occupée illicitement pas des migrants. Un huissier a constaté que cette aire ne dispose ni de sanitaires, ni d'eau, ni d'électricité, ni de ramassage des ordures ménagères (auxquelles, du coup, les occupants mettent le feu...). L'audience a été préparée avec soin dans le peu de temps imparti, par Salam et par le HRO : Quatre requérants occupants de terrain ont été trouvés et un avocat qui a accepté de prendre le dossier en charge en urgence. Le 31 mai, devant le juge, le représentant de la CUD justifie la nécessité de cette évacuation par la réservation, pour le 25 juin, d'un groupe de cent caravanes de gens du voyage, mais n'a apporté aucun document justificatif. Le juge lui laisse jusqu'au vendredi 2 juin à 16 h pour en produire. Le jugement ne sera rendu que la semaine suivante. (Ces documents ont été produits en temps et en heure ...). Nous savions que cela ne pouvait pas être définitif.. Nous n'avons rien contre les gens du voyage. Nous refusons toujours d'opposer les précarités. Nous ne demandons pas que l'évacuation n'ait pas lieu. **Nous demandons que les exilés ne soient pas simplement renvoyés sur les routes, mais déplacés vers un lieu plus digne.** Nous ne demandons pas un camping "4 étoiles", nous demandons juste un lieu avec un point d'eau, des toilettes, et une benne à ordures relevée

régulièrement. L'avocat des occupants parle longuement de la situation complexe des habitants, des nombreux déplacements forcés et de la perte de leurs affaires personnelles que cela entraîne. Il parle aussi du travail des associations (aides matérielles et travail d'information) et de la nécessité de la stabilisation du camp pour permettre ce travail (il dit fournir au juge une attestation circonstanciée de MDM). Il dit qu'il n'y a eu aucun diagnostic fait. L'écoute des occupants et la prise de connaissance du public avant évacuation doit encore être faite... La décision de justice tombe lundi 12 juin. L'avocat nous écrit : "*Comme c'était hélas à prévoir, le tribunal administratif de Lille a, au regard des éléments en dernier lieu présentés par la communauté urbaine, enjoint aux occupants de quitter les lieux.*"...

<http://www.associationsalam.org/Le-Tribunal-Administratif-de-Lille-decide-l-evacuation-du-camp-de-migrants-de>

## LYON

Coup sur coup, **deux squats de la métropole de Lyon ont fait l'objet d'expulsion** de leurs occupants. Ce sont principalement des demandeurs d'asile dont plusieurs familles avec enfants en bas âge. La préfecture dit appliquer des décisions de justice. Un premier squat a été "évacué" jeudi 8 juin 2015 à Caluire-et-Cuire. Le second, dans le 8e arrondissement de Lyon, lundi 12 juin 2023 dans la matinée. Très différents l'un de l'autre, ces deux squats abritaient pour l'essentiel des familles, des mamans seules avec leurs enfants en bas âge, ou encore de jeunes adultes, tous en situation de demandeurs d'asile. À quelques jours d'intervalle, ils ont été **évacués sans qu'aucune solution ne leur soit apportée** en matière d'hébergement temporaire. Une situation que dénonce avec vigueur le collectif Intersquats69 qui déplore l'absence de prise en charge par la Métropole et les services de l'État. Depuis, trois familles ont été prises en charge et logées de manière provisoire dans des chambres d'hôtel de la périphérie lyonnaise. D'autres ont dû trouver refuge sous des tentes d'un campement improvisé dans le square Gustave-Auguste Ferrié, à la Croix-Rousse. Aujourd'hui, une soixantaine de personnes sont de nouveau dans la rue selon les associations.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/deux-squats-evacues-a-lyon-des-familles-a-la-rue-denonce-un-collectif-2792850.html>

## MARCK

Mercredi 31 mai 2023, vers 6h du matin, **un migrant a péri sous les roues d'un camion** à Transmarck, un hub dédié au transport de marchandises, près de Calais. Un Soudanais de 25 ans, a tenté de grimper entre la remorque et la cabine du poids-lourd puis a glissé et a été écrasé par le camion. Il essayait de se cacher dans le véhicule pour rejoindre le Royaume-Uni. Le conducteur ne s'est pas arrêté et a continué sa route. Une enquête a été ouverte pour tenter d'établir les circonstances exactes de l'accident et identifier le camion. Pour l'heure, impossible de dire s'il s'agit d'un délit de fuite ou si le chauffeur ne s'est pas rendu compte de l'accident. L'officier de police judiciaire a procédé à des examens sur place. Les enquêteurs pourront s'appuyer sur les caméras de surveillances afin d'identifier le camion et d'établir les circonstances exactes de l'accident. La plupart des tentatives de traversées se font généralement par voie maritime depuis que des systèmes de très haute sécurité ont été mis en place aux abords de l'Eurotunnel et autres terminaux de ferries dans la région de Calais. Impossible ou presque désormais de passer dans les camions en direction de l'Angleterre. Les candidats au départ se tournent donc presque tous vers la mer. Mais les migrants n'ont pas tous les moyens de payer un passeur pour embarquer sur les canots. Ceux-là essayent de passer au Royaume-Uni en se cachant dans un camion. Une traversée pas moins dangereuse que celle via la Manche, mais beaucoup moins onéreuse.

## MAYENNE

Un guinéen, 34 ans, avait un travail. « *Je commençais les soubassements de ma maison quand ils sont venus me frapper. La semaine d'après, ils allaient me tuer.* » Il est parti en 2016 de la Guinée Conakry. Il voulait aller au Mali, mais son parcours l'a amené en France après être passé par Le Burkina-Faso, le Niger, et la Libye. Il a réchappé de justesse aux prisons libyennes. Il a rencontré des passeurs, est devenu sans abri. Aujourd'hui il habite en Mayenne et est membre de l'association

Mia Mia. Il a fait la une des journaux locaux en Mayenne quand, en 2019, il avait sauvé un homme de la noyade. Il vient **d'obtenir un titre de séjour temporaire**.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/mayenne-53100/en-2019-il-avait-sauve-un-homme-de-la-noyade-soumah-vient-dobtenir-un-titre-de-sejour-temporaire-ad65e30e-ffb1-11ed-928e-67be41354159>

## **MAYOTTE** – L'HISTOIRE DONT ON NE PARLE PLUS

### **L'opération Wuambushu continue, même si on n'en parle plus en France métropolitaine**

Le 22 mai 2023, l'opération démarre après un mois de suspension. *« les pelleteuses démolissent un bidonville ». Le préfet de Mayotte se félicite : « C'est 162 bâtiments insalubres qu'on démolit aujourd'hui, ça fait partie de la politique que l'État mène pour lutter contre l'habitat indigne à Mayotte. » « On parle de "reloger", mais ce n'est pas du relogement définitif, ce sont des abris provisoires, ça va de 21 jours à 3 mois selon le statut de la personne, et à condition qu'elle soit en situation régulière ou de nationalité française. Il ne s'agit pas d'un relogement définitif de cette population. »*

Le 23 mai 2023, Selon plusieurs journalistes présents, un homme, mahorais, a fait un malaise pendant la démolition du quartier (Talus II) *« où il vivait de longue date avec sa femme et trois de leurs enfants »*. Il aurait *« demandé à son employeur des congés afin de s'occuper du déménagement et pour ne pas assister, avec sa famille, à la destruction de leur domicile »*. Cette demande lui aurait été *« refusée »*. La victime, placée en soins intensifs au CHM de Mamoudzou, aurait été déclarée en état de mort cérébrale, victime d'une rupture d'anévrisme. Son employeur réfute les témoignages selon lesquels l'ouvrier aurait été mobilisé dans l'opération de démolition du quartier où lui-même vivait avec sa famille. L'ouvrier qui a fait un malaise pendant l'opération Wuambushu est décédé dans la nuit de mardi 23 à mercredi 24 mai. Les 162 cases de Talus 2 sont détruites. La plupart des occupants illégaux ont quitté les lieux depuis plusieurs semaines. Une quarantaine de familles a d'ores et déjà été relogée. D'autres familles ont refusé la proposition de relogement et ont préféré aller reconstruire une case en tôle sur un autre site. Accepter un logement c'est payer des charges supplémentaires comme un loyer. Pour de nombreuses familles le choix a été vite fait. Pour une travailleuse sociale chargée de proposer un relogement aux personnes dont l'habitation est démolie, le principal frein *« est surtout la déscolarisation des enfants, parce que nos hébergements, c'est au nord et au sud de Mayotte »*. Par ailleurs, la durée du relogement de 3 à 6 mois reconductible. Selon le préfet de Mayotte, les démolitions ont un seul objectif, celui *« de mettre fin à une situation insupportable pour les gens qui vivent dans les bidonvilles et dont la vie est en danger »* (...) Interrogé sur les déplacements des bidonvilles et des reconstructions illégales sur d'autres terrains, le préfet explique que, dans ce cas, *« on prend un nouvel arrêté de périmètre avec les maires, on fait de la flagrance, c'est-à-dire que quand on voit les constructions, on les démolit dans les 48 heures »*. *« L'État fait croire que tout le monde est relogé, mais c'est faux. Les "décasages" ont commencé il y a deux ans. En 2021, ils ont détruit 11 bidonvilles. C'est-à-dire 1 562 maisons en tôle où vivaient 7 800 personnes. Seulement 148 ont été relogées. En 2022, les associations ont fait des recours systématiques contre les arrêtés de destruction. L'État a toujours perdu, parce qu'en réalité il est incapable de remplir les obligations fixées par la loi Elan. Il y a tout de même eu 598 personnes mises à la rue et seulement 44 relogements. Les personnes délogées n'ont, en outre, le droit d'emporter qu'une seule valise en quittant un logement qu'elles habitent parfois depuis trente ans »*.

24 mai 2023. *« La desserte par la compagnie maritime Sgtn Maria Galanta entre Mayotte et Anjouan a repris depuis une semaine, quoiqu'avec modération. Les autorités comoriennes, qui avaient d'abord brandi un semblant de refus aux reconduites, ont finalement cédé, et mettent désormais en avant "le dialogue" et la "faiblesse" du petit Etat comorien face à la "puissance" française. » « Depuis son lancement fin avril, l'opération « Wuambushu » obtient le soutien d'une large partie des Mahorais. Le Collectif des citoyens de Mayotte 2018 est en tête de file de ce combat. Ses membres, des femmes pour la plupart, ont notamment bloqué les accès aux*

*hôpitaux. Mobilisées partout, elles ont organisé mercredi 24 mai une opération pour chasser des femmes comoriennes installées devant l'aéroport. »* Le président du conseil départemental de Mayotte a été à Matignon, à la suite de la tribune, dans laquelle, avec le président de l'association des maires de l'île, il demandait notamment le maintien sur place des forces de l'ordre venues en renfort dans le cadre de l'opération Wuambushu et l'augmentation du budget alloué par l'État au département. Il a été question des suites à donner au projet de loi « *de programmation relative à la sécurisation, à l'égalité sociale, au rattrapage et au développement durable de Mayotte* » rejeté par les élus du département en janvier 2022, en raison notamment de l'absence de mesures sur la sécurité et du rejet de deux propositions, à savoir l'envoi de mineurs isolés dans des centres spécialisés en métropole et la suppression des séjours territorialisés.

25 mai 2023. Plusieurs personnes ont préféré rester dans le quartier de Talus II, ne serait-ce que pour permettre à leurs enfants de poursuivre leur scolarité. D'autres familles témoignent des dépenses induites par l'éloignement de ce quartier où est ancrée leur vie quotidienne suite à la destruction de leur habitation, révélant ainsi la précarisation accrue de leurs conditions de vie. Une femme n'a pas eu d'autre choix que d'accepter la proposition de relogement dans le « village relais » de Coallia : « *Je dois partager avec une autre famille la cuisine et les sanitaires. Ça se passe bien mais il n'y a pas assez de place dans le congélateur pour deux familles. Ma maison n'a pas de porte aussi. Je ne suis pas sécurisée. Quand j'ai réclamé, l'association m'a répondu : "On n'est pas des magiciens !" Pareil quand je demande ce qui va se passer après six mois, quand je devrai partir.* » Six des huit arrêtés de destruction pris par le préfet en 2023 n'ont pour le moment pas été mis en œuvre. Huit autres devraient être pris d'ici juillet.

26 mai 2023. 221 ressortissants comoriens expulsés sont arrivés à Anjouan depuis le 17 mai 2023. La police aux frontières annonce l'éloignement vers Anjouan de 131 personnes en situation irrégulière pour la journée du 26 mai, ainsi que 31 « départs volontaires ». « *Depuis le 22 mai, environ 200 personnes ont été expulsées par la France. Des retours volontaires, selon les autorités de l'archipel, mais que des refoulés, interrogés par « Le Monde », décrivent comme forcés.* »

27 mai 2023. Soumis à la pression démographique et à une pénurie de soignants encore plus sévère qu'en métropole, le système de santé du 101<sup>e</sup> département français est l'objet d'un bras de fer inédit : des collectifs de Mahoraises bloquent depuis plusieurs semaines l'accès des Comoriens aux structures de soin. Dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 mai, les gendarmes devaient sécuriser le chantier de démolition de l'un des plus grands bidonvilles de Mayotte, dans la commune de Koungou. Équipés de lampes, les membres des forces de l'ordre surveillaient tous les accès afin d'empêcher d'éventuelles intrusions.

28 mai 2023. « *Aux Comores, Le Front commun élargi a réuni des centaines de manifestants, le samedi 27 mai, répondant à l'appel de l'opposition visant à dénoncer l'opération Wuambushu qui consiste à détruire des bidonvilles à Mayotte et refouler les Comoriens en situation irrégulière sur l'île. L'opération Wuambushu a débuté en avril dernier, malgré quelques coups, et a repris, il y a une semaine.* »

29 mai 2023. Aux Comores, le week-end a été marqué par un rassemblement et des manifestations de l'opposition. La police est intervenue à coups de gaz lacrymogènes pour disperser les protestataires mobilisés contre l'opération Wuambushu.

30 mai 2023. Depuis le début de l'opération Wuambushu et après le froid qui s'était installé entre Paris et Moroni sur les reconduites à la frontière, celles-ci ont bien repris. Mais pas comme on les attendait, les chiffres sont bien en deçà de ce qui a été annoncé de quoi agacer certains élus de l'île. « *L'ancien ministre comorien des affaires étrangères propose au président des Comores un changement radical de sa diplomatie. Il préconise de quitter la COI et de s'éloigner de la France pour "ne plus subir l'humiliation de l'opération Wuambushu"* ».

31 mai 2023. Un ouvrier du BTP de 47 ans, contraint de participer à la démolition de son

propre quartier, s'est effondré au moment où son entreprise commençait à raser son bidonville, Talus 2. Il y avait élevé ses sept enfants. En plein débat sur l'immigration, un rapport parlementaire, propose de soutenir le 101e département de France en répartissant l'immigration comorienne sur l'ensemble de tout le territoire français. Une proposition politiquement explosive. Un rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les enjeux migratoires aux frontières Sud de l'Union européenne et dans l'océan indien, n° 1295, indique : « la situation spécifique de Mayotte : une bombe à retardement ».

1<sup>er</sup> juin 2023. Les unités de gendarmerie ratissent les bidonvilles et surveillent la frontière maritime avec une intensité accrue. Le trafic des petits bateaux avec les Comores est en nette diminution. Par une requête di 1<sup>er</sup> juin 2023, l'ADDE, la Cimade, le Gisti et le SAF, ont à nouveau saisi le juge des référés, faisant valoir :

- que les modalités de fonctionnement des LRA créés en application de cette ordonnance ne permettent toujours pas de s'assurer que les droits minimums des retenus y sont respectés ;
- que l'ordonnance du 29 avril 2023 n'a toujours pas été exécutée s'agissant de l'accès au téléphone ;
- que les personnes retenues dans le LRA de Mtsapéré n'ont pas de libre accès aux sanitaires ;
- qu'un mois après l'ordonnance du juge des référés, rien n'a concrètement changé dans les conditions d'exercice des activités de Solidarité Mayotte, ni les moyens humains ni les moyens matériels de cette dernière ne permettant aux personnes retenues de rejoindre l'association et à celle-ci d'exercer sa mission.

Les associations requérantes demandent en conséquence au juge des référés d'enjoindre au préfet :

- de cesser d'utiliser tout local de rétention administrative tant qu'il n'aura pas apporté la preuve du respect des droits des personnes placées en LRA ;
- de communiquer les numéros de téléphone qui permettent aux avocats et associations de rejoindre les personnes retenues dans les LRA ;
- de prendre toute mesure nécessaire pour que les communications entre les personnes retenues, leurs proches et leurs conseils et aidants restent confidentielles ;
- de publier l'instruction du 1er mai 2023 relative au fonctionnement des locaux de rétention administrative de Mayotte ;
- de leur communiquer l'appel d'offre et le marché public liant Solidarité Mayotte à la préfecture ;
- de liquider l'astreinte de 15 000 euros par jour de retard prononcée par la précédente ordonnance.

2 juin 2023. Par un arrêté du 12 avril 2023, pris en application de l'article 197 de la loi ELAN, le préfet de Mayotte a ordonné l'évacuation et la destruction de constructions à usage d'habitations à Barakani commune de Koungou. Compte au nombre des habitant.es de ces constructions la famille S, composée de trois adultes et cinq enfants, qui a déjà subi un précédent "décasage", en septembre 2021, dans le cadre de l'évacuation du quartier Carobolé de Koungou. Par une requête enregistrée le 12 mai 2023 ils ont demandé au juge des référés du tribunal administratif de Mamoudzou de suspendre l'exécution de cet arrêté. L'affaire sera plaidée à l'audience du 5 juin. La famille S fait notamment valoir que :

- Les habitations concernées ne forment pas « un ensemble homogène sur un ou plusieurs terrains d'assiette » comme l'exige l'article 197 de la loi ELAN,
- Aucune proposition concrète d'hébergement ne leur a été adressée avant la notification de l'arrêté,
- Aucune pièce versée au dossier ne permet de connaître la consistance de la proposition d'hébergement faite à Mme A permettant au juge d'exercer son contrôle sur la réalité et le caractère adapté de ladite proposition,
- En toute hypothèse, l'orientation d'un ménage de 7 personnes vers une structure d'hébergement d'urgence de 30 m2 avec sanitaires et cuisines en commun ne saurait être considérée comme une proposition adaptée,



- L'arrêté porte une atteinte grave à leur droit et à celui des enfants mineurs présents au sein du foyer de mener une vie privée et familiale tel que protégé par l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme ;
- L'arrêté porte une atteinte grave à l'intérêt supérieur des enfants mineurs présents au sein du foyer tel que protégé par l'article 3-1 de la Convention internationale des droits de l'enfant.

3 juin 2023. Le blocage des centres de soins se poursuit et met en péril la santé des habitants. Un malade de la tuberculose en rupture de traitement, un autre, séropositif, placé en rétention en vue de son expulsion, des membres du corps médical contraints de faire de la « résistance » pour soigner des patients ... La situation sanitaire ne cesse d'empirer sur l'île.

6 juin 2023. Des rumeurs circulent sur une possible visite du ministère de l'intérieur d'ici la fin du mois de juin à Mayotte, visant à constater les "avancées" de l'opération wuambushu sur place. Selon le média zinfo974, c'est bien davantage la "détresse des autres services publics qui subissent indirectement les conséquences de l'opération qui risque de l'accaparer", notamment les centres hospitaliers, les maisons d'arrêt... sans parler des populations déçues de cette opération jugée "inefficace". Après un mois de tribulations, le Wuambushu est un échec sur tous les plans : migration, insécurité, bidonvilles. La méconnaissance de la société mahoraise mène le pouvoir à des impasses et les brutalités ne règlent rien. Des collectifs de citoyens prennent le relais d'un État défaillant en bloquant l'accès aux hôpitaux depuis un mois. Désormais Mayotte n'est plus un territoire de la République. Après s'être rendues à Mayotte, un collectif d'avocates alerte sur le « climat de haine » entretenu sur place par l'État. Par « des contrôles d'identité à toute heure et en tout lieu », par « la destruction, sans validation préalable par un juge, de quartiers entiers », mais aussi « la diffusion de discours de haine contre les étrangers » et un accès inégalitaire à la justice. Elles sont alarmées par une seule réponse sécuritaire à la misère, qui ne fait que scinder et opposer la population entre elle.

7 juin 2023. Le ministre de l'Intérieur, compte se rendre à Mayotte dans deux semaines afin de dresser un bilan de l'opération Wuambushu. Il sera accompagné de son délégué aux Outre-mer. "La date de fin des opérations approchant, du matériel est susceptible d'être renvoyé en métropole fin août. Les lignes pourraient néanmoins bouger. Les hôtels qui hébergent les 500 gendarmes et policiers supplémentaires sont réservés par la préfecture jusqu'à la fin du mois." Aux Comores, la société civile demande l'interdiction de la Société Sgfm et de tout transporteur maritime ou aérien d'embarquer des Comoriens de Mayotte vers Anjouan sans preuve claire de leur intention et de leur identité. Trois ténors du barreau de Moroni ont décidé de soutenir une plainte contre le président. Ils lui reprochent de trahir la constitution comorienne en collaborant aux expulsions par la France des Comoriens de Mayotte

9-10 juin 2023. Le juge des référés du tribunal administratif rejette le recours contre l'arrêté ordonnant la démolition d'une habitation à Barakani commune de Koungou. Pour demander la suspension de cet arrêté, la famille S relevait la quasi-absence, notoire, de logement sociaux dans le département de Mayotte et faisait notamment valoir qu'en proposant à une famille de 9 personnes d'aller vivre dans un lieu d'hébergement de 50 m2 le préfet ne justifiait pas respecter les exigences de la loi ELAN selon laquelle il était tenu de présenter « une proposition de relogement ou d'hébergement d'urgence adaptée à chaque occupant ». Elle ajoutait que cette proposition était contraire aux dispositions du code de la construction et de l'habitation définissant les normes relatives à un logement décent. Sans répondre sur le premier point, le juge écarte le second en considérant "qu'en vertu du principe tiré de l'indépendance des législations" les dispositions se rapportant à la construction, à l'entretien et à la rénovation des bâtiments seraient inapplicables pour la mise en œuvre des dispositions de la loi ELAN.

Huit arrêtés supplémentaires devraient être pris "d'ici quelques semaines pour atteindre l'objectif de 1000 logements insalubres détruits", a assuré le préfet.

La résorption de l'habitat insalubre, un des objectifs de l'opération "Wuambushu" menée

par le gouvernement à Mayotte, bute sur le manque structurel de logements dans l'île. *"Dans le centre d'hébergement de 224 places, 163 personnes sont hébergées pour six mois, "renouvelables au cas par cas", précise le responsable de l'association Coalia. Mais pour beaucoup d'autres anciens habitants de Talus 2, c'est la débrouille".*

Le collectif « Stop Wuambushu » s'est une nouvelle fois mobilisé samedi 10 juin 2023 au matin à Saint-Denis de La Réunion pour protester contre cette opération. Dans le même temps, les partisans de l'opération Wuambushu se sont rassemblés à Saint-Pierre pour manifester leur soutien.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7009>

## **MONTREUIL**

Depuis Mai 2023, 160 personnes prennent leurs marques dans leur nouveau logement, des studios individuels tout équipés dans un immeuble de cinq étages flambant neuf. *"On est satisfaits. On est très heureux. On est au paradis !",* témoigne l'un d'entre eux. Un nouveau départ pour ces habitants qui ont vécu des années au foyer Bara, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Le lieu, emblématique et historique pour les immigrés, principalement Maliens, avait dû fermer ses portes en raison de son insalubrité. *"C'était totalement indigne. Il y avait des cafards. Et moi, ce qui m'avait frappé quand je suis venu dormir, c'est qu'il y avait même des gens qui dormaient dans les couloirs, sous les boîtes aux lettres. La situation était devenue dangereuse, insalubre et très dure",* se souvient le maire communiste de la ville. C'est lui qui avait déclaré le bâtiment du foyer inhabitable, lui aussi qui avait réquisitionné un bâtiment de l'État dans l'attente d'un relogement des quelque 500 habitants. *"Maintenant, on a de vrais logements, dans quelque chose de beau",* se réjouit-il. À l'ancien foyer Bara, ils étaient 526 et même plus. L'ensemble de ces travailleurs ont été relogés dans cinq résidences à Montreuil et à la rue Bara. Pour le maire, il était important que *"le foyer de la rue Bara reste rue Bara"* et *"qu'on reconstruise à l'endroit même de ce qui est la porte d'entrée historique de l'immigration malienne en France"*. *"Souvent les gens, avant de connaître la tour Eiffel, savaient où était la rue Bara. C'était le lieu où on se retrouvait pour recréer le lien avec la communauté et pour, peut-être, faire les premiers pas dans le parcours d'immigration"*. *"Parfois, je crois que Montreuil a une France d'avance, parce que nous avons une manière non haineuse, non rageuse de résoudre nos problèmes"*. Avec ce nouveau bâtiment, la responsable de l'hébergement au sein de l'association Coallia, gestionnaire du lieu, estime que les gens ici *"sont plus heureux"*. *"Au déménagement, ils m'ont sauté dans les bras. Déjà, ils retrouvent leur ancien site et en plus, ils sont tous seuls dans leur chambre, avec une cuisine. C'est merveilleux de les voir sourire de nouveau. Ils attendaient cela depuis tellement longtemps"*.

## **OUISTREHAM**

Le 29 mai 2023, 6 habitants du campement de Ouistreham et 5 associations ont déposés un référé liberté afin de demander **l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène** des personnes exilées. Une procédure d'urgence vitale répondant à l'inaction, voire l'entrave, des pouvoirs publics locaux. Le juge des référés a rendu sa décision vendredi 2 juin 2023 après-midi, reconnaissant que le manque d'accès à l'eau, à l'hygiène et à des toilettes constituait une carence des autorités publiques de nature à exposer les personnes exilées à des traitements inhumains et dégradants. Le juge a enjoint la mairie de Ouistreham et la préfecture du Calvados à **« créer, à proximité immédiate du campement de migrants, des points d'eau et des latrines, ainsi qu'un dispositif d'accès à des douches selon des modalités prévoyant des créneaux dédiés pour les personnes vulnérables. »** La mise en œuvre de ces mesures devra être organisée en lien avec les associations requérantes et débiter dans **un délai de 8 jours** à compter de la décision du juge. Les mis en cause ont **deux semaines** à compter de la notification de cette décision **pour faire appel** au Conseil d'Etat.

[https://www.lacimade.org/ouistreham-le-droit-a-leau-des-personnes-exilees-enfin-reconnu/?utm\\_source=NL062023&utm\\_medium=NL+&utm\\_id=NL2023](https://www.lacimade.org/ouistreham-le-droit-a-leau-des-personnes-exilees-enfin-reconnu/?utm_source=NL062023&utm_medium=NL+&utm_id=NL2023)

## OULLINS

Avec ces 22 « tiny houses », la Métropole de Lyon expérimente une nouvelle façon d'accueillir du public en difficulté. Pour l'instant, 15 familles avec enfant de moins de trois ans ont déjà pris possession de leur maisonnette, sur le quartier en friche de la Saulaie. Ces petites maisons en bois, d'une superficie de 18 à 20 m<sup>2</sup> sont équipées et offrent à ces mères la possibilité de cuisiner, de se laver et de dormir sereinement. L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité de vie de ces femmes. Ce dispositif est **porté par la Métropole de Lyon dans le cadre de sa politique d'hospitalité** et est mis en œuvre par le Foyer Notre-Dame des sans-abri. *"Ces femmes ont connu des parcours variés : d'errance, d'exclusion familiale – parfois à l'annonce de leur grossesse – de violences conjugales, intrafamiliales ou encore un parcours migratoire. Chaque trajectoire est unique mais pour autant, ce qui les rassemble ici, c'est le fait d'être isolées avec un enfant en bas âge. Ce cadre est idéal pour leur permettre de se poser et de repartir de plus belle"*, souligne la directrice du Foyer Notre-Dame des sans-abri. En plus de ces 22 maisonnettes, la résidence dispose d'espaces communs comprenant une laverie-buanderie mais aussi, des bureaux pour accueillir une assistante sociale et une logicienne qui viennent régulièrement voir ces femmes. Ces logements permettent donc aux familles d'être accueillies dans des conditions dignes et de disposer d'un accompagnement social adapté à leurs besoins respectifs. Ces mères isolées ont choisi personnellement l'emplacement de leur tiny house, selon leurs envies. Certaines ont voulu s'installer vers les blocs communs. D'autres, désirant plus d'intimité, se sont mises en recul sur la parcelle de terrain. Via ce dispositif, les résidentes sont parties prenantes et gardent la mainmise sur de nombreuses décisions. Une attention particulière leur est portée dans cet accompagnement. *"Ici, il y a vraiment l'idée – c'est pour cela que cet endroit s'appelle Le Cocon - que les résidentes participent aux décisions collectives de l'usage des parties communes, à la définition des règles collectives. Elles sont reconnues et respectées dans leurs choix. Nous essayons aussi de les guider dans la remise en place de leurs droits citoyens, de leur place dans la société"*, ajoute la directrice du foyer. Si cet hébergement d'urgence reste temporaire (d'une durée de trois ans), il s'agit avant tout d'un tremplin pour permettre à ces femmes de sortir de la précarité. La qualité de l'habitat leur offre la possibilité de pouvoir cuisiner, dormir en toute tranquillité et représente un gain des conditions de vie pour elles. Talia, nouvelle résidente, explique son parcours : *"Avant d'arriver ici, je vivais dans un hôtel à Perrache, on ne dormait pas bien avec mon fils. Il n'y avait rien pour cuisiner et pas d'espace pour que les enfants jouent. Depuis que je suis à Oullins, c'est impeccable et tranquille. Dans ces tiny houses, il y a tout : un terrain avec de la verdure à l'air libre, un lit confortable pour dormir. En plus, on est proche du métro, des bus."* L'hébergement d'urgence : une des priorités de la Métropole de Lyon Actuellement, **la Métropole accueille 1 200 personnes en hébergement d'urgence**. Concernant ce dispositif, le coût de l'opération s'élève à 1,5 million d'euros, comprenant la construction des tiny houses, la viabilisation du site, les raccordements au réseau, etc. L'accompagnement de ces familles demeure une priorité. *"Que ces femmes en difficulté puissent évoluer dans leur parcours est essentiel. Plus vite on régularise, et plus vite ces femmes trouvent un emploi. Mais, il ne faut pas oublier que l'hébergement d'urgence n'est pas une solution, c'est une roue de secours"*, explique le président de la Métropole.

Par ailleurs, le Foyer fournit à ces familles des colis alimentaires, complétés avec des chèques service. L'association travaille aussi avec la Banque alimentaire du Rhône, en mettant un point d'honneur à ce que les résidentes rédigent une liste de courses, pour choisir elles-mêmes leurs achats. Tiny houses, des îlots refuges pour les femmes isolées et leurs enfants dans la Métropole de Lyon Quartier de la Saulaie à Oullins : un emplacement stratégique. La résidence du Cocon est située à proximité du métro B et de plusieurs lignes de bus. Dans ce quartier en devenir, le projet n'aurait pas pu voir le jour sans la collaboration avec la Ville d'Oullins. *"Le quartier de la Saulaie est très important car nous sommes au cœur des 20 hectares de friches qui vont être aménagées dans les années qui viennent. L'emplacement de la résidence est agréable puisque ces familles ne sont pas isolées, au milieu de nulle part. Elles vivent dans un cadre préservé, ce qui est idéal pour ce genre de projet"*, précise la maire d'Oullins. Pour que ces familles s'intègrent au mieux dans le quartier, des

jours portes ouvertes seront prochainement organisées pour tisser du lien avec les riverains. Le Foyer compte démystifier, faire tomber les tabous et les craintes qui peuvent exister autour de l'arrivée de ces familles. *"L'idée est de faire société ensemble. Que ce ne soit pas un cocon replié sur lui-même, au milieu d'un quartier qui vit sa vie, mais au contraire, que la chrysalide s'ouvre et qu'on établisse un lien fort avec les riverains des alentours"*, souligne la directrice du foyer Notre-Dame des sans-abri.

## PARIS

Le projet de **tiers-lieux d'hébergement d'urgence** pour familles, dit « **Les Acacias** » dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, **va fermer ses portes**. L'hiver dernier, les équipes d'Utopia 56 ont ouvert ce lieu, à deux pas de l'Arc de Triomphe, pour répondre aux besoins des familles, couples et femmes seules à la rue à Paris qui sollicitent l'aide d'Utopia 56 chaque soir, place de l'Hôtel de Ville à Paris. C'était un projet éphémère qui a vu le jour grâce au bon vouloir d'un citoyen qui a mis à disposition d'Utopia 56 cet endroit. **Il prend fin le 17 juin prochain, soit dans trois jours**. Depuis le 25 novembre 2022, ce lieu a permis d'accueillir chaque soir **la quasi-totalité des familles** venant solliciter notre aide, ne laissant donc presque aucune famille à la rue à Paris cet hiver. Pendant ces sept mois, nous avons pu fournir **4237 nuitées aux ménages, soit 2155 personnes hébergées** durant cette période, sans compter celles qui ont pu accéder aux hébergements solidaires. *"Certes, les conditions n'étaient pas optimales, mais cela a permis à des milliers de personnes de dormir en sécurité dans un lieu où elles se sentaient bien, toujours dans la bonne humeur, l'écoute des personnes et le respect mutuel. C'est déjà énorme. C'est avec un grand pincement au cœur que nous fermons ce lieu de vie. L'État doit prendre exemple sur cet acte citoyen. **Des solutions existent.**"*, explique le responsable général du lieu. **Aucune solution de remplacement** n'a été trouvée pour poursuivre le projet et à partir du 18 juin, la majorité des familles, environ 120 personnes par soir, que nous rencontrerons resteront sans solution pour la nuit. Une minorité seulement accèdera à notre dizaine d'hébergements solidaires disponibles chaque soir, ce qui est encore trop peu face au nombre de personnes nous sollicitant. Cela représentera 80 à 90 personnes en plus chaque soir à la rue, sans compter celles qui n'ont pas connaissance de l'association et restent sans solution. Parmi elles, des nourrissons, des femmes enceintes, des enfants qui vont à l'école, des adultes qui travaillent. Une majorité de personnes vulnérables contraintes de survivre à la rue. Des dispositifs d'urgence doivent être mis en place pour que ces ménages n'aient plus à attendre des semaines, voire des mois, une réponse du 115 qui leur donnera une place pour une nuit avant de les remettre dehors. Ce système, dit saturé, depuis des années, doit être actualisé et modernisé, car des solutions existent, la volonté doit suivre. Le gouvernement a prouvé ses capacités d'accueil avec les dispositifs mis en place pour les personnes ukrainiennes qui ont permis d'accueillir dignement près de 100.000 personnes en moins d'un an. Pour rappel, l'article L345-2-2 du code de l'action sociale et des familles précise que *"Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence"*. **L'État ne respecte pas la loi** et en tant qu'association et citoyens concernés, notre combat est de la faire respecter. Malgré leur précarité, ce type de projet, comme les réquisitions, sont des réponses citoyennes aux manquements de l'État. Avec 300 000 personnes à la rue (*Fondation Abbé Pierre*) et 3 millions de logements vacants en France en 2022 (*INSEE*), il est nécessaire que les institutions responsables mettent les moyens pour que plus *« personne ne soit à la rue »*, comme le promettait Emmanuel Macron en 2017.

Depuis le 4 avril 2023, soit 58 jours, 500 jeunes isolés survivent à **même le sol, sans eau courante ni électricité**, dans **une école désaffectée** du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Tous sont ici sans leur famille et sans aucune ressource financière. Beaucoup souffrent de traumatismes psychologiques ou physiques, ainsi que de nombreuses maladies respiratoires et dermatologiques. Tant d'éléments qui définissent, de fait, une **situation d'urgence humanitaire** en plein centre de la capitale française. Sans action immédiate de l'État, un drame semble inévitable. Face à cette situation, quatre associations citoyennes et non subventionnées par l'État, réussissent tant bien que mal à assurer une présence permanente, organiser la vie sur place et distribuer une aide matérielle (tentes,

page20

couvertures, vêtements) et alimentaire d'urgence (deux repas par jour). Des acteurs tels que Médecins du Monde et le Samu Social viennent également assurer des permanences médicales et tentent d'alerter l'Agence Régionale de Santé. Derrière le portail de l'école, six sanitaires mobiles ont été installés par la Mairie de Paris. Une réalité bien loin des standards des Nations unies, recommandant un minimum d'un sanitaire pour 20 personnes et d'une douche pour 50. Malgré ces conditions, ce sont **plus d'une dizaine de nouveaux jeunes** en situation de rue qui **rejoignent chaque jour cette école** afin d'y trouver refuge. Fatalement, au vu de la saturation des espaces intérieurs du bâtiment, plus de **150 jeunes ont été installés deux par deux sous des tentes dans la cour de l'école**. Une promiscuité et une précarité telles, que l'apparition de tensions internes est inévitable. Un autre lieu du 20<sup>e</sup> arrondissement accueille déjà près de 100 jeunes par nuit après seulement deux semaines d'ouverture, et plusieurs malades ou jeunes filles ont dû être mis à l'abri en dehors de l'école. De nombreux individus, associés aux **mouvements d'extrême-droite** « Reconquête », « Némésis » et « Les Natifs », se sont rassemblés à plusieurs reprises devant l'école, **menaçant de futures actions violentes** et demandant l'expulsion des jeunes, sans aucune conscience de ce qu'ils vivent au quotidien. Malgré toutes ces réalités, **18 mails d'alertes, une pétition de plus de 5 000 signatures et les sollicitations de nombreux députés**, ni le ministère de l'Intérieur, ni celui du logement ou de la protection de l'enfance **n'a souhaité répondre ou intervenir**. Selon les informations de la Mairie de Paris, la préfecture d'Île-de-France semblerait vouloir conditionner la mise à l'abri de ces jeunes à une décision d'expulsion du juge judiciaire, sans pour autant en apporter de garantie. Une procédure qui peut prendre des mois et qui ne répond en aucun cas à l'urgence sanitaire, sécuritaire et humanitaire d'une telle situation. Les associations sur place demandent à nouveau aux autorités de **sortir immédiatement de cette situation de crise et de mettre à l'abri ces jeunes exclusivement en Ile-de-France**, et non en région comme cela a pu être évoqué. Elles rappellent que la majorité de ces adolescents ont leurs repères, liens sociaux, rendez-vous médicaux, éducatifs, juridiques et administratifs quotidiens sur Paris et dans les départements voisins. Un nouveau déracinement aurait des incidences sérieuses sur leur équilibre déjà précaire ou le suivi de leur procédure auprès du juge pour enfants et impliquerait le retour à la rue en Ile-de-France de beaucoup de ces jeunes. Dans la mesure où aucune action à très court terme ne serait entreprise par les autorités françaises, **les associations sur place se gardent le droit de se retirer** afin de laisser l'État prendre ses responsabilités.

<https://utopia56.org/fermeture-des-acacias-de-nombreuses-familles-a-la-rue-a-paris/>

<https://utopia56.org/urgent-crise-humanitaire-et-securitaire-a-paris-letat-ferme-les-yeux-les-associations-menacent-de-se-retirer/>

## REALMONT

Un projet de CADA divise les habitants de cette commune de 3.500 habitants entre Castres et Albi. Une cinquantaine de personnes pourraient y être accueillies en vivant dans des logements répartis dans l'ensemble de la commune et des villages environnants. Les CADA fournissent un refuge aux personnes qui ont demandé l'asile en France le temps nécessaire à l'examen de leurs dossiers.

Le préfet du Tarn appelle au calme, par crainte que le projet puisse dégénérer. Il a **convoqué une réunion avec tous les élus et parlementaires** le vendredi 2 juin 2023. Il insiste : *"Actuellement des personnes, sur notre territoire, agitent les populations, agitent les peurs. Et moi, ma crainte, c'est que tout ça, ça se retourne, notamment contre les maires qui nous aident dans cet accueil mais qui ne sont pas les décisionnaires. C'est une décision de l'Etat de créer un CADA. Et donc, quand j'entends le débat sur "Est-ce que Monsieur le Maire était au courant? Est-ce que Monsieur le Préfet a fait ça dans le dos de Monsieur le maire ?" Je dis stop à ceux qui lancent ces polémiques-là. Je l'ai d'ailleurs dit aux élus de la République. Et donc voilà, ce sont des sujets complexes. Ne retournons pas nos populations contre les élus de la République qui font un travail très important et difficile. On a dans le Tarn assez d'élus qui ont été menacés dernièrement pour qu'on puisse agir en responsabilité."* Il y a déjà trois CADA dans le Tarn avec environ 310 places qui ne

sont plus assez suffisantes. Mais pour le RN, et notamment le député de la circonscription, **la population n'a pas été suffisamment concertée** sur le sujet. Il a donc fait imprimer plus de 2000 tracts pétitions et les a glissés dans les boîtes aux lettres des habitants de Réalmont. Donner son avis et informer la population ce n'est pas mettre de l'huile sur le feu dit le député Tarnais : *"Si mettre de l'huile sur le feu, c'est informer mes concitoyens qui n'étaient pas au courant, je veux bien même en prendre le risque. Par contre, par rapport à ce qui s'est passé à Saint-Brevin-les-Pins, j'ai eu la présence d'esprit dans mon tract de ne pas du tout mettre en cause la parole du maire pour ne pas le mettre en porte-à-faux. Il est fort possible qu'il n'ait pas été mis au courant. Je fais attention à ça parce que, à Saint-Brevin-les-Pins, le maire a été mis en difficulté par rapport à ça. Je suis un politique et je peux être contre. C'est le cas et je peux distribuer un tract pétition comme on l'a toujours fait depuis des décennies."* **Les Républicains** du Tarn, via leur président se sont aussi emparés du sujet. Le maire de Lavaur insiste sur **l'inutilité des CADA** : *"En France, plus d'un demandeur d'asile sur deux voit sa requête rejetée : c'est le cas, en particulier, de ces faux réfugiés venus de Turquie, du Maroc, de Côte d'Ivoire ou d'Albanie, pays qui ne sont pas en guerre."*

## RENNES

C'est le troisième passage en centre de rétention administrative (CRA) pour ce Soudanais de 29 ans, originaire du Darfour, débouté de sa demande d'asile en 2021. Arrêté le 20 mai 2023 pour des faits de vol, il a été placé en garde à vue avant d'être transféré en CRA le lendemain, lieu où les étrangers en situation irrégulière sont enfermés en vue d'être expulsés. Sans domicile fixe, l'intéressé vivrait dans la région de Caen. Ce placement en rétention interroge car ce jeune homme n'est a priori pas expulsable : depuis le 15 février 2023, un conflit fait rage au Soudan, opposant deux militaires qui se disputent le pouvoir. Les combats à Khartoum ont forcé de nombreux habitants à fuir. L'ambassade française a fermé après avoir évacué ses ressortissants et l'aéroport est à l'arrêt. **Toute expulsion vers le Soudan est non seulement techniquement impossible, mais surtout illégale au regard du droit européen.** En vertu de la Convention européenne des droits de l'Homme, dont la France est signataire, on ne peut expulser une personne vers un pays en guerre car cela l'exposerait à des *"traitements inhumains et dégradants"*. Fait surprenant, la **préfecture** du Calvados a indiqué à la Cimade, association qui fournit une aide juridique gratuite aux personnes enfermées au CRA de Rennes, avoir **pris attache avec le consulat soudanais** pour permettre l'expulsion de cet homme. Ce dernier a déjà vu son **séjour au CRA prolongé de 28 jours** après passage devant le juge des libertés et de la détention qui a estimé qu'il n'y avait pas d'*"absences de perspectives d'expulsion"* au Soudan le concernant. La cour d'appel qu'il a saisie ensuite n'a rien trouvé à y redire non plus. *"C'est le chat qui se mord la queue : ils ne peuvent l'expulser ailleurs qu'au Soudan et les vols vers Khartoum sont impossibles. C'est un enfermement pour rien"*, déplore une intervenante juridique au CRA de Rennes. Pour ce Soudanais toujours enfermé au CRA de Rennes, la Cimade a décidé de contester sa rétention devant la justice administrative via **un référé-liberté**. Enfin, elle l'a assisté pour demander un réexamen de sa demande d'asile, au vu des récents événements au Soudan.

## Le Refugee food festival

La porteuse de ce projet à Rennes (Ille-et-Vilaine), est ravie. Pour la 5e fois, ce rendez-vous original se tient dans la capitale bretonne, et simultanément dans douze autres grandes villes. Un festival culinaire pour la bonne cause : « quatre restaurants ouvrent leurs cuisines à des cuisiniers venus trouver refuge en France. L'idée étant de créer ensemble des menus inédits. Deux ateliers ouverts au public sont aussi prévus ». Depuis 2016, le **Refugee food festival** vise à faire évoluer les regards portés sur les personnes réfugiées, sous plusieurs aspects : « *il s'agit bien sûr de valoriser leur patrimoines culinaires. Cette année, nous allons mettre à l'honneur des plats tchadiens, afghans. Chacun étant adaptés par les restaurateurs avec lesquels les cuisiniers réfugiés ont travaillé.* » Un travail collaboratif où chacun a à apprendre de l'autre. C'est ce qu'ont apprécié deux femmes du restaurant les Récupérables : « *Nous avons rencontré (une syrienne), il y a à peine deux semaines. Le courant est tout de suite passé. On a vraiment découvert une autre façon de cuisiner.*

*On a été un peu obligé de sortir de notre zone de confort.* » Elle leur a proposé des plats typiques de son pays natal qu'elle a dû quitter, il y a plus de cinq ans, à cause de la guerre : « Cette expérience me permet, pour la troisième fois, de retrouver des saveurs de mon pays natal, tout en les faisant partager. » **Prélude à la journée mondiale des réfugiés, le 20 juin** prochain, cet événement culinaire et solidaire est chaque année un peu plus nécessaire : « Près de 100 millions de personnes sont déracinées et font preuve de résilience pour s'épanouir dans leur pays d'accueil, tient à préciser l'organisatrice sur Rennes. Refugee food festival est l'une des nombreuses **actions** que nous menons, **pour favoriser leur insertion. Il permet aussi aux cuisiniers de trouver du travail, ou de nouer des contacts pour pouvoir se former** ».

### **Le Refugee Food Festival s'installe à Nice du 22 au 25 juin 2023**

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/quel-est-cet-evenement-culinaire-et-solidaire-qui-arrive-a-nice-en-juin-1747978>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/a-rennes-des-menus-concoctes-par-des-cuisiniers-refugies-au-refugee-food-festival-92e86aa0-03c2-11ee-8620-049ca5c7a1cf>

### **SAINT-GERMAIN -EN-LAYE**

Depuis plusieurs mois, dès la veille au soir de l'ouverture de la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, les files d'attente s'allongent. Le sous-préfet lui-même, reconnaît qu'il y a plus de 2 300 titres de séjour en attente et presque 10 000 dossiers en instance ! Les associations d'aide aux étrangers ont entrepris des « veilles » tous les jeudis et vendredis, jours maintenant dédiés. Le sous-préfet a demandé de recevoir les ONG avant la conférence de presse qu'elles ont organisée le jeudi 25 mai 2023, pour dénoncer ces « dégâts humains » (surtout pour le renouvellement des cartes, spécialement des salariés). Le sous-préfet leur a fait quelques promesses du « plan Marshall » qu'il propose : davantage de personnel embauché, 1300 cartes déjà distribuées, samedis travaillés par des volontaires, l'accueil sans Rendez-vous pour les documents périmés... Mais on ne peut espérer un retour à la normale que dans de plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

[https://actu.fr/ile-de-france/saint-germain-en-laye\\_78551/yvelines-titres-de-sejour-pas-de-toilettes-pas-de-points-d-eau-mais-des-promesses\\_59651563.html](https://actu.fr/ile-de-france/saint-germain-en-laye_78551/yvelines-titres-de-sejour-pas-de-toilettes-pas-de-points-d-eau-mais-des-promesses_59651563.html)

### **STRASBOURG**

À l'occasion de **la semaine des réfugiés**, le Foyer Notre Dame de Strasbourg, qui héberge et accompagne 1.500 réfugiés et demandeurs d'asile, a organisé mercredi 14 juin 2023, une "marche des parapluies", symbole de protection des réfugiés, pour tenter de faire changer les regards sur la question. Ils sont venus avec des foulards bleus et des parapluies blancs : des salariés du Foyer Notre Dame et des réfugiés qu'ils accueillent ont défilé dans les rues de Strasbourg à l'occasion de la semaine des réfugiés, **le parapluie étant le symbole de protection des réfugiés**. "*Cet événement est l'occasion pour nous de déconstruire des préjugés*" explique la directrice du pôle insertion jeunes de l'association. "*Permettre au public de connaître les personnes qu'on accueille, qu'on se rende compte que même s'ils viennent d'ailleurs, ils sont comme nous*". "*L'air du temps n'est pas à considérer, que nous avons besoin des personnes issues de ces migrations*" ajoute-t-elle. "*Et pourtant c'est une vraie plus-value et pas que dans les métiers en tension. Au-delà de ça, on a besoin de ces échanges et de cette richesse culturelle. Ces personnes viennent parfois de pays en guerre, ce sont des réfugiés climatiques ou alors elles ont tout simplement rencontré des problèmes dans leurs pays. Ce sont des personnes issues de la migration forcée, ce ne sont pas des gens qui ont fait le choix de quitter leur pays et leur culture*". Un jeune homme arrivé d'Ethiopie il y a 4 mois témoigne : "*Je suis ici pour plusieurs raisons : d'abord pour être en sécurité, c'est pour ça que j'ai choisi la France. Je veux juste dire merci à la France, à son gouvernement et aux français, ils m'ont accepté et maintenant je suis heureux. Pour le futur je voudrais devenir guide touristique, c'est mon projet, je veux apprendre l'histoire de la France*". Rester en France, trouver un emploi : ces réfugiés sont accompagnés dans leurs projets par le Foyer Notre Dame. **1.500 personnes sont ainsi prises en charge, de toutes les nationalités.**

En cette semaine des **réfugiés**, Strasbourg accueille 150 collectivités et associations pour réfléchir à l'accueil et l'inclusion. La problème est criant dans le capitale alsacienne, où de nombreuses personnes dorment à la rue. *"Ça fait longtemps qu'on est dans une situation dramatique, souligne un membre du Collectif contre la précarité Strasbourg-Eurométropole. Il n'y a pas un seul parc à Strasbourg où il n'y a pas de tentes."* À ceux qui estiment que la France accueille trop de demandeurs d'asile et de réfugiés, aussi secrétaire général de la Fédération du **Secours populaire** du Bas-Rhin répond : *"Ce n'est pas qu'on en accueille trop, c'est qu'on les accueille mal. Les politiques sont insuffisantes"*. Il rappelle que ces migrants *"ne viennent pas par choix"*, et fuient la guerre et la pauvreté.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/ils-sont-comme-nous-le-foyer-notre-dame-de-strasbourg-veut-changer-le-regard-sur-les-refugies-1373824>

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction-de-7h45/refugies-demandeurs-d-asile-ce-n-est-pas-qu-on-en-accueille-trop-c-est-qu-on-les-accueille-mal-7186492>

## MANCHE

### NAUFRAGE DE NOVEMBRE 2021

**Deux autres militaires ont été mis en examen** jeudi 1er juin 2023 dans l'enquête sur la mort de 27 migrants qui tentaient de traverser la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni, en novembre 2021. Les deux militaires étaient à bord d'un patrouilleur de la Marine française qui naviguait à *"proximité relative"* du canot pneumatique sur lequel se trouvaient les exilés. Cinq personnes, trois femmes et deux hommes, avaient déjà été mis en examen le 25 mai 2023 pour non-assistance à personne en danger. Ce sont donc au total sept personnes qui sont actuellement inculpées dans cette affaire. Elles sont soupçonnées d'avoir été appelées à l'aide à une quinzaine de reprises et de ne pas avoir porté secours aux migrants la nuit du naufrage. Personne n'était venu en aide aux naufragés. Ni côté français, ni côté britannique, chacun ayant passé la nuit à se renvoyer la balle, selon des documents de l'enquête judiciaire. L'audition des opérateurs du Cross (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) par les enquêteurs laisse penser que ceux qui avaient réceptionné les appels ce soir-là n'avaient pas pris la mesure du danger qu'encourraient les migrants en détresse. Pire, les enregistrements des conversations entre le Cross et les exilés laissent entendre des moqueries de la part des agents des secours. Les retranscriptions de conversations laissent apparaître que le Cross a contacté à plusieurs reprises les garde-côtes britanniques qui n'ont, eux non plus, pas envoyé de navire sur place. Une enquête est également en cours outre-Manche. **Dix passeurs présumés**, majoritairement afghans, ont aussi été **mis en examen** dans cette affaire.

Ce sont au moins 45 000 demandeurs d'asile qui ont rejoint les côtes britanniques en 2022, en majorité des Afghans, des Iraniens et des Albanais. Quelques 8 000 personnes en détresse ont été secourues dans les eaux françaises.

### Baissé de 20% des traversées grâce à leur plan anti-immigration

Selon le **ministère de l'Intérieur britannique**, les **traversées de la Manche ont diminué** de 20% entre le mois de janvier et mai 2023, par rapport à l'an dernier. Londres a recensé 7 610 arrivées sur son sol depuis le début de l'année, contre 9 984 l'année dernière à la même période. Il s'est également enorgueilli d'avoir limité le nombre de migrants albanais. En décembre 2022, un accord entre Londres et Tirana prévoyait une accélération des expulsions de migrants et un traitement accéléré des demandes d'asile. *"Nous avons maintenant renvoyé 1 800 personnes en Albanie en seulement six mois. Nous sommes passés d'environ une demande d'asile albanaise sur cinq à seulement une sur 50 maintenant"*. Côté **français**, le **constat est le même**. *"Nous constatons effectivement une baisse de 20% du nombre de migrants ayant réussi la traversée de la Manche depuis le début de l'année 2023, comparativement à la même période de 2022. Et une baisse de 35%*



des bateaux ayant effectué une traversée maritime réussie", "Ces résultats significatifs et encourageants [de la baisse des passages] sont dus au renforcement de la coopération franco-britannique et à l'engagement sans faille des forces de sécurité intérieure mobilisées quotidiennement, de jour comme de nuit" a détaillé la préfecture du Nord. Londres s'est rapidement targué d'avoir obtenu ces résultats grâce à sa politique migratoire et aux accords passés ces dernières années avec Paris. "Ma politique est très simple : c'est à ce pays - et à votre gouvernement - de décider qui vient ici, et non aux gangs criminels. Je ferai tout ce qui est nécessaire pour y parvenir. J'ai dit que j'arrêterai les bateaux et je le pense vraiment", a déclaré début juin 2023, le premier ministre britannique. Les accords franco-britanniques ont été signés pour freiner les arrivées de migrants par la Manche via d'importants déploiements de moyens techniques (clôtures, drones, caméras...) et humains (multiplication des patrouilles). En mars 2023, une enveloppe de 500 millions d'euros a même été versée par Londres à Paris pour militariser davantage la frontière française, dans la région de Calais et Grande-Synthe notamment. Les associations d'aide aux migrants reconnaissent elles aussi que **le durcissement de la politique franco-britannique a eu un impact sur les départs**. "La présence policière est vraiment très élevée sur le littoral", explique une membre d'Utopia 56 à Calais. "On sent que le message est plus dur qu'avant : empêcher les traversées à n'importe quel prix". Depuis cet hiver, l'association estime que les forces de l'ordre sont montées d'un cran dans les actes violents. "Nous avons de plus en plus de témoignages qui font état d'utilisation de bombes lacrymogènes au moment des interceptions des canots mis à l'eau. Les bombes lacrymogènes ont l'avantage [pour la police] de créer la cohue. Il y a un côté paralysant". Jusqu'ici, les policiers avaient ordre de "taillader" les embarcations pneumatiques pour les rendre inutilisables, voire de les brûler. "Le plan [britannique] fonctionne en ce sens. Ils utilisent tous les moyens pour empêcher les bateaux de se mettre à l'eau". "Je me souviens d'une famille en larmes sur la plage parce qu'elle venait d'être gazée, ou même d'une embarcation qui avait touché l'eau mais qui a quand même reçu une bombe lacrymo jetée à l'intérieur du bateau". Pour Utopia 56, **les conditions météorologiques ont également pu jouer un rôle non négligeable dans la baisse des traversées**. Au mois de mai 2023, les vents forts, la houle et les courants ont poussé les exilés à reporter leur projet de départ. Il y a eu peu de tentatives de traversées. "La pluie, les vagues et le vent entrent en ligne de compte. Les migrants ne prennent pas la route à n'importe quel prix, ils attendent des conditions favorables".

## MÉDITERRANÉE

### GEO BARENTS

Pendant trois heures, samedi 27 mai, l'équipage du Geo Barents a procédé au sauvetage d'un **bateau surchargé**. **Au total, 606 migrants ont été secourus** par le navire humanitaire de Médecins sans frontières (MSF). Parmi les rescapés, on compte 11 femmes et 151 mineurs, dont 20 enfants de moins de 13 ans. Les équipes de MSF ont été alertées par le MRCC italien (centre de coordination des secours maritimes) alors qu'elles s'entraînaient en mer à des exercices de sauvetages près de la Sicile. Rome a demandé au navire humanitaire de les prendre en charge, sous la supervision des garde-côtes italiens. Avant d'être secourus, "les rescapés ont passé près de cinq jours en mer dans des conditions très difficiles", précise l'ONG. Sur le bateau, probablement parti de **l'est de la Libye**, les exilés étaient entassés sur trois niveaux. À bord du Geo Barents, les migrants ont pu avoir "**accès à des services de base : nourriture, eau, toilettes, douches, vêtements propres et kits d'hygiène**", ajoute MSF. Des produits essentiels "pour les aider à se rétablir et à retrouver leur dignité". Le navire **ambulance faisait route lundi matin vers Bari**, au sud de l'Italie, pour débarquer les naufragés. Les équipes regrettent l'attribution de ce port, situé à environ **40 heures de navigation** du lieu du sauvetage.

### NADIR

Dimanche 28 mai 2023, dans la matinée, le voilier Nadir a repéré, grâce aux **Pilotes**

**volontaires**, un canot "*surpeuplé avec environ 55 personnes en détresse*", selon l'ONG ResQship qui affrète le bateau. Le voilier n'étant pas équipé pour prendre à bord les exilés, les humanitaires leur ont fourni des gilets de sauvetage et les ont escortés jusqu'à l'île de Lampedusa. Mais les naufragés ont finalement été secourus par les garde-côtes italiens. "*Le moteur n'arrêtait pas de tomber en panne et le carburant fuyait*", précise Resqship. Lundi, 1er juin, plusieurs opérations de sauvetage ont été menées. Pendant la nuit, le Nadir de Resqship a porté assistance à un total de 160 personnes sur 4 embarcations en détresse dans la zone SAR maltaise.

## **MARE\*GO**

Vendredi 2 juin 2023, le navire Mare\*Go a été retenu, au port de Lampedusa pour 20 jours, pour avoir enfreint la récente loi italienne sur le sauvetage d'embarcations de migrants. Il a **refusé de se rendre jusqu'au port de Trapani** pour y déposer les **36 migrants** secourus vendredi 2 juin 2023 par l'équipage. C'était la première opération de sauvetage pour ce nouveau navire humanitaire. "*Nous avons décidé de faire route vers Lampedusa*", a indiqué l'ONG qui affrète le navire. "*Nous avons clairement informé les autorités que le Mare\*Go n'est pas équipé pour prendre en charge les personnes secourues durant une si longue période*", a également indiqué l'ONG, précisant que le navire devrait naviguer 32 heures pour rejoindre le port de Trapani. Le Mare\*Go n'est pas adapté au sauvetage en mer. Il sillonne depuis fin mai 2023 la Méditerranée centrale mais reste à proximité des canots en détresse en attendant les garde-côtes. Les humanitaires fournissent de l'eau et des gilets de sauvetage aux naufragés. Vendredi, ils ont décidé de mettre en sécurité les 36 migrants après une "*évaluation*" de la situation à bord du canot. En plus des 20 jours d'immobilisation, l'équipage du Mare\*Go doit également payer une amende de 3 333 euros. L'ONG a lancé un appel aux dons sur son site pour rassembler cette somme.

## **SEA-EYE 4**

Dimanche 28 mai 2023, **17 personnes ont été récupérées** en mer par le Sea-Eye 4, de l'ONG allemande éponyme. Alerté par **Pilotes volontaires**, une association qui survole la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone), l'équipage a pu mettre en sécurité les exilés. Les autorités italiennes ont attribué au Sea-Eye 4 le **port d'Ortona**, dans le sud de l'Italie, comme lieu de débarquement. "*Les survivants devront passer quatre jours de plus en mer après leur épreuve*", déplore

Vendredi 2 juin 2023, le navire Sea-Eye 4 a été retenu, au port d'Ortona pour 20 jours pour avoir enfreint la récente loi italienne sur le sauvetage d'embarcations de migrants. Aux yeux des autorités italiennes, le Sea-Eye 4 est coupable de ne pas s'être dirigé immédiatement vers le port sûr qui lui avait été attribué après avoir un sauvetage au large de la Libye. Dimanche 28 mai 2023, l'équipage a effectué une première opération avec la prise en charge de 17 migrants. Mardi, alors qu'il remontait vers l'Italie, l'équipage a fait un détour pour porter assistance à un autre bateau de 32 personnes. Puis il s'est dirigé vers un troisième canot de 400 exilés qui lançait un appel de détresse, dans la zone de recherche et sauvetage (SAR zone) maltaise. Les 400 exilés ont finalement été secourus par les garde-côtes italiens le lendemain après avoir rejoint la SAR zone italienne.

## **GARDE-COTES ITALIENS**

Le 7 juin 2023, les garde-côtes italiens ont participé à trois opérations de sauvetage dans le sud de la Calabre, l'une concernant près de 900 personnes et deux autres environ 100 et 150 personnes.

## **SOS HUMANITY 1**

Vendredi matin 26 mai 2023, le Humanity 1, de l'ONG SOS Humanity, a secouru **88 migrants**. Le navire se dirigeait lundi matin 29 mai 2023, vers **Livourne**, en Toscane. Il devrait

arriver mardi. Selon les rescapés, **un autre bateau se trouvait en détresse** mais le Humanity 1 n'a **pas été autorisé par les Italiens à lui venir en aide.**

## **MALTE – LIBYE**

### **Histoire d'un bateau fantôme renvoyé en enfer.**

En début de la 4<sup>ème</sup> semaine de mai 2023, la plateforme d'aide aux migrants en mer, **Alarm phone**, a été contactée par un **navire en détresse** en Méditerranée centrale avec à son bord **environ 500 migrants**. Après deux jours de recherches, le navire semblait avoir disparu, laissant craindre un naufrage meurtrier. Mais l'organisation, vendredi 26 mai 2023, a eu confirmation que le bateau a en fait été **récupéré par des garde-côtes libyens**, bien **loin de leur zone d'exercice**, et ramené en Libye. Les passagers ont été **placés en détention à Benghazi**, à l'est du pays. Le 29 mai 2023, Alarm phone et trois autres organisations humanitaires impliquées dans les recherches du navire (Emergency, Sea Watch et Mediterranea Saving Humans) retracent, heure par heure, l'histoire de ce refoulement.

**Mardi 23 mai 2023**, dans l'après-midi. Alarm phone reçoit un **appel de détresse** provenant d'un bateau en difficultés dans la zone de recherche et sauvetage (SAR zone) maltaise, avec quelque 500 personnes à bord. Les passagers indiquent être originaires de Syrie, d'Égypte, du Bangladesh et du Pakistan. Au téléphone, une personne arabophone affirme que le navire - un vieux bateau de pêche en métal - est **parti de Tobrouk, dans l'est de la Libye** et que le moteur de l'embarcation s'est arrêté. À bord, les passagers, parmi lesquels 45 femmes, dont certaines sont enceintes, et 55 enfants, **doivent écoper l'eau** qui entre désormais dans le navire. Contacté par Alarm phone, le centre de coordination des opérations maritimes maltais, le **RCC Malte, confirme avoir été alerté de la situation et annonce qu'il va agir**. Un signalement est envoyé à un cargo marchand situé à proximité des migrants mais **il n'intervient pas**. Vers 17h, le bateau de sauvetage Life support de l'ONG Emergency se tient prêt à intervenir. Il avertit le **MRCC italien**, qui lui répond que le navire de migrants étant situé dans la SAR zone maltaise, **c'est à La Valette de coordonner l'opération**. À bord, la situation se dégrade, indiquent des passagers lors de leurs échanges avec Alarm phone. De plus en plus d'eau entre dans le bateau, forçant les passagers du pont inférieur à se regrouper sur le pont supérieur. "**Le bateau coule**", alerte une migrante. Une personne signale également qu'une femme est sur le point d'accoucher. Peu après 20h, l'ONG de sauvetage SOS Humanity, qui affrète le navire ambulance **Humanity 1**, indique à Alarm Phone **faire route vers la dernière position** connue du bateau, donnée à 19h17.

Alors qu'aucune opération de secours n'est lancée dans la journée du 23 mai, **le 24 au matin, les garde-côtes libyens quittent Benghazi** en direction du navire en difficulté. Dix minutes plus tard, Alarm phone perd le contact avec les passagers du bateau à la dérive. Tout au long de la journée, ses appels restent sans réponse. De son côté, Emergency tente de reprendre **contact avec le RCC maltais pour lancer une opération de secours, en vain**. Tout l'après-midi du 24 mai, l'avion Seagull, de l'opération de surveillance européenne en Méditerranée Irini, survole la zone indiquée par les passagers mais **ne parvient pas à repérer le navire**. Le Life Support d'Emergency, l'Ocean Viking de SOS Méditerranée et le Humanity 1 de SOS Humanity se joignent aux recherches mais le navire reste introuvable. Au cours de la journée du **jeudi 25 mai**, Alarm phone poursuit ses contacts avec les centres de coordination des sauvetages en mer **italien et maltais**. **Frontex** et la direction de l'opération Irini sont également interrogés mais sont **incapables de dire ce qu'il est advenu du navire**.

Ce n'est que vendredi matin, **le 26 mai**, qu'Alarm phone apprend par un proche de l'un des passagers du navire ce qu'il est arrivé : **rejoint par les garde-côtes libyens, les 500 migrants ont été renvoyés en Libye et emprisonnés à Benghazi**. Selon d'autres témoignages recueillis par Alarm phone auprès de proches, le bateau se serait retrouvé **bloqué par les Maltais** après être entré dans ses eaux territoriales. Il aurait ensuite été **repoussé vers le large puis intercepté par la vedette libyenne** qui approchait. "*Au lieu d'amener en lieu sûr des personnes qui avaient tenté d'échapper à*

*l'extrême violence [...], une autorité d'un État membre de l'Union européenne - à savoir le RCC Malte - a décidé d'organiser un refoulement massif par procuration en mer, forçant 500 personnes à parcourir 330 km pour se retrouver dans une prison libyenne", condamne Alarm phone dans son communiqué.*

Cette opération de refoulement est loin d'être la première menée par les autorités maltaises. Depuis des années, la petite île européenne reste fermée aux débarquements des migrants secourus en mer Méditerranée. Jamais ou presque, elle n'a autorisé les ONG à entrer dans ses ports. Jamais ou presque non plus, elle n'est venue prêter main forte aux embarcations en détresse dans ses eaux territoriales. Le dernier rapport du Conseil européen sur les réfugiés et exilés (ECRE) publié en 2021 et mis à jour en mai 2022, détaillait les comportements "illégaux" voire cyniques de La Valette. "Les autorités sont accusées de faire tout leur possible pour empêcher les bateaux d'entrer dans leur SAR zone [zone de recherche et de sauvetage] conformément à un protocole d'accord entre La Valette et Tripoli, signé en mai 2020", rappelait l'ECRE. À la place, Malte laisse carte blanche aux garde-côtes libyens pour s'occuper des interceptions de canots d'exilés, en dépit des conditions de vie intolérables pour les migrants renvoyés vers Tripoli. Parmi les cas de refoulements notables, en octobre 2022, quatre ONG ont accusé le RCC de Malte d'avoir ordonné à un navire marchand d'amener en Egypte des migrants secourus à moins de 300 kilomètres des côtes maltaises.

<https://alarmphone.org/en/2023/05/29/500-people-abducted-at-sea/>

## **LE CAP TRAGIQUE DU MILLIER DE DECES ATTEINT EN MEDITERRANEE CENTRALE ALORS QUE LES INTERCEPTIONS ET LES RETOURS FORCES SE POURSUIVENT SUR FOND D'ESCALADE DE LA VIOLENCE EN LIBYE**

Le projet « migrants disparus » de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a recensé **1 030 décès** en Méditerranée centrale depuis le début de l'année. Ces chiffres sont en deçà de la réalité. Ils marquent une augmentation inquiétante du nombre de décès par rapport à la même période l'année dernière. Entre le 14 mai et le 3 juin 2023, **900 personnes** au moins ont été **renvoyées de force en Libye** selon l'OIM, totalisant à ce jour 6 684 personnes interceptées par les garde-côtes libyens en 2023. Plusieurs interceptions en Méditerranée centrale ont également été observées et rapportées par des ONG de recherche et de sauvetage. Le 24 mai 2023, SOS Humanity a été témoin d'un refoulement illégal effectué par un navire marchand. Selon l'ONG, le MRCC italien a lancé une alerte à Humanity 1 et aux navires se trouvant à proximité concernant une embarcation en détresse avec 27 personnes à bord. Humanity 1 a indiqué que les personnes en détresse avaient été amenées à bord du navire marchand P. Long Beach, et a enregistré une conversation radio au cours de laquelle le capitaine du navire marchand confirmait avoir amené les rescapés en Libye. Le 8 juin 2023, l'avion Sea Bird et le Geo Barents de MSF ont vu des garde-côtes libyens intercepter dans les eaux internationales une embarcation en détresse transportant une cinquantaine de personnes, avant d'y mettre le feu.

La recrudescence des départs s'explique en partie par la situation chaotique qui règne en Libye. Des tensions ont été signalées dans la ville côtière de Zaouïa fin mai 2023, avec des attaques aériennes menées par le premier ministre de Tripoli dans le but d'envoyer un signal aux opposants. La Mission de soutien des Nations Unies en Libye (UNSMIL) a appelé les parties impliquées à « respecter les lois nationales et internationales » et à « protéger la population civile ». Les ambassades américaine et britannique ont également réagi à l'escalade des tensions, appelant à la détente entre les parties impliquées dans les violences à Zaouïa. Le début du mois de juin n'a pas été marqué par une désescalade de la violence envers les personnes vivant et transitant en Libye, avec des « *migrants détenus lors de raids* » dans la ville frontalière de Musaid et dans d'autres régions de l'est de la Libye.

<https://sosmediterranee.fr/regards-sur-la-mediterranee-centrale/61-sur-fond-de-situation-chaotique-en-libye-les-departs->

## UNION EUROPÉENNE

### LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN EUROPE

Dans plusieurs pays européens, les gouvernements ont fait voter des lois restrictives sur l'immigration illégale dans le but de réduire les arrivées de migrants. C'est le cas au Danemark ou au Royaume-Uni. Mais les entreprises de ces deux États ont besoin de cette main-d'œuvre étrangère dans des secteurs en tension. En France, des parlementaires de droite proposent de rétablir des quotas sur les arrivées d'immigrés.

En **France**, d'après une étude datant de 2021, entre 25 et 40% des travailleurs sont immigrés dans ces métiers : employés de maisons, agents de sécurité, ouvrier dans le bâtiment... Des métiers dit essentiels, mais qui se définissent par un niveau de qualification plus faible et avec de fortes contraintes physiques. Ce sont aussi des métiers en tension : des secteurs où les entreprises peinent à recruter. C'est le cas par exemple pour les aides à domicile. Environ 85% des employeurs disent rencontrer de grandes difficultés pour répondre à la demande faute de travailleurs, selon les chiffres de Pôle emploi. Dans son nouveau projet de loi sur l'immigration, le gouvernement entend lutter contre l'immigration irrégulière tout en favorisant l'intégration par le travail. "*Être méchant avec les méchants, être gentil avec les gentils*" selon les mots du ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin. Certains à droite souhaitent des quotas sur les régularisation de sans-papiers. Une proposition du groupe les Républicains (LR), reprise par certains députés de la majorité, voudrait que si un travailleur immigré gagne en dessous de deux ou trois fois le Smic, il ne peut accéder à une régularisation de ses papiers. Deux Smic en France : cela correspond à 2 700 euros nets par mois. Et pourtant les immigrés sont surreprésentés dans les métiers les moins bien payés. Selon une étude de l'Organisation International du travail, ils gagnent en France 9% de moins en moyenne que les travailleurs sans ascendance migratoire. Derrière la proposition des LR, il y a un point de débat central : **la rémunération comme critère pour obtenir un visa de travail**. Cette règle est en vigueur au Danemark : la loi impose aux entreprises que la rémunération atteigne un minimum annuel de 448 000 couronnes, soit environ 60 200 euros brut. Une manière de limiter drastiquement le nombre de visas délivrés.

Le **Danemark** est le pays donné en exemple en France, notamment par le Rassemblement National (RN) et les Républicains. Les politiques de droite s'y rendent en visite depuis quelques semaines. Une façon, disent-ils, de s'inspirer de ce pays à la politique migratoire la plus stricte en Europe. Au Danemark, les gouvernements successifs font tout pour décourager les migrants de venir s'installer. Confiscation des biens une fois arrivés sur le territoire, accès restreint aux allocations... Sur le travail, il y a de nombreuses barrières à l'emploi des travailleurs non européens : notamment "une liste positive" de métiers autorisés. Cette politique semble porter ses fruits : ces dernières années, le pays a vu un très faible taux d'arrivées de migrants. **Mais l'absence d'étrangers provoque une pénurie de main-d'œuvre**, dans ce petit État de 6 millions d'habitants confronté à une faible taux de natalité. Pour pallier le problème, les organisations patronales danoises proposent de favoriser l'immigration d'une main-d'œuvre qualifiée. Un syndicat du secteur public avertissait en 2020 que 40 000 travailleurs sociaux et de la santé manqueraient d'ici à 2029, le syndicat danois des infirmières anticipe lui un manque de 6 000 infirmières. Et Copenhague amorce finalement un début de marche arrière. Face au désarroi des chefs d'entreprise, le Parlement danois a adopté fin mars plusieurs amendements à la loi sur les étrangers afin de permettre aux entreprises de recruter plus facilement des travailleurs en provenance de pays non membres de l'Union européenne.

Au **Royaume-Uni** aussi, les mesures anti-immigration mises en place par le gouvernement inquiètent les entreprises. Le nouveau projet de loi britannique contre l'immigration illégale prévoit d'empêcher les migrants arrivant par la Manche de demander l'asile. Ce texte déboucherait sur la détention puis l'expulsion de plus de 3 000 demandeurs d'asile par mois dès janvier prochain. Elle est fermement **critiquée par le patronat**, qui la juge "*contre-productive*". Les entreprises réclament au contraire davantage d'immigration afin de pourvoir les plus d'un million d'emplois vacants dans le pays.

## **REFORME DE LA POLITIQUE D'ASILE DE L'UNION EUROPEENNE**

La journée de jeudi 8 juin 2023 a été marquée par de difficiles **négociations entre États membres sur l'immigration**. Les ministres européens de l'Intérieur réunis à Bruxelles sont parvenus à **signer un accord dans la soirée** après trois ans d'intenses débats - le projet de réforme a été présentée par la Commission européenne en septembre 2020. Ce feu vert ouvre la voie à des pourparlers avec le Parlement européen, en vue d'une adoption de la réforme avant les élections européennes de juin 2024. "*Ce ne sont pas des décisions faciles pour tous ceux qui sont autour de la table, mais ce sont des décisions historiques*", a salué la ministre allemande de l'Intérieur. La commissaire européenne aux Affaires intérieures s'est réjouie d'une "*étape très importante*" pour le Pacte sur l'asile et la migration. Cet accord contient :

### **1/ Mécanisme de solidarité**

L'un des textes agréés par les ministres prévoit un **système de solidarité** entre États membres dans la prise en charge des migrants. Quelque **30 000 demandeurs d'asile seraient relocalisés chaque année dans un pays de l'Union européenne** (UE). Ce mécanisme de solidarité serait rendu obligatoire mais "flexible" au sein de l'UE dans la prise en charge des exilés. Les États membres seraient tenus d'accueillir un certain nombre de ces demandeurs arrivés dans un pays de l'UE soumis à une pression migratoire, ou à défaut d'apporter une contribution financière. Les pays qui refuseraient d'accueillir des migrants devraient payer 20 000 euros pour chaque demandeur d'asile non relocalisé. Ces sommes seraient versées sur un fonds géré par la Commission et destiné à financer des projets liés à la gestion de la migration.

### **2/ Examen accéléré des demandes d'asile**

Les États membres sont contraint à mettre en œuvre une **procédure accélérée d'examen des demandes d'asile -12 semaines maximum-**, dans des centres situés aux frontières, pour les migrants qui ont statistiquement le moins de chances de se voir accorder le statut de réfugié. C'est le cas, par exemple, des ressortissants "*du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, du Sénégal, du Bangladesh et du Pakistan*", a commenté la secrétaire d'État belge à l'Asile et à la Migration. L'objectif est de faciliter le renvoi de ces migrants vers leur pays d'origine ou de transit.

### **3/ Des propositions non retenues**

Lors des discussions, une dizaine d'États membres, dont l'Italie et la Grèce, ont exprimé leur opposition ou leurs réserves sur les propositions sur la table. C'est le cas par exemple de la volonté de certains pays de verser de l'argent aux pays en première ligne dans les arrivées de migrants. En échange, ces États généreraient l'accueil des exilés. Une proposition farouchement rejetée par certains pays, dont l'Italie. "*Nous avons écarté l'hypothèse selon laquelle l'Italie et tous les États membres de première entrée seraient payés pour garder les migrants irréguliers sur leur territoire. L'Italie ne sera pas le centre d'accueil des migrants au nom de l'Europe*", a indiqué dans un communiqué le ministre italien. L'Italie et la Grèce, ainsi que d'autres pays, réclamaient de leurs côtés de pouvoir renvoyer des migrants déboutés du droit d'asile vers des pays tiers "*sûrs*" par lesquels ils ont transité, même en l'absence d'autres liens (famille, travail...) entre le migrant et ce pays. Une idée

qui rencontrait l'hostilité de l'Allemagne. Le compromis prévoit qu'il revient aux États membres d'apprécier si le simple transit constitue un lien suffisant. La ministre allemande avait réclamé que *"les familles avec des enfants en bas âge ne soient pas soumises à la procédure frontalière"*. Cette disposition, qui était défendue par une minorité d'États membres, ne figure toutefois qu'en annexe du texte.

#### **4/ Hostilité de certains pays**

La **Pologne et la Hongrie ont voté contre** la réforme, tandis que la Bulgarie, Malte, la Lituanie et la Slovaquie se sont abstenues, a-t-on appris auprès de la présidence suédoise du Conseil de l'UE, qui a mené les longues et complexes négociations. Le Premier ministre hongrois **nationaliste Viktor Orban a qualifié vendredi d'"inacceptable"** cet accord. *"Bruxelles abuse de son pouvoir. Ils veulent 'relocaliser' les migrants vers la Hongrie par la force. C'est inacceptable"*, a-t-il réagi.

Annoncé le 11 juin 2022 par le ministre de l'Intérieur français, alors que la France occupait la présidence du Conseil de l'Union Européenne, **le mécanisme de solidarité européen** a été mis en place dans le but de soutenir les pays en première ligne, comme l'Italie ou la Grèce, face à l'afflux de migrants rejoignant l'Europe. Avec comme objectif initial de relocaliser 8 000 demandeurs d'asile ; un an plus tard, le bilan est mitigé pour ce système de solidarité européen. Depuis juin 2022, 1457 relocalisations (32 transferts, au total) ont eu lieu depuis tous les pays : Chypre, Espagne, Grèce, Italie et Malte -MED5 -- vers l'Allemagne, la France, le Luxembourg, la Bulgarie, la Roumanie, la Finlande, le Portugal et la Croatie. *"On voit que ça n'a pas vraiment pris dans le sens ou les chiffres sont quand même bien en deçà de ce qui avait été annoncé en termes d'objectifs"*, commente un analyste de l'Institut des politiques migratoires. De son côté, la Commission européenne, via un porte-parole, assure qu'un *"nombre important d'engagements ont été pris, en particulier par l'Allemagne et la France"* et que *"d'autres relocalisations sont en préparation"*. Toujours selon la Commission, *"tous les pays participants ont convenu de poursuivre la mise en œuvre du mécanisme, afin [...] de respecter leurs engagements [les 8 000 relocalisations]"*. Depuis son lancement, le mécanisme, tout comme le précédent, fait face à des obstacles politiques nationaux. *"L'accueil est différent en fonction des États. Et certains, comme la Belgique, les Pays-Bas ou même la France, ont des systèmes de réception déjà saturés et n'ont pas forcément la capacité pour accueillir plus en ce moment"*. Mais c'est aussi au niveau européen que la solidarité montre ses limites. En 2015, le premier traité mis en place suite à la crise migratoire rendait la participation des États obligatoire. Suite à des difficultés, dans celui adopté en juin dernier, seuls les états volontaires ont contribué car *"certains pays ne voulaient pas participer"*. Notamment les pays coutumiers des prises de position anti-migrants ( République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovaquie - (Visegrad). *"C'était compliqué d'obliger des États à participer alors que d'autres refusaient"*. *"Mais au moins, au lieu de perdre énormément de temps à essayer d'associer les réticents au projet, je pense que c'est plus productif d'avancer d'abord par solidarité"*, tempère l'analyste. Une fois l'engagement des 8 000 relocalisations respecté, un nouvel accord sera-t-il signé ? Probablement pas. Même l'Italie, qui a pourtant bénéficié de *"près des deux tiers"* des relocalisations et qui est *"le principal destinataire des fonds européens consacrés à la migration"*, selon le commissaire européen, ne souhaite pas poursuivre dans cette voie. *"L'Italie ne soutient aucune hypothèse de relance du mécanisme de relocalisation en considération de l'échec de l'accord conclu par le précédent gouvernement en juin dernier, ni de formes de compensation économique, jugées infructueuses"*, a déclaré le ministre de l'Intérieur italien. Selon le ministère de l'Intérieur, plus de 50 000 migrants sont arrivés en Italie au cours des cinq premiers mois de l'année 2023, contre moins de 20 000 en 2022 au cours de la même période. Les nouvelles autorités italiennes sont davantage intéressées par *"des initiatives visant à bloquer les départs et à augmenter les rapatriements"* plutôt qu'à relocaliser, a ajouté le ministre.

Alors que les ministres européens de l'Intérieur ont réussi à trouver un **accord jeudi 8 juin en vue d'une réforme de la politique d'asile de l'Union européenne**, la **Commission souhaite**  
page31

revenir à "un système de solidarité obligatoire dans le nouveau pacte sur la migration et l'asile". Mais dans celui-ci, elle veut opter pour plus de flexibilité : "Les États membres pourront décider des mesures de solidarité. Ceux-ci peuvent varier entre la relocalisation, le soutien financier et opérationnel". La Commission espère ainsi convaincre plus facilement les plus réticents, comme la Hongrie ou la Pologne. En outre, dans ce nouvel accord : les pays qui refuseraient d'accueillir des migrants devraient payer 20 000 euros pour chaque demandeur d'asile non relocalisé. Ces sommes seraient versées sur un fonds géré par la Commission et destiné à financer des projets liés à la gestion de la migration.

## 4 000 MORTS SUR LES ROUTES MIGRATOIRES, UN RECORD

Dans son nouveau rapport, l'Organisation internationale des migrations (OIM) publié mardi 13 juin 2023, révèle que l'année 2022 a été hautement meurtrière sur les routes migratoires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Au total, 3 789 décès ont été enregistrés l'an dernier, soit une augmentation de 11% par rapport à 2021. Le précédent record remonte à 2017. Le nombre de migrants qui ont péri en 2022 sur les routes à l'intérieur et à partir de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena) n'a jamais été aussi élevé depuis des années. Au total, 3 789 décès ont été répertoriés dans cette zone l'an dernier, soit une augmentation de 11% par rapport à 2021. Le précédent record remonte à 2017, lorsque 4 255 morts avaient été enregistrés, selon les données de l'ONU. Cette région Mena représente "plus de la moitié du total des 6 877 décès enregistrés dans le monde". Dans le détail, 203 personnes ont perdu la vie en tentant de traverser le désert du Sahara, tandis que 825 migrants sont morts sur les routes terrestres du Moyen-Orient (la majorité de ces décès sont survenus sur la route entre le Yémen et l'Arabie Saoudite). La Libye reste la zone la plus dangereuse en Afrique du Nord, avec le plus grand nombre de décès répertoriés : 117 migrants ont péri à l'intérieur du pays sur la route de l'exil.

	2018	2019	2020	2021	2022
Middle East land routes	224	84	3	35	825
North Africa land routes	645	724	114	330	203
Sea routes departing from MENA*	2,267	2,021	2,233	3,063	2,761
Total	3,136	2,829	2,350	3,428	3,789
Percentage increase vs 2022	20.8%	33.9%	61.2%	10.5%	--

Le nombre de morts enregistrés en 2022 n'avait pas été aussi élevé depuis 2017. Crédit : OIM.

La traversée du désert du Niger vers la Libye est très empruntée par les migrants désireux de rejoindre l'Europe depuis les côtes libyennes. Le renforcement des contrôles dans cette partie de l'Afrique a poussé les passeurs à emprunter des itinéraires toujours plus éloignés des axes routiers, et donc toujours plus isolés. Selon un rapport de l'organisation Border Forensic sortie en mai dernier, le nombre de décès dans le Sahara n'a jamais été aussi élevé. "Nous pouvons désormais affirmer que les migrants laissés dans le désert n'ont aucune chance de survivre". La plupart des exilés, lorsqu'ils sont abandonnés par les trafiquants après une panne de véhicule par exemple, meurent de déshydratation. La route maritime de la région Mena vers l'Europe est aussi particulièrement meurtrière. Les départs depuis le Liban vers la Grèce ou l'Italie se sont intensifiés ces derniers mois, provoquant la mort de 174 migrants en 2022. Un chiffre "qui représente la moitié du nombre total de morts sur la route de



la Méditerranée orientale l'année dernière".

La Méditerranée orientale, centrale et occidentale, reste la route migratoire la plus meurtrière au monde avec 2 406 morts enregistrés en 2022, soit une augmentation de 16% sur un an. L'année 2023 risque d'établir un nouveau record : depuis janvier, ce sont déjà 1 166 personnes qui ont péri ou ont disparu dans ces eaux, dont 1030 en Méditerranée centrale. Un tel nombre n'avait pas été observé depuis 2017. L'agence de l'ONU rappelle que la majorité de ces morts ne sont pas identifiés : 92% pour la région Mena et 84% pour la route méditerranéenne. Par ailleurs, le nombre des décès pourrait être plus élevé. Nombre de naufrages se produisent en pleine mer, loin des radars des ONG de sauvetage ou des garde-côtes responsables de la zone. Sur terre aussi, des exilés périssent sans témoin. L'absence de cadavres ou le manque de données pour identifier un corps laisse "*des familles désespérées à la recherche de réponses*", déplore l'ONU. L'OIM appelle "*instamment [à] une coopération internationale accrue [...] pour faire face à cette crise humanitaire et prévenir de nouvelles pertes de vies humaines*".

Les **politiques migratoires** des États en première ligne dans l'accueil des migrants, principalement **l'Italie ou la Grèce, ne tendent pas vers un renforcement des sauvetages**. Au contraire. Sur terre, des murs sont de plus en plus érigés aux frontières européennes, comme en Hongrie ou en Grèce pour empêcher les exilés d'atteindre le sol européen. En mer, Désormais, le gouvernement d'extrême droite italien impose aux navires humanitaires d'informer les autorités italiennes dès qu'une embarcation est secourue. Les autorités décident alors du port où rescapés et secouristes doivent accoster. C'est souvent un port lointain du lieu de l'opération de secours. De cette manière les ONG ne peuvent pas secourir d'autres embarcations lors de plusieurs opérations. Par ailleurs, elles perdent beaucoup de temps à se rendre dans les ports assignés et revenir en haute mer. Pour les humanitaires, cette mesure a pour conséquence une augmentation des décès en Méditerranée centrale.

## ALLEMAGNE

**Six membres présumés d'un réseau de passeurs** ont été interpellés mercredi 7 juin 2023 en Allemagne, Roumanie et Bulgarie, a annoncé la police allemande. Près de 200 agents ont participé aux arrestations, dont 130 rien qu'en Allemagne. "*Ces opérations ont permis de démanteler un réseau international de passeurs, responsable entre autres de passages clandestins dans des conditions inhumaines*". L'organisation est soupçonnée "*d'avoir fait entrer plus de 560 migrants sur le territoire allemand et plus de 300 en Roumanie*". Les exilés auraient été amenés en Allemagne par la "*route des Balkans*". Les membres de l'organisation auraient utilisé des camions, obligeant les migrants à rester cachés avec la cargaison pendant plusieurs jours. Les investigations sur le réseau ont commencé à la suite de divers témoignages recueillis auprès de ressortissants turcs et syriens dans les régions frontalières de l'Autriche, de la République tchèque et de la Pologne.

## BELGIQUE

En Belgique, **les mineurs non accompagnés (MNA) originaires d'Afghanistan** ne sont plus les bienvenus. Depuis plusieurs mois, de plus en plus de jeunes Afghans voient leur demande de protection refusée. C'est même devenu la norme. À la différence de la France, un mineur isolé arrivé en Belgique doit demander l'asile ou la protection subsidiaire - comme un majeur - pour être pris en charge par les autorités. Même si son dossier est refusé, il pourra en théorie être hébergé dans un centre – en Europe, on ne peut pas expulser un enfant. En revanche, il ne se verra pas attribuer de tuteur, essentiel pour l'aider dans ses démarches administratives ou sa scolarité. "*Désormais, l'asile est uniquement accordé à une petite catégorie de MNA afghans, les plus vulnérables : ceux arrivés très jeunes en Belgique ou ceux souffrant de graves traumatismes*" selon le chargé de plaidoyer au Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers). Entre 2017 et 2021, le taux de protection accordée à des mineurs afghans s'élevait à 74%. En 2022, il est tombé à 40%, selon les chiffres de l'association. Comment expliquer un tel revirement du gouvernement belge ? La politique à l'égard de ces ressortissants a changé après le retour des Taliban à Kaboul, en août 2021. Les autorités

estiment **que le pouvoir des fondamentalistes religieux ne représente plus une menace** car en contrôlant l'entièreté du pays, aucune guerre n'est en cours. "*Pour le CGRA [Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, équivalent de l'Ofpra en France], les Afghans ne peuvent plus bénéficier de la protection subsidiaire [titre de séjour le plus courant délivré à cette population] car ils ne répondent plus aux critères*". Cette protection est délivrée sous trois conditions : risques de peine de mort, de traitement inhumain et dégradant, et de violences aveugles. "*On présume que l'Afghanistan n'est plus en guerre civile donc que les Afghans ne sont plus en danger en rentrant chez eux. En suivant cette logique, ils n'ont plus besoin de protection*", explique le directeur de l'ONG Défense des enfants international Belgique et membre du comité des droits de l'enfant des Nations unies. Le même cas de figure se pose au sujet du statut de réfugié. Les Afghans pourraient en théorie obtenir l'asile sur la base de leur "*occidentalisation*" mais là encore les critères se montrent restrictifs. Pour qu'un Afghan voit sa demande acceptée, il doit prouver que son retour au pays est impossible puisque la vie qu'il a construite en Belgique est incompatible avec les préceptes des Talibans. Pour cela il faut combiner plusieurs éléments : le sexe et l'âge du mineur, son milieu et sa région d'origine, le travail de sa famille au pays, la durée de séjour en Europe, s'il a une relation amoureuse en Belgique...etc. "*Cela n'a pas vraiment de sens. Dans la Convention de Genève [qui régit le statut de réfugié], l'intégration d'une personne n'est pas le sujet mais plutôt le risque de persécution dans son pays*". Les mineurs Afghans se retrouvent dans un no man's land administratif, livrés à eux-mêmes. La plupart d'entre eux ne sont pas hébergés dans les centres d'accueil, notamment en raison de leur saturation. Ils n'ont droit à rien, et ils sortent des radars des associations. "*C'est la pire des politiques*". "*Les MNA doivent être protégés par les autorités. Au lieu de cela, ils dorment dans les rues d'une ville qu'ils ne connaissent pas, sans famille ni soutien. Pour survivre, ils sont obligés de travailler illégalement ou forcés de se prostituer et tombent dans des réseaux de traite. On les pousse dans une situation d'extrême précarité*". Les associations déplorent une "*fabrique de sans-papiers*". Aucun envoi en Afghanistan n'est possible. "*On crée des générations de personnes qui vont vivre dans l'illégalité*". Selon les spécialistes interrogés, la politique de Bruxelles a pour but de freiner les arrivées d'Afghans dans le pays - première nationalité des demandeurs d'asile, chez les mineurs et les majeurs. En agissant ainsi, la **Belgique** devient un des **pays** de l'Union européenne (UE) avec le **plus faible taux de protection des MNA afghans**. À ses côtés, se trouvent la Bulgarie et la Hongrie. À titre de comparaison, en Norvège, Autriche ou encore en Allemagne, 100% des Afghans obtiennent la protection. Au sein de l'UE, le taux de protection atteint 85% pour les Afghans, contre 42% en Belgique (mineurs et majeurs confondus).

Comme d'autres pays européens, la Belgique est confrontée depuis plusieurs mois à une **crise de l'asile : manque de places d'accueil et structures saturées**. Les associations réclament plus de moyens, surtout pour les **mineurs étrangers non accompagnés**, nombreux à choisir ce pays et qui viennent à 75 % **d'Afghanistan**. Mais la Belgique manque de tuteurs pour les prendre en charge.

## **BULGARIE**

Plus de **100 personnes** se réclamant de l'ahmadisme (une religion de la paix et de la lumière), une communauté religieuse issue de l'islam, se sont présentées à la frontière turco-bulgare et ont **demandé l'asile en Bulgarie**, après avoir été victimes de violences physiques du côté turc. Dans une déclaration commune adressée à Frontex et aux garde-frontières bulgares, des ONG « *demandent que leurs demandes de protection internationale soient enregistrées et traitées avec des évaluations complètes et individualisées en Bulgarie conformément au droit national, au droit de l'Union européenne et au droit international des droits de l'homme* ».

## **CHYPRE**

Steve, 23 ans, est arrivé à Chypre en 2017. Il y a déposé une demande d'asile qui a été rejetée. Il a fait appel mais n'a pas encore obtenu la réponse de ce recours. En attendant, il travaille dans la restauration pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais, début mai, il a été arrêté en pleine

rue en rentrant du travail et envoyé dans le centre de détention de Menoyia en vue de son expulsion vers le Cameroun.

Un camerounais, 23 ans, est arrivé à Chypre en 2017. Il y a déposé une demande d'asile qui a été rejetée. Il a fait appel mais n'a pas encore obtenu la réponse de ce recours. *"Je vis à Nicosie mais, en ce moment, je suis enfermé dans le centre de détention de Menoyia. **J'ai été arrêté le 5 mai, vers 21h, alors que je rentrais à la maison après mon travail.** On m'a fait comprendre que j'étais en situation illégale alors que je travaille depuis 5 ans dans le pays. Avant je travaillais dans le vin et maintenant je travaille dans la restauration. J'ai un contrat, je paye mon assurance et tout. Comment je pourrais travailler si j'étais illégal ? Je suis venu ici en tant que demandeur d'asile. La première fois, ma demande d'asile a été refusée mais j'ai fait appel et on ne m'a pas encore répondu. La procédure n'est pas terminée. Les autorités savent que je suis en cours d'appel de ma demande d'asile. Ici, il y a environ 1 500 personnes, de toute les nationalités : pakistanais, syriens... **Le but de cet endroit, c'est de nous faire rentrer dans nos pays.** Depuis un mois que je suis ici, des personnes ont été expulsées tous les jours. La situation empire depuis plusieurs mois à Chypre. Maintenant, même quand vous allez acheter du pain, la police peut vous arrêter si vous n'avez pas de papiers. Ici, les agents de la police de l'immigration nous proposent de nous donner 1 500 euros, à nous les Camerounais, Ivoiriens, Congolais..., pour qu'on parte. Ce n'est pas la même somme pour toutes les nationalités. Moi, je viens de Douala, au Cameroun, mais je ne peux pas rentrer dans mon pays. J'ai un problème familial : la famille de ma mère l'a tuée, et ils m'ont fait comprendre qu'elle leur devait de l'argent. Ils m'ont chassé de la maison et ils ont essayé de me tuer plusieurs fois physiquement. Je suis arrivé ici en 2017 et j'ai rencontré ma femme ici. Nous avons un bébé de six mois. Mais ma femme a un problème psychiatrique. Elle ne peut pas travailler. C'est moi qui faisais tout à la maison et maintenant, on m'a retiré le travail avec lequel je faisais vivre ma famille. Une personne des services d'immigration a dit à ma femme que j'avais accepté de rentrer au Cameroun. Ils ont essayé de lui faire signer un document pour un retour volontaire mais elle n'a pas signé. Heureusement, elle m'avait appelé avant."*

La procédure de demande d'asile est très compliquée à Chypre. Si la demande est refusée, et que le demandeur d'asile n'a pas fait appel de cette décision, ou que l'appel a échoué, le migrant est alors considéré comme étant dans une "situation irrégulière". **"Près de 7 000 personnes ont été renvoyées depuis Chypre vers leur pays d'origine en 2022**, ce qui représentait 70 % des personnes entrées illégalement dans le pays, avait indiqué le ministre de l'intérieur. En 2021, Chypre avait rapatrié seulement 17 % des migrants arrivés sans autorisation. Ce nombre record d'expulsions a été permis grâce à la signature d'accords entre Nicosie et des pays comme l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan et le Vietnam." Depuis plusieurs mois, le pays se dit débordé par les demandeurs d'asile. Selon le ministre de l'Intérieur, Chypre était, en 2022, le pays de l'Union européenne qui comptait le plus de demandeurs d'asile par habitants. En septembre de cette année-là, le pays avait réclamé de l'aide aux Nations unies pour faire face à la situation. L'ONU, dans le cadre de la mission de maintien de la paix à Chypre, a un mandat pour intervenir sur la ligne verte de 180km qui sépare Chypre de la région turque du nord. Mais ce mandat ne concerne pas les opérations visant à stopper le flux migratoire.

Le gouvernement de la République de Chypre, située dans la partie sud de l'île méditerranéenne, a lancé une **campagne sur les réseaux sociaux** dont le but est de **dissuader les migrants** qui projetaient de venir y demander l'asile. Selon les autorités chypriotes, 6% de ses 915 000 habitants sont des demandeurs d'asile. Cela en fait le deuxième plus haut taux de demandeurs d'asile de l'Union européenne (UE) par rapport à sa population, après celui de l'Autriche. La campagne, intitulée "Let's Talk Truth About Cyprus" (en français, "*Parlons franchement à propos de Chypre*"), a été conçue pour informer sur les **difficultés et les illusions de l'exil à Chypre**. Parmi les informations mises en avant : le **taux de rejet** des demandes d'asile qui avoisine **96%** et l'interdiction d'entrer sur le territoire européen pour cinq ans en cas de rejet d'une demande d'asile. *"Les trafiquants*

décrivent Chypre comme une étape idéale vers l'UE, en ignorant qu'il s'agit d'une île", souligne le ministre de l'Intérieur chypriote. De plus, **Chypre ne fait pas partie de l'espace** de libre-circulation européen **Schengen**. Cette campagne est essentiellement dirigée envers les migrants originaires d'Afrique subsaharienne, qui sont de plus en plus nombreux parmi les arrivants ces dernières années. Plus généralement, les demandes d'asile ont fortement augmenté récemment à Chypre, avec 21 565 dossiers déposés en 2022 contre 13 235 en 2021, selon le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR). Les questions migratoires agitent la société chypriote. Freiner l'immigration irrégulière était une promesse électorale du président conservateur de la République de Chypre élu en février 2023. Le taux d'accord de demande d'asile est extrêmement faible : sur les 21 565 demandes enregistrées en 2022, seules 568 ont reçu une réponse positive. Cela n'est pas seulement dû à une instruction particulièrement restrictive des dossiers. L'administration chypriote est dépassée : 29 715 demandes étaient en attente d'instruction en février 2023. Certains demandeurs d'asile, dont de nombreux Syriens, attendent leur décision depuis plusieurs années. Par ailleurs, Nicosie détient le plus haut taux d'expulsion de l'UE : 70% des personnes entrées illégalement étaient renvoyées dans leur pays d'origine en 2022. Récemment, les contrôles de police se multiplient et les déboutés de l'asile sont systématiquement placés en détention en vue d'être expulsés. La "ligne verte", zone tampon qui sépare les deux territoires, s'avère très poreuse. D'après les autorités du sud de l'île, plus de 19 000 personnes l'ont franchie en 2022, dont une majorité était en possession d'un visa étudiant au nord. Selon le ministre de l'Intérieur, cité par Reuters, les autorités chypriotes projettent d'accroître les contrôles ainsi que les moyens alloués à l'instruction des demandes d'asile, en créant notamment un "ministère des migrations". En mars 2023, 76 demandeurs d'asile ont été transférés vers la France depuis Chypre, dans le cadre du mécanisme de répartition des demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne. Le défi majeur qui se pose à la République de Chypre, la partie sud où vivent les Chypriotes grecs, est la coexistence avec sa voisine du nord, contrôlée par les Chypriotes turcs et non reconnue au plan international.

## CROATIE

Vendredi et samedi. 26 et 27 mai 2023, la police croate a arrêté un ressortissant géorgien puis deux ressortissants bosniens. Les trois hommes ont été arrêtés dans la région de Karlovac, alors qu'ils faisaient passer 28 exilés originaires de Syrie et de Turquie dans une fourgonnette et un véhicule tous-terrains. Les exilés ont demandé l'asile en Croatie. La semaine précédente, la police avait arrêté un ressortissant bosnien près de Slavonski Brod, qui faisait passer onze ressortissants chinois, huit femmes et trois hommes.

## ESPAGNE

Samedi 27 mai 2023, Madrid a annoncé ouvrir une enquête après la **mort par balle d'un exilé** sur la route des Canaries. Les investigations ont été lancées après un grave incident rapporté par l'association espagnole d'aide aux migrants Caminando Frontera. Sa présidente assure que des **soldats marocains ont tiré à balles réelles sur une embarcation chargée de 43 migrants**, qui s'apprêtait à quitter la plage de Cap Bojador (au sud de Laâyoune), mardi 23 mai 2023 à 7h du matin. Selon les passagers, avec qui la militante s'est entretenue au téléphone, "*l'armée marocaine a tiré quatre fois*". "*Quatre personnes sont alors tombées à la mer et sont restées au Maroc. Parmi eux, le corps inerte d'un jeune malien et trois hommes de nationalité guinéenne*", précise-t-elle. Le bateau a tout de même pris la mer et a été secouru deux jours plus tard, dans la soirée du jeudi 25 mai 2023, par les sauveteurs espagnols au large de l'île de Grande Canarie. Les rescapés - 25 hommes, dix femmes et neuf mineurs - ont ensuite été transférés au port d'Arguineguín. Sur place, tous ont bénéficié d'une assistance médicale. Au lendemain du sauvetage, vendredi 27 mai 2023, des sources policières ont fait savoir à l'agence de presse espagnole EFE que trois autres personnes présentaient elles aussi des blessures causées par des armes à feu. Deux d'entre elles ont été hospitalisées, bien que leur vie ne soit pas en danger. La troisième personne, dont la blessure est "*mineure*", est resté au Centre d'accueil temporaire pour étrangers (CATE) de Las Palmas. Le chef de l'équipe d'urgence de la Croix-Rouge aux îles Canaries, a recueilli une autre version de l'incident : "*Les migrants nous ont*

page36

*dit que deux personnes [au lieu d'une] étaient mortes pendant le voyage [et non sur la plage] et que leurs corps avaient été jetés par-dessus bord". L'enquête espagnole devra donc faire la lumière sur le déroulé exact des événements. Les autorités marocaines quant à elles n'ont pas répondu aux sollicitations de Reuters et EFE. Depuis le rabibochage diplomatique, il y a un an, du Maroc et de l'Espagne après un an de brouille, Rabat met tout en œuvre pour empêcher les migrants d'atteindre le sol espagnol. Y compris en tirant à balles réelles sur les embarcations prêtes à partir en mer, à l'instar de leurs homologues libyens en mer Méditerranée. Le durcissement sécuritaire qui s'opère depuis plusieurs mois sur le littoral marocain coïncide avec une baisse des arrivées de migrants aux Canaries : début avril 2023, un bilan du ministère espagnol de l'Intérieur indiquait que le nombre d'arrivées aux Canaries avait chuté de 63 % au cours du premier trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022. Ce regain de violence n'atténue pas en revanche le désir d'exil des candidats à l'immigration, qui continuent à prendre la mer au péril de leurs vies. Parti du Mali il y a deux ans, il a fait tout pour gagner l'Europe. Il a connu la Libye puis l'Algérie, avant d'arriver au Maroc en février 2022. De là, il a tenté différentes options pour entrer en Espagne. "Je suis passé à Melilla mais j'ai été expulsé vers le Maroc. Quelques mois plus tard, je suis entré à Ceuta mais j'ai aussi été expulsé. Alors je suis parti vers Tan-Tan. Là-bas, j'ai travaillé et j'ai fini par monter sur un canot pour rejoindre les Canaries". "Même si ce n'est pas parfait ici, c'est beaucoup mieux que tout ce que j'ai vécu."*

Les Canaries vont installer sur **les avions et navires** des sauveteurs espagnols des **capteurs capables de détecter automatiquement les personnes tombées à l'eau, de jour comme de nuit**. Le service de sauvetage espagnol, va tester la semaine prochaine dans l'archipel des Canaries un nouveau système pour secourir les personnes en détresse en mer. Le projet, nommé iSar, sera dans un premier temps développé au large de l'île de Grande Canarie. Si les résultats sont satisfaisants, il sera à terme étendu à tout l'archipel et au reste de l'Espagne. Concrètement, les autorités vont placer des capteurs basés sur l'intelligence artificielle sur certains avions et bateaux afin de détecter automatiquement les personnes qui tombent à l'eau, de jour comme de nuit. Une première dans le monde, a précisé mardi 13 juin 2023 le chef des services aérien de Salvamento. Pour les sauveteurs, retrouver des personnes disparues en pleine nuit est une tâche ardue, en situation de faible visibilité et de luminosité, ou quand la mer est agitée. Un avion sans pilote équipé de détecteurs, pourra embarquer sur un nouveau remorqueur. Doté d'une plate-forme spécialement conçue pour l'atterrissage, le décollage et le contrôle de drones, le navire est encore en construction. Les capteurs permettront par ailleurs une meilleure coordination entre les services de sauvetage. Actuellement, les informations collectées par les sauveteurs qui se rendent vers un bateau en détresse ne sont pas transmises en temps réel, en raison de l'absence de réseau en haute mer. Les données ne sont utilisables que lorsqu'ils rejoignent leur centre de coordination. Le système sera amélioré grâce à des communications par satellite qui permettront d'envoyer rapidement des images et des cartes simultanément aux différents services. Le projet iSar, a été développé en 14 mois pour un montant total de 20 millions d'euros. Sur cette somme, 85% du budget provient du Fonds européen de développement régional (Feder).

## **Canaries**

Samedi 3 juin 2023 peu avant 13h, un **avion de la compagnie Royal Air Maroc (RAM)** s'apprête à décoller depuis les Canaries, destination Casablanca. Au dernier rang de l'avion se trouve un homme d'Afrique subsaharienne assis par terre, les jambes attachées par une ceinture de sécurité. *"Qu'ai-je fait ? Ouvrez la porte, je veux descendre"*, dit-il désespérément. L'homme est un **migrant originaire de Guinée-Conakry**, il doit être renvoyé au Maroc, dernier pays dans lequel il est passé pour rejoindre l'archipel espagnol. **Trois passagers**, secondés plus tard par d'autres, interviennent pour **empêcher son expulsion**. Ils demandent au Guinéen s'il a déposé une demande d'asile en Espagne, ce à quoi il répond non. Les personnes, dont **une fonctionnaire de l'Union européenne**, tentent alors de négocier avec les deux agents de police qui escortent le migrant, leur affirmant que

ses droits ont été bafoués et que l'expulsion est illégale. La tension monte d'un cran dans l'appareil. Le personnel de la compagnie aérienne marocaine essaye d'entraver l'intervention des passagers et les enjoint à s'asseoir pour permettre à l'avion de décoller. Finalement, les **policiers, sur ordre de leur supérieur, demandent que le vol soit interrompu** pour sortir le Guinéen de l'avion. Dans un premier temps, la RAM refuse et poursuit ses manœuvres pour le décollage. Après un appel du centre de coordination d'urgence et de sécurité, **l'avion fait finalement demi-tour** et retourne sur l'aire de stationnement. Le migrant est extrait de l'appareil. Le passager le plus actif pour le défendre a lui aussi été débarqué de l'avion. Il n'a pas pu reprendre le vol. D'après une personne de l'association Caminando Fronteras, ce genre **d'expulsion est illégale**. L'homme n'étant pas de nationalité marocaine, il ne peut pas être renvoyé au royaume chérifien, affirme-t-elle.

Entre samedi 10 et lundi 12 juin 2023, plus **de 330 personnes ont débarqué** aux îles Canaries. **Lundi**, les autorités ont porté secours à deux embarcations : la première a été repérée à 8h50 par un bateau de pêche à 66 km au nord-est de Lanzarote. **41 hommes, trois femmes et deux mineurs**, tous d'origine maghrébine, avait pris place dans ce canot en bois. Ils ont été transférés au port de La Cebolla vers 10h45. La seconde, avec à son bord **35 passagers**, a été localisée au même moment, au sud-est de l'île. Alors que les services d'urgence s'occupaient des personnes secourues dans le port d'Arrecife, la capitale de Lanzarote, un bateau pneumatique avec 22 personnes à bord - 20 hommes et deux mineurs - a atteint la côte de Charco del Palo, dans la municipalité de Haría. Tous, originaires du Maghreb, sont en bonne santé, ont rapporté les secours de Lanzarote. 102 personnes au total ont donc débarqué ce jour-là. Dimanche 11 juin à l'aube, **37 migrants** maghrébins - 28 hommes, 5 femmes et 4 mineurs - ont été secourus à 80 km au large d'Arrecife et transférés dans son port. Quelques heures plus tôt, une autre embarcation **avec 37 personnes** maghrébines a été localisée par un avion de secours, au nord-ouest de Lanzarote. Après leur transfert à La Cebolla à 23h30, le groupe de 25 hommes, neuf femmes et trois mineurs a été pris en charge par le personnel de la Croix-Rouge. Quatre d'entre eux ont été transférés dans un centre de santé pour y traiter "différentes pathologies". Une heure avant, vers 22h, un troisième bateau **de 159 migrants** a été localisé cette fois près de Tenerife, à l'ouest de l'archipel. Tous - 127 hommes, 31 mineurs et une femme - sont d'origine subsaharienne. D'après la Croix-Rouge, l'un des rescapés a été transféré à l'hôpital à son arrivée au port de Los Cristianos à 1h30 du matin.

Une fois secourus en mer, les exilés restent généralement peu de temps dans les centres de premier accueil de l'archipel. Au bout de quelques jours, ils sont transférés par avion sur la péninsule ibérique. Mais sur le continent, le quotidien peut s'avérer difficile. Lundi 12 juin 2023, le Conseil de l'Europe a dénoncé des *"lacunes"* dans le traitement des migrants qui arrivent aux îles Canaries. Notamment en ce qui concerne l'accès à une assistance juridique pour *"les victimes de traite"*. Dans son rapport d'évaluation sur l'Espagne, le Groupe d'experts du Conseil de l'Europe contre la traite des êtres humains (Greta) déplore que **"les autorités [espagnoles] n'aient pas pris de mesures pour résoudre cette situation"**, *"dans aucun de ces trois territoires"* d'arrivées que sont les Canaries, Ceuta et Melilla. Le Greta, en visite en Espagne du 4 au 8 juillet 2022, fait référence aux conclusions du Défenseur du peuple, chargé de protéger et défendre les droits et libertés des citoyens en Espagne. Ce dernier avait par exemple indiqué que les migrants arrivés aux Canaries en 2020 n'avaient pas pu bénéficier de conseils d'un avocat, la corporation ayant été empêchée d'accéder aux centres d'accueil. Même après avoir obtenu l'autorisation d'y entrer, après de longs mois, les experts ont affirmé qu'il n'y avait *"pas assez d'espace pour que ces derniers puissent s'occuper des exilés individuellement"*. Ils ont également pointé du doigt le *"manque d'interprètes"*. Enfin, l'étude déplore le manque d'informations fournies aux mineurs à leur arrivée en Espagne. *"Les efforts déployés pour lutter contre la traite des enfants et pour identifier les victimes sont insuffisants"*. Le Greta *"exhorte donc les autorités à améliorer les procédures d'identification, notamment pour les mineurs non accompagnés, et à multiplier les places dans des hébergements sûrs et spécialisés, en la dotant de professionnels formés"*. Cette année, les arrivées par la mer en Espagne ont baissé de près de 27%. Aux Canaries elles ont diminué de moitié : entre le 1er janvier et le 31 mai 2023, 4 406 personnes

sont arrivées dans l'archipel contre 8 268 en 2022 à la même période. Malgré une baisse des chiffres, cette route migratoire est toujours considérée comme l'une des plus dangereuses pour les candidats à l'exil qui tentent de rejoindre l'Union européenne. D'après l'Organisation internationale des Nations unies pour les migrations (OIM), depuis 2021, 1 500 personnes ont perdu la vie dans cette zone de l'océan Atlantique. L'association Caminando Fronteras, elle, a comptabilisé 1 784 décès pour la seule année 2022.

Les îles des Canaries voient arriver des milliers de migrants chaque année, venus des côtes ouest-africaines. Le nombre de débarquements a cependant baissé de moitié cette année, par rapport à l'an dernier. Entre le 1er janvier et le 31 mai, 4 406 personnes sont arrivées dans l'archipel contre 8 268 en 2022 à la même période.

## Ceuta

En mai 2021, un jeune homme de 27 ans, originaire du Sénégal, avait **gagné à la nage l'enclave espagnole** après une dangereuse traversée. Il avait fondu en larmes en voyant que son frère, avec qui il avait fait le voyage, était inconscient sur la plage d'El Tarajal. C'est à ce moment-là qu'une volontaire de la Croix-Rouge lui était venu en aide. *"Il pleurait, j'ai tendu la main et il m'a serrée dans ses bras"*. *"Je ne pourrai jamais oublier son geste"*, qui *"m'a réconforté et m'a aidé"*. **"C'était un geste humain"** a-t-il déclaré. Quelques heures seulement après son arrivée, le jeune homme avait finalement été renvoyé au Maroc par les autorités espagnoles, sans même pouvoir déposer une demande d'asile, ni bénéficier sur place d'un avocat ou d'un interprète. Des pratiques illégales au regard de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui interdit l'expulsion collective d'étrangers, précise la Commission espagnole d'aide aux réfugiés (CEAR) dans sa plainte. Après **le rejet de son recours**, mardi 6 juin 2023, par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), il s'est dit *"déçu"*, a rapporté la coordinatrice du CEAR. D'autant plus que la décision de la Cour est irrévocable : le Sénégalais ne pourra pas faire appel. L'impossibilité *"en pratique"* de demander l'asile ou un visa, même si elle existe *"sur le papier"*, conduit de nombreux migrants à tenter de rejoindre l'Union européenne par d'autres voies *"plus compliquées"*. Régulièrement, des groupes d'exilés tentent de franchir les hautes clôtures et le bras de mer qui séparent Ceuta et Melilla du Maroc, au péril de leur vie. À chaque tentative, la plupart des candidats à l'exil sont renvoyés manu militari au Maroc par les autorités espagnoles. Cette procédure d'expulsion, connue sous le nom de *"renvois à chaud"* est très critiquée par les ONG et des experts de l'ONU, qui la jugent contraire à la législation européenne sur les droits de l'Homme. Pour de nombreux experts juridiques, cette décision de la CEDH a définitivement donné carte blanche aux autorités espagnoles qui pratiquent les "renvois à chaud" depuis 2005 dans les deux enclaves. En novembre 2022, pourtant, une autre institution européenne avait dénoncé ces pratiques. Après une visite en Espagne, la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe s'était étonnée que le seul moyen d'entrer à Melilla et d'y obtenir une protection se fasse *"en nageant"* ou *"en sautant la clôture"* qui la sépare du Maroc. À l'issue d'une visite en Espagne, elle avait souligné l'absence « d'accès véritable et effectif à l'asile » entre la ville marocaine de Nador et Melilla. Malgré la *"porte fermée"* de la CEDH, le jeune homme, qui est toujours au Maroc, n'entend pas renoncer. D'après le CEAR, il compte toujours rejoindre l'Europe.

Un **corps a été retrouvé**, vendredi 2 juin 2023 vers 16h, dans **les filets d'un bateau de pêche** qui naviguait à une dizaine de kilomètres au large d'Alicante, dans le sud-est de l'Espagne. L'état du cadavre, en décomposition avancée, ne permet pas pour l'instant d'en savoir plus sur la personne décédée. Il a été transporté au port de Denia pour y être autopsié et identifié. Ce corps est le sixième cadavre retrouvé en deux mois dans la zone. Le 30 mai 2023, les restes d'une personne ont fait surface, toujours près d'Alicante. Le 12 avril, deux autres cadavres ont été découverts à trois kilomètres du rivage. D'après les documents retrouvés sur leurs vêtements, il s'agissait de citoyens nigériens. Le 24 mars, dans la même zone, deux hommes de 20 et 35 ans ont également été retrouvés par des pêcheurs de la côte, et ramenés au port de Denia, à 90 km d'Alicante. La proximité avec laquelle les six corps ont été retrouvés laisse penser, que *"toutes ces personnes voyageait dans un*

*même bateau*", qui aurait "coulé à quelques encablures du littoral". Cette route maritime est régulièrement empruntée par les migrants, qui font notamment appel à des passeurs basés dans la péninsule. En février, six personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau ont été arrêtées à Orihuela, dans la province d'Alicante, et à Tudela, dans le nord du pays. Le juge a ordonné l'incarcération du chef présumé du groupe, de deux membres d'équipage et d'un quatrième individu. Ces personnes sont accusées d'avoir organisé des traversées en mer d'un montant de 5 000 euros par personne à bord de petits bateaux à fibres de verre, caractéristiques de cette route. Le réseau pouvait planifier "*plusieurs allers-retours dans la même journée avec le même pilote et le même navire*", et "*mettre à l'eau jusqu'à trois embarcations en même temps, saturant les services maritimes espagnols*". Dans le sud de l'Espagne, les sauvetages sont nombreux. Début mai 2023, un bateau avec onze personnes à son bord, dont deux mineurs, a été intercepté au large d'Alicante, selon la Croix-Rouge. L'embarcation, dans laquelle avait pris place onze hommes dont deux mineurs, a été secourue par les sauveteurs espagnols puis transférés au centre de la Croix-Rouge de la ville pour y recevoir des soins. Une dizaine de jours plus tôt, 18 autres ont survécu à une traversée chaotique au large d'Almeria, plus à l'ouest. Partis d'Oran en Algérie, leur bateau a rapidement pris l'eau à cause des vagues, noyant le moteur. À la dérive, sans gilets de sauvetage, ni eau, ni nourriture, "*beaucoup ont paniqué*". Une première personne est décédée – les circonstances de sa mort restent inconnues – et a été jetée par-dessus bord "*pour alléger l'embarcation*" et "*éviter toute responsabilité pénale*", affirment des sources policières. Après plusieurs heures en plein soleil, certains, assoiffés, ont commencé à boire de l'eau de mer. Ce qui a vraisemblablement causé la mort d'un second passager, lui aussi jeté à l'eau. Les deux migrants décédés durant la traversée étaient d'origine marocaine. D'après l'ONG Caminando Fronteras, en 2022, 464 migrants sont morts sur la route Algérie-Espagne. Pour l'association, l'inquiétude se porte désormais sur le chemin qui mène aux îles Baléares, à l'est de l'Espagne, où [...] les moyens nécessaires sont rarement activés, y compris aériens, pour répondre aux alertes dans la zone".

La police espagnole a ouvert mercredi 7 juin 2023 une enquête interne contre **un haut gradé de la ville d'Irun**, dans le Pays Basque espagnol, frontalière avec la France, qui **distribuait des jours de repos en fonction du nombre de migrants arrêtés en fin de semaine**, ont indiqué des sources policières. "*Trois jours*" pour "*une*" arrestation, "*quatre jours*" pour "*deux*" arrestations et "*cinq jours*" pour dix arrestations. C'est le syndicat policier espagnol Jupol Gipuzkoa qui a dénoncé mardi 6 juin 2023 sur les réseaux sociaux l'**application dès le 1er juillet de cette "ordonnance"** lancée par le haut gradé pour inciter ses subordonnés à arrêter toujours plus de sans-papiers. La mesure, émise le mardi 6 juin, a été "*annulée quelques heures plus tard*" par la Direction générale de la police nationale du Pays Basque dès qu'elle en a eu connaissance. Une enquête a été ouverte dans la foulée. Jupol Gipuzkoa a dénoncé cette "*incitation*" à la détention de migrants sans-papiers. L'ONG Irungo Harrera Sarea, principal réseau de soutien aux migrants au Pays basque espagnol (nord), a exprimé dans un communiqué sa "*préoccupation*" face au fait de "*récompenser des policiers pour chasser des migrants*".

**Deux migrants sont morts noyés**, vendredi 9 juin 2023, au large de la ville andalouse d'Adra. Ces deux jeunes hommes auraient été forcés par leurs passeurs à se jeter à l'eau, peu avant l'arrivée de leur embarcation sur la plage. Un troisième passager, également contraint de passer par-dessus bord, a été admis le jour du naufrage à l'hôpital d'El Ejido, en état d'hypothermie sévère. Il est depuis complètement rétabli et a quitté l'établissement, ont confirmé les autorités. Les deux exilés décédés avaient pris place dans une embarcation **de 65 personnes**, dont trois mineurs, **tous marocains**. La troisième personne faisait partie quant à elle des **72 passagers, marocains** également, d'un second bateau. Les deux navires partis des côtes marocaines ont approché en même temps le littoral d'Adra, vendredi matin, vers 7h. Tous ses occupants ont été forcés de gagner la plage à la nage et d'abandonner leur bateau. Sous la surveillance de la Garde civile, les rescapés ont alors attendu sur le sable, aux côtés des corps sans vie de leurs deux compagnons de voyage décédés, cachés sous des draps blancs. À 11h, ils ont été transférés au Centre temporaire d'assistance aux étrangers du port d'Almería (CATE), où ils ont été soignés par le personnel de la Croix-Rouge. Les conducteurs des



bateaux, soupçonnés d'être des trafiquants d'êtres humains, ont réussi à s'enfuir au large. *"Par conséquent, aucune arrestation n'a été effectuée"*. Le 9 octobre 2023 dans l'après-midi, les recherches menées par les sauveteurs espagnols pour retrouver d'éventuels rescapés ou personnes décédées se sont poursuivies. *"Nous condamnons les mafias et les personnes qui se consacrent à cette activité criminelle de traite des êtres humains"*, les forces et corps de sécurité de l'État *"continueront à travailler"* avec *"tous les moyens entre leurs mains pour éviter de futures catastrophes comme celle-ci"*. Le porte-parole du gouvernement d'Andalousie espère pour sa part que *"ce drame se termine le plus tôt possible"*, saluant *"le travail conjoint des ONG et des forces de sécurité de l'État"*.

La semaine dernière, la côte d'Adra a connu une *"vague"* de bateaux de migrants, ce qui a amené le commandement d'Almería à demander des renforts à la municipalité de Grenade. Le porte-parole de l'Association unifiée des gardes civils (AUGC) à Almería a confirmé que les garde-côtes de la province étaient *"débordés"* et que l'assistance fournie par voie maritime était par conséquent *"limitée"*. Arrivé à saturation, le CATE d'Almería, d'une capacité de 125 places, a par ailleurs dû transférer des migrants en bus vers les Centres de rétention pour étrangers (CIE) d'Algésiras et de Barcelone, ainsi que dans des établissements à Malaga et Motril. *"Ces dernières années, non seulement rien n'a été fait, mais la situation s'aggrave"*, l'absence de CIE à Almería, *"point de la péninsule le plus touché par l'immigration"* est déplorable.

## GRECE

Jeudi 25 mai 2023, Médecins sans frontières (MSF) exprime ses *"vives inquiétudes quant à la détérioration continue de la situation des migrants sur l'île grecque de Lesbos"*. En cause notamment, les nombreux refoulements dont sont victimes les exilés lorsqu'ils arrivent sur les îles de la mer Égée. MSF s'inquiète de **la disparition d'une centaine de personnes** débarquées à Lesbos. *"Depuis que nous avons commencé à fournir une assistance médicale d'urgence aux personnes arrivant par bateau à Lesbos en juin 2022, environ 940 personnes n'ont jamais été retrouvées à l'endroit signalé"*, rapporte le coordinateur du projet MSF à Lesbos. En théorie, MSF est averti rapidement de l'arrivée d'une embarcation par le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). L'ONG se déplace alors pour fournir une aide médicale d'urgence aux exilés. Mais à leur venue sur le lieu indiqué, il arrive que les humanitaires ne retrouvent pas systématiquement les passagers d'une embarcation. *"Ce chiffre de 940 disparus correspond à la différence entre le nombre de personnes qu'on nous signale lors d'un débarquement et celui qu'on constate en arrivant sur la plage"*. Qu'est-il advenu de ces centaines d'exilés ? Le responsable ne peut l'affirmer avec certitude, mais il semblerait qu'une grande majorité de ces personnes aient été renvoyées vers la Turquie, au mépris du droit international. D'autant que lors de ses interventions, les équipes de l'ONG ont *"rencontré des véhicules non identifiables sans plaque [d'immatriculation] à proximité de [ses] interventions, souvent conduits par des personnes portant des masques noirs sur leur visage"*. *"Certains ont pu aller au centre d'accueil de l'île par leurs propres moyens, d'autres ont pu y être emmenés par la police. Mais ces cas de figure sont assez rares"*. Selon des témoignages d'exilés, certains de ces hommes masqués se font passer pour des médecins ou pour des membres de MSF afin de gagner la confiance des migrants, et ainsi les renvoyer côté turc. *"Si cela se confirme, c'est inacceptable et une grave manipulation de l'aide humanitaire"*.

C'est un important coup de filet pour les autorités grecques. **Cinq agents grecs** de la police des frontières ont été inculpés, mardi 30 mai 2023, de **complicité présumée avec un réseau qui faisait entrer illégalement des migrants** dans le pays en provenance de Turquie. Les cinq policiers ont été présentés au parquet dans la ville d'Orestiada (Nord-Est), au lendemain de l'annonce de leur arrestation par la division des affaires internes de la police. Ils sont soupçonnés de corruption et de manquement à leurs obligations. Les suspects **auraient permis le passage** illégal d'un nombre encore inconnu de personnes, depuis le mois d'octobre, **à l'aide de bateaux** pour traverser la frontière matérialisée par le **fleuve Evros**, au nord-est de la Grèce. Les interpellations ont pu être conduites à la suite d'une longue investigation. Elles ont permis, lundi, de saisir une soixantaine de téléphones

portables, des livres turques et des billets de banque en provenance de plusieurs pays d'Asie. Mais un grand nombre de migrants atteignent la Grèce en bateau via le fleuve Evros. Une route qui mène parfois à des drames. Plusieurs groupes d'exilés ont déjà été bloqués sur des îlots de ce large fleuve, dans une situation humanitaire catastrophique. Les ONG accusent les autorités grecques de « pushbacks » à cette frontière et d'avoir créé un no man's land militaire où personne ne peut aider les rares migrants qui réussissent désormais à traverser. Densément boisée, la région, sous le contrôle de l'armée, est désertée par ses habitants. Sans civils et sans humanitaires dans les parages, les drames sont fréquents.

Les autorités grecques ont retrouvé mardi 30 mai 2023 **six nouveaux corps de migrants après le naufrage du 26 mai 2023** en mer Égée (voir lettre 57). Une unité spéciale de plongeurs a récupéré les cadavres de quatre femmes et celui d'un homme au fond de l'eau. Le canot a coulé à environ 30 mètres de profondeur au nord-est de Mykonos, dans les Cyclades. Plus tôt dans la journée, la dépouille d'une autre femme a été découverte échouée sur un rivage rocheux de l'île d'Antiparos, au sud de Mykonos. Le corps a été reconnu par les survivants du naufrage. Seules **deux personnes ont pu être secourues** par les garde-côtes après le chavirement de leur embarcation le 26 mai. Selon ces rescapés, 17 migrants se trouvaient à bord du bateau, dont une fillette de sept ans. La Garde côtière a annoncé qu'elle poursuivait ses opérations de sauvetage pour tenter de localiser les six migrants toujours portés disparus. 5 nouveaux cadavres ont été récupérés en mer Égée mardi 30 mai 2023 après-midi par les forces grecques. Un peu plus tôt dans la journée, la dépouille d'une femme avait été retrouvée sur le rivage de l'île d'Antiparos, dans les Cyclades. Au total, **neuf corps ont été repêchés** et 6 migrants sont toujours portés disparus.

En Grèce, la plateforme qui permet aux migrants de s'enregistrer pour déposer leur **demande d'asile est à l'arrêt**. Le **site internet, appelé "Alkyoni"**, affiche depuis plusieurs semaines un **message d'erreur**. "*Désolé, la page que vous recherchez est actuellement indisponible. Veuillez réessayer plus tard*". La panne est due à une mise à jour de la plateforme, entamée le 5 mai 2023, indique l'association Refugee Support Aegean (RSA). Depuis cette date, "**l'enregistrement des demandes, les entretiens et les autres actions nécessaires à la protection des réfugiés telles que le téléchargement, l'octroi et le renouvellement des documents, y compris les cartes de demandeurs d'asile, ont été brusquement et indéfiniment reportés**". Les agents du service grec d'asile n'ayant pas accès à la base de données et aux fichiers électroniques des migrants, les autorités ont gelé toutes les procédures tant que le problème n'est pas résolu. Cette interruption "*viole le droit d'accès à la procédure d'asile*", s'insurge l'association d'aide aux migrants en Grèce. Selon le chef de plaidoyer pour l'ONG Solidarity Now, le ministère de la Migration et de l'Asile a assuré que le site serait de nouveau opérationnel le 6 juin 2023. Mais en attendant, la suspension de la plateforme peut avoir de lourdes conséquences pour les demandeurs d'asile. "*Certaines personnes se retrouvent sans-papiers à cause de ce bug*". Les exilés courent ainsi un "*risque de détention et d'expulsion*". En outre, certaines personnes ne sont pas informées à temps du report de leur rendez-vous administratifs. Et ce, alors que les migrants sont obligés d'être physiquement présent au service d'asile lors de chaque étape de la procédure. Résultat : plusieurs exilés se sont rendus par leurs propres moyens aux entretiens – ce qui peut impliquer un long et coûteux voyage depuis les îles de la mer Égée vers le continent – et se sont vus notifier "*oralement, après une longue attente*" que le rendez-vous ne pourrait avoir lieu. La **plateforme "Alkyoni"** a été lancée en juillet 2022. Dès lors, les migrants arrivés en Grèce doivent passer par ce site pour déposer leur demande d'asile. Une fois le rendez-vous obtenu, les exilés sont sommés de se rendre dans un des centres fermés du pays (RIC). Mais "Alkyoni" a rapidement été **saturée**, et les délais pour obtenir un rendez-vous atteignaient à son démarrage au moins quatre mois. Pendant cette période, les demandeurs n'ont pas droit à un hébergement ou à une aide financière. Les ONG redoutaient déjà que cette procédure complique encore plus le quotidien des exilés. "*Le but de cette nouvelle pratique est de regrouper les demandeurs d'asile dans un même lieu, éviter qu'ils ne soient éparpillés sur tout le territoire, et placer un maximum de personnes dans des camps fermés*" pour la coordinatrice et avocate de l'association Equal Legal Aid (ELA), basée à Thessalonique.

**Sept personnes, soupçonnées d'appartenir à un trafic d'immigration illégale**, ont été arrêtées en Grèce, ont annoncé, mardi 6 juin 2023, les autorités. Un premier groupe de cinq migrants, accompagnés de deux ressortissants étrangers soupçonnés d'être des trafiquants, a été localisé au port de Mastichari, à Kos. Les passeurs devaient les transférer sur l'île voisine de Kalymnos, avant leur interpellation. Un deuxième groupe d'exilés a été découvert dans la région de Pyli, toujours à Kos, dans un garage automobile. Cinq trafiquants ont été arrêtés. Les 10 migrants ont été orientés vers la zone côtière de Pasalidi, à Kos, en attendant leur transfert vers le continent. Les **trafiquants, âgés de 23 à 67 ans**, faisaient passer des exilés des côtes turques vers l'île de Kos. Le chef présumé de ce réseau est un étranger résidant en Turquie – sa nationalité n'a pas été précisée par les autorités grecques. La Direction de la sécurité et de la protection des frontières maritimes, en collaboration avec l'autorité portuaire de Kos, analyse les preuves récupérées lors des arrestations. Les agents enquêtent sur de possibles activités similaires sur les autres îles de la mer Égée. Ces territoires grecs, proches des côtes turques, sont depuis des années un lieu d'arrivée pour les embarcations de migrants. Depuis le début de l'année, plus de 4 500 personnes ont débarqué par la mer en Grèce, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Malgré la volonté de dissuasion d'Athènes, les arrivées de migrants ont considérablement augmenté l'an dernier. En 2022, 18 775 personnes ont débarqué sur le sol grec, contre 9 026 en 2021, d'après les données de l'OIM.

Trois groupes de migrants sont **bloqués sur un îlot du fleuve Evros, entre la Turquie et la Grèce**, depuis plusieurs jours. **Mercredi 7 juin 2023, les autorités turques** ont mené une mission pour **les récupérer mais seules 17 personnes** ont accepté de quitter les lieux, selon la plateforme Alarm phone qui entretient des contacts téléphoniques réguliers avec les exilés. *"L'îlot est turc mais les personnes bloquées estiment que la Turquie n'est pas un pays sûr pour elles et veulent demander l'asile en Grèce"*, indique une bénévoles pour Alarm phone. La plateforme a donné **l'alerte dès le 3 juin 2023** sur les réseaux sociaux lorsqu'un premier groupe de 24 personnes, majoritairement syriennes, s'est retrouvé coincé sur l'îlot. Les migrants se trouvaient alors déjà sur place depuis plusieurs jours. *"Maintenant, cela fait plus d'une semaine, qu'ils sont là-bas"*. Depuis, deux autres groupes de migrants – d'environ **200 personnes pour l'un et 110 pour l'autre** – les ont rejoints. Les nationalités de ces personnes sont inconnues. La situation sanitaire sur place est inquiétante. *"Depuis plusieurs jours, ils survivent en buvant l'eau de la rivière"*. Or, au moins une femme enceinte se trouve dans le groupe, ainsi que cinq enfants, dont l'un est malade. La bénévoles, qui parle régulièrement aux exilés par téléphone, décrit une *"situation chaotique"* dans laquelle les personnes donnent parfois des informations différentes. *"Mais, ce qu'ils répètent tous sans cesse, c'est qu'ils n'ont plus d'eau, ni de nourriture"*. Il est assez rare qu'un nombre aussi important de migrants se retrouvent coincés sur l'Evros. La semaine précédente, un premier groupe **d'une centaine d'exilés est entré en Grèce** après être passé par un de ces îlots. *"La météo actuelle et l'absence de pluie dans la zone ont fait baisser le niveau du fleuve qui devient alors plus facile à traverser"*, de fait la période estivale est une période d'augmentation des déplacements de migrants, dans toute la région méditerranéenne. La zone est sauvage et inhabitée. En hiver, elle est complètement hostile. *"L'eau monte, les courants sont forts, il y a énormément de branchages. Ils se noient"*. D'autres meurent d'hypothermie : *"Ceux qui arrivent à faire la traversée de l'Evros en ressortent trempés. Ils se perdent ensuite dans les montagnes alentours. Ils se cachent des forces de l'ordre. Ils meurent de froid"*.

Les **garde-côtes grecs ont secouru** dimanche 11 juin 2023, **90 migrants bloqués** en mer au large **de l'île de Cythère** et les ont emmenés à Neapoli, sur la côte du Péloponnèse, ont annoncé les autorités. Les migrants venaient d'Afghanistan, du Bangladesh, du Pakistan, Irak et d'Égypte. Selon des informations non confirmées, le bateau était parti de la côte turque. Deux hommes soupçonnés d'être des trafiquants d'êtres humains ont été arrêtés. Pendant les mois d'été, de nombreux voiliers et yachts naviguent sur les mers Égée et Ionienne, ce qui rend difficile de distinguer les bateaux exploités par des trafiquants d'êtres humains transportant des migrants des bateaux de plaisance.

## 78 personnes se sont noyées

Au moins **78 personnes se sont noyées** dans le naufrage d'une embarcation de migrants au cours de la nuit de mardi 13 à mercredi 14 juin 2023, au large du Péloponnèse. L'embarcation a chaviré à 47 milles marins (87 km) des côtes grecques, dans les eaux internationales. Les exilés sont majoritairement originaires d'Égypte, de Syrie et du Pakistan. Selon les premières informations, le bateau aurait quitté Tobrouk, à l'est de la Libye, en direction de l'Italie, vendredi 9 juin 2023. Le nombre de passagers présents sur le bateau n'a pas été confirmé par les autorités grecques. Mais des médias locaux parlent d'au moins 600 personnes, ce qui laisse craindre la disparition de centaines de naufragés. Il est compliqué de déterminer le nombre de personnes présentes à bord. Un compte-rendu d'une organisation caritative européenne de sauvetage avance le chiffre de 750 personnes présentes sur un bateau de 20 à 30 mètres de long. Un porte-parole du gouvernement, a ajouté : "*Nous ne savons pas combien de personnes étaient à l'intérieur, mais nous savons qu'il est habituel pour les passeurs de les enfermer, afin de maintenir le contrôle à bord*".

Pendant l'opération de sauvetage entamée tôt dans la matinée de mercredi, au total **104 personnes ont été secourues**, 47 Syriens, 43 Égyptiens, 12 Pakistanais et deux Palestiniens ; quatre sont hospitalisées à Kalamata, une ville du sud du Péloponnèse. Des ambulanciers du service national d'urgence grec (EKAV) et des membres de la Croix-Rouge grecque ont aidé les migrants à leur arrivée. Plus de 20 personnes sont toujours hospitalisées à Kalamata. Des rescapés descendaient d'un yacht portant l'inscription Georgetown, la capitale des îles Caïmans. Les garde-côtes grecs ont précisé qu'au moment du naufrage de l'embarcation, aucune des personnes n'était équipée d'un gilet de sauvetage. Chaque passager aurait payé la traversée 4 500 ou 6500 dollars selon les sources.

L'embarcation avait **été repérée une première fois mardi par les garde-côtes italiens**, ( ou par un avion Frontex) qui ont alerté leurs homologues grecs et européens. Les migrants à bord "*ont refusé toute aide*", selon les autorités grecques. La plateforme d'aide aux migrants en mer, Alarm Phone, a signalé avoir été **alertée le même jour par des exilés en détresse**, non loin du lieu du naufrage. Les autorités grecques et l'agence européenne **ne pouvaient pas ignorer que le chalutier était surchargé**, ce qui représente un danger. "*En zoomant sur la photo [une vue aérienne prise depuis l'hélicoptère de sauvetage des garde-côtes], on voit qu'ils demandent de l'aide*". Outre les patrouilleurs de la police portuaire, une frégate de la marine de guerre grecque, un avion et un hélicoptère de l'armée de l'air ainsi que six bateaux qui naviguaient dans la zone participaient à cette opération de sauvetage. L'opération de sauvetage se poursuivait mercredi après-midi dans les eaux internationales situées au large de la ville grecque de Pylos. Elle implique six navires des garde-côtes, un avion et un hélicoptère militaires ainsi qu'un drone de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières.

Les 104 survivants qui sont à Kalamata sont "*complètement déboussolés*". Ces derniers **affirment avoir demandé de l'aide et ne pas avoir été secourus à temps**. Ils veulent avoir des nouvelles des disparus. "*On parle d'une centaine d'enfants qui étaient dans la cale du chalutier*"

Le procureur de la république grec a lancé une **enquête en saisissant la cour suprême** pour comprendre les conditions du naufrage et savoir si les garde-côtes grecs auraient pu intervenir pour éviter cette tragédie. Quelque 10 personnes sont interrogées tandis que plusieurs personnes ont déjà été arrêtées. La Grèce a décrété **trois jours de deuil** à la suite de cette tragédie qui intervient en pleine campagne électorale

En **campagne électorale** en vue des législatives du **25 juin 2023**, l'ancien Premier ministre conservateur, a décidé d'annuler un rassemblement électoral prévu pour la fin de journée à Patras, le grand port de cette région du Péloponnèse, a annoncé son parti Nouvelle Démocratie (ND). Ce responsable politique, qui a mené pendant ses quatre années à la tête du gouvernement une politique très dure en matière migratoire, s'est par ailleurs entretenu au téléphone avec le Premier ministre par intérim.

La Grèce a connu de nombreux naufrages d'embarcations de migrants, souvent vétustes et surchargées, mais il s'agit jusqu'ici du bilan humain le plus lourd depuis un précédent le 3 juin 2016 au cours duquel au moins 320 personnes avaient péri ou disparu.

Depuis un an, on observe de plus en plus de départs de bateaux de migrants depuis l'est de la Libye. *"Ce n'est pas inhabituel que des bateaux fassent cette route. Les départs depuis l'est de la Libye sont plus fréquents"* depuis l'été dernier. Les exilés prennent désormais la mer depuis cette zone, afin d'éviter les interceptions des garde-côtes libyens, qui se concentrent à l'ouest du pays. Mais la traversée n'est pas sans risque. L'est de la Libye est considérablement plus éloigné de l'Italie que la partie ouest, d'où embarquent la majorité des migrants. À titre d'exemple, 1 200 km séparent les deux villes côtières de Tobrouk (à l'Est) et Tripoli (à l'Ouest), situé en-dessous de la Sicile. Un trajet démarré depuis l'est de la Libye est ainsi "beaucoup plus long".

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/migrants-au-moins-59-morts-dans-le-naufrage-dune-embarcation-au-large-de-la-grece-f0716d1e-0aa9-11ee-aae5-62a99b916a45>

<https://www.france24.com/fr/europe/20230615-apr%C3%A8s-le-naufrage-en-gr%C3%A8ce-les-recherches-de-survivants-se-poursuivent>

### À la une de la presse, concernant ce naufrage

De leur côté, les rescapés affirment qu'au moins 750 personnes se trouvaient à bord. Si ces chiffres sont confirmés, ce naufrage serait le pire à s'être produit au large des côtes grecques depuis huit ans. **"Combien de morts de réfugiés pouvons-nous tolérer?"**, s'indigne le quotidien grec Ta Nea, avec une infographie montrant une embarcation surchargée de migrants quittant la Libye en direction de l'Italie, mais faisant naufrage à peu près à mi-parcours, au large de Pylos. **"Ces migrants se sont noyés en poursuivant leur rêve"**, écrit le journal, en accusant **"l'Europe moderne d'être responsable de la mort de plus de 1 100 personnes** depuis le début de l'année, en Méditerranée". Le journal Avgi, qui annonce trois jours de deuil national, cite le témoignage d'une rescapée. La jeune femme raconte comment le bateau aurait failli chavirer une première fois, lorsque l'équipage d'un navire marchand avait tenté de lancer des bouteilles d'eau en direction des passagers – des centaines de personnes assoiffées, abandonnées en pleine mer par le pilote, ce qui avait alors provoqué une cohue extrêmement dangereuse.

**"Deuil universel"**: le journal italien Il Manifesto fait état des *"condoléances habituelles de l'Union Européenne"*, dont il critique *"la stratégie consistant à essayer d'entraver les départs de migrants en soutenant la Libye"*. **"Un cimetière"**, le cimetière des **"damnés de la mer"**, titre Libération, sur fond de mer Méditerranée. Cette nouvelle tragédie, dénonce le journal, *"est innommable : des centaines de personnes sur un simple bateau de pêche, à qui l'on avait demandé d'enlever leur gilet de sauvetage afin de pouvoir les tasser davantage, parties la peur au ventre d Syrie, d'Afghanistan et de Libye, sans alternative possible"*. Pour Libération, **la politique européenne "de non-accueil migratoire ne fonctionne pas. Elle ne dissuade pas les aspirants au départ vers l'Europe de tenter leur chance. Elle les tue"**.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/migrants-au-moins-59-morts-dans-le-naufrage-dune-embarcation-au-large-de-la-grece-f0716d1e-0aa9-11ee-aae5-62a99b916a45>

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/dans-la-presse/20230615-la-politique-migratoire-de-l-ue-ne-dissuade-pas-les-migrants-elle-les-tue>

### ITALIE

Après une défaite le 18 mai 2023, face à une équipe italienne lors de la Lazio Cup, le club congolais TP Mazembe a subi un autre revers. Selon la Katumbi Football Académie (KFA), centre de formation du TP Mazembe, **cinq de ses joueurs ont pris la fuite** la veille du quart de finale de ce **championnat réunissant les moins de 17 ans**. *"Le KFA revient d'Italie après une honorable participation à la Lazio Cup. (...) Le groupe est rentré à Lubumbashi [en République démocratique du Congo, RDC], lundi 22 mai, mais pas au complet"*. Lors d'une pause autorisée entre 14h et 16h, page45

quatre joueurs ont quitté le lieu de résidence de l'équipe. Ils ont profité d'une sortie de secours de l'hôtel pour s'échapper. Malgré une surveillance renforcée après cette évasion, une autre personne a réussi à fuir le bâtiment, par une autre porte de secours, la nuit suivante. *"Aussitôt [ces] disparitions constatées, la délégation [congolaise] a saisi la justice italienne"*, indique le club. Une enquête a été ouverte *"sur les circonstances de l'évasion"* et la police recherche activement les cinq jeunes. Les dirigeants soupçonnent les parents des joueurs d'être complices de leur fuite. Ils estiment aussi qu'ils ont reçu *"un appui logistique extérieur"*, en Italie et en Europe, pour mener à bien leur projet. Cette affaire met le club TP Mazembe dans l'embarras. Le directeur du centre de formation et chef de la délégation, séjourne encore en Italie pour faciliter l'enquête de la police. *"Nous étions dans un hôtel où il y avait beaucoup de personnes. Nous étions même avec une autre équipe italienne, Ancona. Nous avons demandé que les portes des secours soient fermées, ça n'a pas été fait. Ensuite, il y a eu des enfants qui ont pris des risques, notamment un qui est passé par la fenêtre, qui a sauté du premier étage, qui a mis sa vie en danger"*, regrette l'éducateur du club. Pour lui, tout est fait pour non seulement pour les retrouver, mais aussi et surtout les empêcher de trouver de nouveaux clubs en Europe. *"Il n'est pas question que le Tout Puissant Mazembe qui aura assuré leur formation technique et sociale se retrouve perdant"*. Le club affirme qu'il *"saisira les instances européennes du football pour identifier ces joueurs, au cas où ils tenteraient frauduleusement d'être inscrits dans une (ou des) équipe(s) de l'UEFA"*.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique-foot/20230528-foot-cinq-jeunes-du-tp-mazembe-profitent-d-un-tournoi-en-italie-pour-prendre-la-fuite>

**Une enquête** de plusieurs mois concernant le **nauffrage du "Summer Love" avec 94 migrants** qui ont perdu la vie, en février 2023, menée par Le Monde, Lighthouse Reports, El Pais, Sky News, Domani et Süddeutsche Zeitung, cherche à comprendre comment expliquer qu'un bateau, à quelques kilomètres seulement des côtes italiennes, surchargé et pris dans une tempête, n'ait pas été secouru par les autorités italiennes. Le 26 février 2023, un bateau avec à bord 200 personnes, s'est brisé sur un banc de sable à quelques mètres des côtes dans la région de Calabre. Il était parti de Turquie le 23 février 2023 et transportait des exilés majoritairement originaires d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan. De nombreux enfants étaient présents et sont décédés. À l'aube du 26 février, en se disloquant, le Summer Love a plongé tous ses occupants dans les eaux glacées d'une mer très agitée. On dénombre aujourd'hui 94 morts dont de nombreux enfants. *"Dès le 25 février, soit la veille du naufrage, Rome avait connaissance d'éléments qui auraient dû conduire au déclenchement des secours"*, selon Le Monde. *"Un avion [de Frontex] chargé de la surveillance du bateau, a alerté les autorités italiennes au sujet de la violence du vent huit heures avant le naufrage. L'Italie avait également accès aux images tournées en direct par l'avion."* *"À 22h26, Frontex [a signalé] aux autorités italiennes la présence d'un 'bateau non identifié' (en réalité, le Summer Love), dans la zone SAR (zone de recherche et de secours) italienne, par une mer de force 4 (avec des vagues de 1,25 à 2,50 mètres)." Forts de ces indices, Frontex et les autorités italiennes devaient donc supposer qu'il y avait une forte probabilité que des migrants se trouvent à bord. Une première alerte est lancée par l'agence européenne Frontex. L'Italie - qui reproche aujourd'hui à Frontex de ne pas avoir fait état "d'une situation dangereuse" ou de n'avoir pas envoyé "un message de détresse" - réagit à 3h du matin, soit 5h plus tard.* Des navires de sauvetage italiens se rendent sur la zone mais sont obligés de faire machine arrière. Les conditions météorologiques sont trop mauvaises. La suite des événements pose question : plus rien ne se passe. Aucun « Mayday », message d'alerte demandant le sauvetage immédiat du navire, n'est émis par le centre de commandement des garde-côtes basé à Rome. Pourtant la tempête est si forte qu'elle a empêché les sauveteurs d'approcher le bateau en détresse. Ce n'est qu'à 4 heures du matin, à l'aube du 26 février, que les garde-côtes déclenchent l'opération de sauvetage. *"Mais il est déjà trop tard. À bord, les passeurs ont remis le moteur en marche mais ils dévient de leur route vers la plage de Cutro"*. Le Summer love heurte un banc de sable et brise sa coque. Des images montrent que le bateau était surchargé. Des femmes et des enfants sont entassés à l'intérieur, sur les escaliers et sous le pont. Dans cette affaire, Frontex nie toute erreur

de jugement. Elle soutient que son rôle est d'alerter les autorités italiennes "*seules à être investies de la responsabilité de lancer une opération de sauvetage*". Frontex affirme aussi dans un document consulté par Le Monde que la route de la Calabre - entre la Turquie et l'Italie - est "*la plus sûre du moment*" puisque aucun décès n'y est à déplorer. Ce naufrage reste l'un des pires de l'histoire italienne. "*On n'avait pas vu quelque chose comme ça depuis le 3 octobre 2013*", avait déclaré la chargée du programme "*migration et asile*" au sein de l'ONG EuroMed Rights. Ce jour-là, un chalutier transportant environ 500 personnes, parties de Libye, avait sombré à moins d'un kilomètre du rivage de l'île italienne de Lampedusa. Bilan : 368 morts.

Selon le ministère de l'Intérieur, plus de 50 000 migrants sont arrivés en Italie au cours des cinq premiers mois de l'année, contre moins de 20 000 en 2022 au cours de la même période. L'Italie, pays de première entrée où sont arrivés des centaines de milliers de migrants ces dernières années, reproche à ses partenaires de l'UE un manque de solidarité dans la répartition de ces derniers, même si un grand nombre d'entre eux quittent par la suite la péninsule pour d'autres pays.

Voir aussi, ci-dessous, « **Tunisie-Italie** ».

**Cinq policiers** de Vérone, un inspecteur et quatre agents, ont **été assignés à résidence** mardi 6 juin 2023 : ils sont **accusés d'avoir humilié, frappé et insulté** des personnes qu'ils avaient interpellées. **Une douzaine de leurs collègues sont également visés** par une enquête, soupçonnés de ne pas avoir empêché ces agissements. Témoignage d'un sans-abri roumain arrêté par ces policiers : "*Je me trouvais dans un bar lorsque deux agents de police nous ont demandé nos papiers et nous ont dit ensuite de les suivre... Dans la voiture, ils m'ont aspergé avec une bombe lacrymogène au poivre. Une fois dans la cellule, j'ai demandé à aller aux toilettes, ils m'ont dit que c'était impossible et que je devais le faire dans la cellule, mais après que j'ai uriné, un des policiers est entré, il m'a gazé à nouveau et ensuite, il m'a traîné par terre dans la flaque d'urine.*" L'enquête qui a mené à ces accusations a démarré en août 2022. Les instances policières s'étaient alors interrogées sur les méthodes de l'un des accusés lors d'une perquisition. Il était soupçonné d'avoir favorisé des personnes accusées de tentatives d'homicide en raison de liens personnels. L'enquête menée par la hiérarchie policière et les écoutes mises en place ont permis de découvrir **six cas de violences et de torture à l'encontre de cinq personnes étrangères** habitant à Vérone et d'une personne de nationalité italienne. Ces écoutes ont également révélé les nombreuses insultes à caractère raciste proférées par les accusés. "*Si ces affaires étaient confirmées, ce serait d'une énorme gravité*", a réagi mercredi 7 juin 2023, le ministre de l'Intérieur, un tel comportement "*portant atteinte à la dignité des victimes mais aussi à l'honneur et à la réputation*" de milliers de policiers honnêtes.

Vendredi 9 juin 2023, au large de Naples, des membres de l'équipage du Galata Seaways ont aperçu **deux exilés équipés de couteau**, avant de découvrir les 13 autres, cachés. Le commandant du navire a aussitôt alerté les autorités turques, qui ont à leur tour effectué un signalement auprès de leurs homologues italiens. Les forces spéciales italiennes ont débarqué, en hélicoptère, sur ce cargo turc pour arrêter 15 exilés, originaires d'Iran, d'Irak et de Syrie. Le Galata Seaways est un cargo de fret naviguant sous pavillon turc qui transportait des voitures depuis le port de Topçular, près d'Istanbul, à **destination de Sète**, dans le sud de la France. L'Italie l'a redirigé vers le port de Naples. Après leur débarquement à Naples, deux mineurs, et deux femmes, enceintes, ont été conduites à l'hôpital, ainsi qu'un homme souffrant d'hypothermie et un autre avec une fracture à la cheville. Le soir même, le ministre italien de la Défense s'est félicité de l'action des agents qui ont permis de "*capturer*" ceux qu'ils désignent comme des "*pirates*" ; ainsi que de l'opération des forces spéciales "*qui ont repris le contrôle d'un navire turc saisi par des clandestins armés*". Pourtant, pas de violences ni de kidnapping, encore moins de détournement ou de piraterie. Les premiers éléments de l'enquête menée par le parquet de Naples après l'audition des exilés et des membres de l'équipage infirment les déclarations du ministre. Leurs témoignages auprès de la police italienne concordent. Ils étaient dissimulés dans l'un des camions que transportait le navire et ont fait usage d'un objet coupant pour percer la bâche afin de prendre l'air. Les images des caméras de surveillance sur le bateau confirment

leurs propos. À bord, les soldats italiens les ont retrouvés dans un conteneur stationné dans la cale du navire. L'un d'eux affirme que les exilés n'ont opposé aucune résistance et se sont montrés "coopératifs". **Les procureurs excluent donc l'hypothèse d'un détournement. Pointé du doigt** par certains médias italiens en raison **de son récit erroné, le ministre de la Défense** a riposté et publié une note interne à son ministère pour **tenter de prouver le détournement**. On peut néanmoins lire à la fin de ce document que l'arrestation des exilés cachés sur le bateau "n'a, à aucun moment, nécessité l'emploi de la force". L'enquête se poursuivait lundi 11 juin 2023. Trois des personnes arrêtées sont visées pour détention d'armes, après que deux couteaux et un cutter ont été saisis sur le bateau. Le parquet de Naples a également ouvert une enquête pour association de malfaiteurs visant à l'immigration irrégulière, pour comprendre comment ces personnes avaient pu embarquer clandestinement à bord du navire de commerce, en Turquie.

## Lampedusa

"Le hotspot de Lampedusa sera un fleuron de l'hospitalité en Italie". C'est avec ces mots que **la Croix-Rouge a pris le relais de l'État italien dans la gestion du centre d'accueil pour migrants de Lampedusa**, au sud de l'Italie. Son objectif ? **"Restaurer la dignité" des exilés débarqués sur l'île**, du nom même du programme d'aménagement lancé dans le hotspot depuis son arrivée, le **1er juin 2023**. "Nous sommes ici à la porte de l'Europe. Notre mission sera évidemment de rendre à ceux qui arrivent en Italie une dignité qui a souvent été bafouée", a insisté un responsable de la Croix-Rouge, auprès de la presse invitée sur place la semaine dernière. Le centre d'accueil de l'île de Lampedusa, située à environ 145 kilomètres des côtes tunisiennes et auparavant géré par les autorités italiennes, est pour de nombreux migrants leur premier contact avec l'Europe après avoir traversé la mer Méditerranée. L'année dernière, plus de 46 000 personnes y ont débarqué, sur un total de 105 000 arrivées en Italie, selon le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR). D'une capacité initiale de 389 personnes, relevé à 1250 en avril 2023, le hotspot accueille en réalité bien plus d'exilés. Ces dernières années, jusqu'à 3 000 personnes s'entassaient parfois, au même moment, dans ses pièces exiguës. En juillet 2022, l'intérieur du centre croulait sous les ordures et des exilés contraints de dormir à l'extérieur sur des matelas en mousse, avaient poussé les autorités à l'évacuer d'urgence. "Cela pourraient être des photos de Libye. Mais non, c'est l'Italie", avait déploré l'ancienne maire de Lampedusa. Selon l'agence des Nations unies pour les migrations (OIM), trois migrants sont morts dans le centre au cours des derniers mois. Les salles de bain inondées, le manque de médecins, de nourriture et d'eau, et la surpopulation chronique sont donc, d'après la Croix-Rouge, en passe de devenir un mauvais souvenir. "Ne jugeons pas ce qu'il y avait avant, même si tout était un peu laissé au hasard" a admis le directeur des opérations d'urgence et de secours. "Désormais, le centre sera géré selon les modèles que la Croix-Rouge applique depuis des années. Cela nous permettra dans des conditions d'urgence de garantir un meilleur accueil". En une dizaine de jours, des tonnes d'ordures ont été enlevées, la cuisine a été rénovée, des salles de bains supplémentaires ont été installées - même si des odeurs désagréables persistent - et des rangées de lits de camp modernes ont été installées pour presque doubler la capacité d'accueil du site. Des médecins, des soignants, et des médiateurs ont également été transférés sur l'île. Au total, entre **70 et 80 opérateurs travailleront sur place au bon fonctionnement** de la structure. Des psychologues sont également présents pour aider les plus vulnérables, bien que le nouveau gouvernement d'extrême droite ait récemment supprimé l'obligation pour les centres pour migrants de fournir de tels services. Une meilleure connexion Internet sera aussi déployée : "il y aura le wifi et les migrants auront la possibilité d'avertir les membres de leur famille via des téléphones portables qu'ils sont arrivés en toute sécurité", a fait savoir la Croix-Rouge lors d'une conférence de presse. Le programme Restore Family Links, soutenu par l'ONG pour rétablir et maintenir le contact entre les membres de la famille, sera d'ailleurs mis en œuvre à l'intérieur du centre. Pour éviter une surpopulation devenue presque habituelle, **les migrants ne resteront pas plus de 48h à Lampedusa**. Ils seront soit transférés ailleurs en Italie, soit amenés dans un centre de détention de l'île, dont la création est en discussion, avant



expulsion dans leur pays d'origine. Le préfet d'Agrigente s'est engagé "à faciliter autant que possible les liaisons entre Lampedusa et [le port sicilien de] Porto Empedocle dans le but d'alléger le fardeau de la municipalité de Lampedusa". De son côté, le préfet a promis de garantir "des procédures frontalières avec des rapatriements rapides". "Je n'exclue pas que le premier centre de détention soit situé à Lampedusa, puis d'autres en Sicile et en Calabre. En attendant [...] il est nécessaire de procéder à des rapatriements plus rapides des immigrés qui n'ont pas le droit de rester sur le territoire, comme le prévoit le récent décret-loi signé par le ministre [de l'Intérieur]". Jusqu'à présent cette année, plus de 53 000 personnes ont débarqué en Italie, contre 21 000 à la même période en 2022.

## LITUANIE

La Cour constitutionnelle a estimé mercredi 7 juin 2023 que la détention de migrants arrivés illégalement en Lituanie était contraire à la Loi fondamentale. Le texte est anticonstitutionnel car il "ne permet pas d'étudier la situation personnelle de chaque individu", selon l'arrêt de la Cour, qui fait suite à une plainte déposée par un Irakien maintenu en détention pendant six mois en 2021. Le 13 juillet de la même année 2021, le parlement lituanien a adopté une loi autorisant la détention à grande échelle des demandeurs d'asile. Depuis, dès que les **exilés** parviennent à franchir la frontière entre la Biélorussie et la Lituanie, ils **sont systématiquement placés dans des centres fermés**. Leur détention, prévue dans un premier temps pour une durée de six mois, a été allongée à 12 mois en décembre 2021 via des amendements. La ministre de l'Intérieur depuis fin 2020, a réagi rapidement après la décision du Conseil constitutionnel. "Nous n'avons pas d'autres moyens pour nous protéger", jugeant la loi "nécessaire" à la sécurité nationale. "Si je devais prendre à nouveau ce genre de mesures, je le ferais". Du côté des organisations de défense des droits humains l'arrêt de la Cour est en revanche un soulagement. "C'est un clair avertissement aux responsables politiques lituaniens : la Lituanie est un État de droit", a dit la dirigeante du centre lituanien pour les droits humains. "Ce genre de lois, qui permettent que des personnes soient détenues sans décision de justice, sont acceptables dans le régime Loukachenko mais pas dans un État démocratique de l'Union européenne". Le texte avait déjà été pointé du doigt l'année dernière par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Elle avait considéré que placer en détention automatique des demandeurs d'asile, au seul motif qu'ils sont entrés illégalement en Lituanie, est incompatible avec la législation de l'UE. Mais la Lituanie a continué la même politique. Depuis la promulgation de la loi en juillet 2021, plus de 10 000 migrants ont été détenus en Lituanie alors qu'ils tentaient de pénétrer dans le pays, d'après le ministre des Affaires intérieures. Selon l'ONG Amnesty International, "l'enfermement arbitraire de milliers" de personnes, détenues pendant des mois le sont dans "conditions sordides dans des centres ressemblant à des prisons". Médecins sans frontières (MSF) « extrêmement préoccupée » avait affirmé que les "conditions inhumaines" dans lesquelles sont retenus les exilés et le manque de "procédure d'asile équitable" provoquent chez eux une "détresse psychique et mentale". Plusieurs exilés, enfermés dans le centre Pabradė, ont fait état d'intimidation et de racisme de la part des gérants du camp et, parfois, des garde-frontières. "Certains militaires entrent [dans les habitations] avec leurs armes, d'autres ont des tasers. Parfois aussi, ils viennent avec des chiens. Ça fait peur de les voir dans nos chambres", "Certains militaires nous insultent, nous traitent 'd'extra-terrestres' ou de macaques". Les défenseurs des droits pointent aussi régulièrement les atteintes au droit d'asile dans ces structures. Pour Amnesty, "le système d'assistance juridique en place est une imposture". Les avocats qui représentent les demandeurs d'asile lors des procédures "sont recrutés par le Service de l'immigration alors qu'ils sont censés contester les décisions de ce même service, ce qui les expose donc à un risque de conflit d'intérêts". Des employés du gouvernement en charge des dossiers d'asile ont déclaré à la presse locale avoir été poussés à mener des semblants d'entretiens d'asile dans le but de contraindre les exilés à retourner volontairement dans leur pays d'origine. Après l'entrevue d'une vingtaine de minutes, les fonctionnaires devaient rapidement décider si elles devaient enregistrer le migrant comme "clandestin" ou "demandeur d'asile", ce qui déterminerait son futur. Ces mesures ont été mis en place quelques semaines après l'arrivée de milliers de migrants qui tentaient d'entrer dans

l'UE via ce pays balte. La Lituanie a fait valoir que cet afflux était une attaque « hybride » de la Biélorussie en représailles aux sanctions internationales prises contre Minsk. Le nombre des tentatives de passage a diminué depuis mais les garde-frontières lituaniens continuent à refuser l'entrée à plusieurs dizaines de migrants par jour. Le 25 avril 2023, une nouvelle loi permet à des citoyens « volontaires » de patrouiller le long de la clôture en fils barbelés haute de 4 mètres, qui s'étend sur environ 550 des 700 kilomètres de la frontière avec la Biélorussie. Ces bénévoles sont autorisés à faire usage de la force pour repousser les exilés dans le pays voisin. Ils peuvent aussi procéder à des arrestations. Les ONG ont fait part de leurs inquiétudes. Elles craignent d'éventuels "dérapages" et critiques des violations du droit international.

## POLOGNE

Plus de **9 millions d'Ukrainiens ont été accueillis en Pologne** depuis le déclenchement de l'invasion russe. Deux ans plus tard, **1,5 millions d'entre eux sont toujours dans le pays**. Si Varsovie a, dès le début de la guerre, ouvert grand ses portes à ses voisins, celles-ci restent définitivement closes pour les autres exilés. Mercredi 31 mai 2023, le gouvernement polonais a fait savoir qu'il ne participerait pas au programme de relocalisation des migrants proposé par le Conseil de l'Union européenne (UE).

Présentée par la présidence suédoise et soutenue par la Commission européenne, la réforme du système de migration et d'asile comprend **la relocalisation de 120 000 migrants par an** dans plusieurs pays de l'UE. Et ce, afin de soulager les premiers pays d'arrivées tels que l'Italie ou la Grèce. Une proposition qui, pour le représentant permanent polonais, "*ne garantit pas des mesures de solidarité suffisantes*", il s'est aussi opposé à **la contrepartie** proposée par l'UE aux États réfractaires, à savoir le versement de **20 000 euros par migrant** : une "*punition*", pour le diplomate. La position polonaise a été confirmée par le vice-ministre des Affaires étrangères. "*La Pologne ne consentira pas au programme de relocalisation obligatoire*", un système qui "*s'est déjà avéré absolument inefficace et nuisible*". "*Il est temps de se concentrer sur les enjeux élémentaires et des outils efficaces, et non sur des pseudo-solutions*". Ratifié par 23 pays, un système de relocalisation volontaire a été mis en œuvre en juin 2022, pour une durée d'un an renouvelable. Il prévoyait qu'une douzaine d'États membres, dont la France et l'Allemagne, accueillent sur la base du volontariat 8 000 migrants se trouvant dans les premiers pays d'arrivée européens. Neuf mois plus tard, seuls 207 demandeurs d'asile avaient été pris en charge dans le cadre de ce programme.

Le refus de la Pologne entre dans la ligne droite de la politique migratoire défendue par l'entité dont elle fait partie depuis 1991, appelée **groupe de Visegrád**. Cette organisation intergouvernementale qui compte aussi dans ses **rangs la Hongrie, la Tchéquie et la Slovaquie**, est coutumière des prises de position anti-migrants. Malgré de récentes dissensions relatives à la guerre en Ukraine, le quatuor centre-européen fait en effet toujours front sur la question des migrants, en se désolidarisant quasi systématiquement des politiques européennes communes sur la question. En juillet 2017, les chefs de gouvernements du groupe, avaient rédigé ensemble une lettre au gouvernement italien lui exhortant "*d'endiguer les vagues de migration irrégulière qui partent depuis la Libye et d'autres endroits d'Afrique du Nord*". Trois mois plus tôt, en mars, en mars 2017, le groupe de Visegrád avaient là encore rejeté les quotas obligatoires de répartition des migrants entre les pays de l'UE : "*un chantage*" et "*un diktat*" européens à leur égard, selon eux. En lieu et place d'un accueil pour les exilés, ces quatre États investissent massivement depuis quelques années dans une militarisation accrue de leurs frontières.

En Pologne notamment, un mur de 5,5m de haut sépare désormais le pays de la Biélorussie, sur 186 kilomètres. Des caméras et des effectifs policiers en nombre complètent l'arsenal, qui empêche de fait les migrants de présenter une demande d'asile, et les condamne aussi à l'errance en pleine forêt. Ce passage est pourtant régulièrement emprunté par des exilés du Moyen Orient, d'Afghanistan et d'Afrique subsaharienne depuis l'été 2021. L'UE accuse d'ailleurs Minsk d'avoir orchestré cet afflux, en réponse aux sanctions européennes prises à l'encontre du régime biélorusse

d'Alexandre Loukachenko, après sa réélection frauduleuse en août 2020. Depuis le 25 mai 2023, un groupe de **20 à 30 migrants** originaires de Syrie, d'Irak et du Congo, dont onze enfants, **reste bloqué derrière la barrière de métal**. Contraints de camper dans la forêt près de Bialowieza, ils sont empêchés, côté biélorusse, de faire marche arrière par les garde-frontières qui les menacent avec des chiens. D'après l'ONG Grupa Granica, au moins deux membres du groupe ont été battus ou blessés par des agents. Et l'état de santé de plusieurs personnes se dégrade de jour en jour. *"Un des hommes adultes a une pathologie cardiaque et doit être opéré. Parmi les enfants, un garçon a de l'asthme et une fille a un sérieux problème de dents. Une des femmes a déjà essayé de traverser la frontière en novembre dernier. Elle s'était cassé les deux jambes en tombant de la clôture"*. Pour les ONG sur place, **le mur ne dissuade pas** pour autant les exilés de vouloir gagner l'Europe. Mais il les pousse, en revanche, à emprunter d'autres passages, moins surveillés et plus dangereux.

## EUROPE

### MACEDOINE DU NORD

La police de Macédoine du Nord a annoncé lundi 12 juin 2023, l'arrestation de dix hommes soupçonnés d'appartenir à une « *organisation criminelle sophistiquée* » opérant des routes entre la Grèce et la Hongrie, la Bulgarie et la Serbie et jusque dans l'UE. Les suspects ont été arrêtés lors d'une série de raids coordonnés à 11 endroits dans trois villes différentes de la Macédoine du Nord. Ils ont déjà été accusés d'infractions de trafic d'êtres humains, passibles d'une peine de prison minimale de cinq ans s'ils sont reconnus coupables. Outre les dix interpellés, les enquêteurs ont identifié sept autres membres présumés de l'organisation criminelle. Trois d'entre eux sont déjà en prison pour des infractions distinctes, et quatre ont été mis sur une liste de personnes recherchées.

### ROYAUME-UNI

C'est le dernier outil en date trouvé par Londres pour lutter contre les arrivées de migrants. Le ministère de l'Intérieur britannique lance **une campagne publicitaire pour dissuader les ressortissants albanais d'émigrer au Royaume-Uni**. Ces messages seront diffusés dès la semaine prochaine en albanais sur les réseaux Facebook et Instagram, et préviendront les candidats à l'exil qu'ils *"risquent d'être détenus et expulsés"* s'ils arrivent de manière illégale au Royaume-Uni. Les publications avertiront aussi des *"dangers"* que représente la traversée de la Manche. Une autre encore affirme que les personnes entrant illégalement dans le pays pourraient être renvoyées vers un *"pays tiers sûr"*. Le but d'une telle campagne publicitaire pour le ministre de l'Immigration est de *"Travailler de manière proactive à la source, avant que les gens ne se lancent dans des voyages dangereux et inutiles"*. Ce n'est pas la première fois que les autorités britanniques se servent des réseaux sociaux et d'Internet pour décourager les migrants de venir sur son sol. Lancé en août 2021, le site On the Move fournissait de nombreuses informations sur les risques qui attendent les migrants désireux de rejoindre les côtes anglaises. Traduit en arabe, en persan, en kurde, en pachto et en tigrigna, une des langues officielles de l'Érythrée, la plateforme assurait au candidat à la migration que la route de la Manche est *"incroyablement dangereuse"*. *"Si vous tombez à la mer, vous risquez de vous noyer, vous ne tiendrez pas plus de 30 minutes dans l'eau froide. Si les conditions en mer changent rapidement, votre bateau se renversera/chavirera. Vous mourrez rapidement d'hypothermie"*. Cette fois, la campagne numérique vise uniquement les exilés de nationalité albanaise. Une manœuvre que dénoncent à la fois les associations d'aide aux migrants et l'opposition. *"Aucun outil financé par les contribuables"* ne dissuadera les réfugiés *"de rechercher un avenir sûr"*, tance le directeur général de Care4Calais. *"Les réfugiés ont vécu certaines des pires choses imaginables, de la guerre et des conflits à la torture et aux violations des droits de l'homme. La seule chose qui mettra les passeurs en faillite, arrêtera les traversées de petits bateaux et sauvera des vies est la création d'un passage sûr pour les réfugiés, avec une demande d'asile au Royaume-Uni."* Une

membre du Parti travailliste s'étonne de constater que *"tout ce que les conservateurs proposent pour stopper les gangs criminels est une campagne publicitaire"*. *"Leurs soi-disant solutions ne parviennent pas à répondre à l'ampleur de la crise. Tout ce qu'ils font, c'est du bricolage."* Malgré les critiques, le gouvernement reste, lui, *"déterminé à arrêter les bateaux"*. *"La campagne [...] n'est qu'un élément du travail global du ministère de l'Intérieur pour dissiper les mythes sur les voyages illégaux au Royaume-Uni, expliquer les réalités et combattre les mensonges des méchants passeurs qui profitent de ce vil commerce."* Depuis son arrivée au 10 Downing Street le 25 octobre 2022, le Premier ministre a fait de la lutte contre les arrivées de migrants l'une de ses priorités. Et tout particulièrement à l'encontre des candidats albanais à l'exil. Londres a annoncé avoir signé **un accord de transfert avec l'Albanie** : celui-ci lui octroie le **droit de renvoyer les citoyens albanais dans leur pays**, pour y purger des peines de prison pour des crimes commis au Royaume-Uni. Le 13 décembre 2022, les autorités des deux pays ont signé un autre traité, regroupant un vaste paquet de mesures destinées à lutter contre l'immigration illégale. Parmi elles, **l'envoi d'agents de la police aux frontières britanniques à l'aéroport de Tirana**, *"des contrôles renforcés [...] à tous les points de passage frontaliers à travers le pays, des contrôles accrus sur les citoyens albanais qui se trouvent illégalement sur le territoire du Royaume-Uni et des échanges d'officiers de police de haut niveau dans les deux États"*. Cet accord mentionnait aussi l'expulsion de *"milliers"* d'Albanais arrivés illégalement sur le territoire britannique. *"Ils [les migrants albanais] représentent un tiers de toutes les traversées en petit bateau [soit 13 000 personnes] l'an passé, et cela peut faire une très grande différence"*, s'était alors justifié le premier ministre, qui **considère l'Albanie** comme un **"pays européen sûr et prospère"**. Depuis, plus de 1 000 ressortissants albanais - demandeurs d'asile déboutés, délinquants et candidats au retour volontaire - ont été renvoyés dans leur pays dans le cadre de cet accord. *"Alors que nous intensifions encore ces expulsions, les ressortissants albanais qui entrent illégalement au Royaume-Uni et n'ont pas le droit d'être ici ne devraient pas se faire d'illusion sur le fait que nous les expulserons le plus rapidement possible"*, martèle le directeur général britannique de l'Immigration Enforcement. D'après l'organisation Forum Réfugiés-Cosi, les causes de départs des citoyens albanais sont multiples. Mais les motifs de demande d'asile *"reposent essentiellement sur des problèmes de vendetta, des cas de violences physiques (une femme sur trois est victime de violences physiques dans un pays où la violence domestique est courante), la traite des êtres humains ou l'exploitation des mineurs non accompagnés dans du trafic de drogue"*. En 2022, les autorités britanniques ont tout de même accordé l'asile à 49% des Albanais arrivés sur son sol, et à 87% des femmes et enfants de ce pays souhaitant y obtenir une protection.

Le Premier ministre britannique, a **annoncé lundi 5 juin l'utilisation de deux nouvelles barges pour y loger les demandeurs d'asile**. D'une capacité de 500 places chacun, ces bateaux viennent s'ajouter à un autre déployé début mai dans le sud-ouest de l'Angleterre. La première barge, « Bibby Stockholm », est actuellement en rénovation au port de Falmouth et devrait être opérationnelle cet été pour une durée de 18 mois. Sur trois étages, l'immense bateau est divisé en quelque 200 chambres. Selon le ministère de l'Intérieur, l'hébergement sera *"basique et fonctionnel"* avec des soins de santé, une cantine et une sécurité 24h/24 et 7j/7 afin de *"réduire au maximum les perturbations pour la population locale"*. Les deux autres navires devraient suivre le même modèle. Le gouvernement a promis de réduire de moitié la facture de l'hébergement à l'hôtel des demandeurs en utilisant des installations comme des bases militaires désaffectées ou des barges à quai. Pour loger les migrants dans des hôtels, l'État dépense quotidiennement environ 6 millions de livres (près de 7 millions d'euros). Le navire coûterait 20 000 livres (plus de 23 000 euros) par jour aux autorités pour l'affréter et l'amarrer au port. À cette somme, il faut ajouter des coûts pour les services, la sécurité et la restauration. Reste que le coût global est *"nettement moins cher que les hôtels"*, a insisté le Premier ministre. Il a annoncé l'utilisation de deux sites supplémentaires à terre pour accueillir au total 3 000 personnes d'ici l'automne 2023. Il a affirmé que, quand c'est possible, il serait demandé aux migrants de partager leur chambre d'hôtel avec d'autres, mesure qui permettra dit-il de débloquer 11 500 places et 250 millions de livres par an (plus de 290 millions d'euros). *"Et je le dis aux migrants qui*

*protestent : c'est plus que juste*". *"Si vous venez ici illégalement, revendiquez un sanctuaire pour échapper à la mort, la torture ou les persécutions, vous devriez vouloir partager une chambre d'hôtel payée par le contribuable dans le centre de Londres"*. Les traversées illégales de la Manche ont baissé de 20% par rapport à l'année précédente sur une période de cinq mois, depuis l'annonce de son plan en décembre. *"Notre plan commence à fonctionner"*. En 2022, un nombre record de migrants – plus de 45 000 – a atteint les côtes anglaises en traversant la Manche à bord de petites embarcations. La politique migratoire du gouvernement britannique est vivement critiquée par les associations, qui demandent l'abandon du projet d'héberger des demandeurs d'asile sur des bateaux. *"Confiner des centaines de personnes à l'isolement sur une barge n'est qu'un peu plus du théâtre que le gouvernement a créé pour masquer sa mauvaise gestion patente du système d'asile"*, avait dénoncé début avril 2023 le responsable de la section réfugiés et droits des migrants chez Amnesty International UK. Le directeur du Refugee Council avait quant à lui étrillé une initiative *"totalement inappropriée"*, loin d'apporter *"le respect, la dignité, le soutien"* que méritent les demandeurs d'asile.

Pour lutter contre les arrivées de migrants en situation irrégulière sur son sol, le gouvernement conservateur britannique traverse les frontières. En 2022, le Home Office [ministère de l'Intérieur britannique] a versé environ **3,5 millions d'euros aux garde-frontières turcs pour les aider à repousser les migrants**. Outre la contribution financière, le Royaume-Uni fournit **l'équipement et assure l'entraînement des membres des gardes-frontières, de la police nationale et des garde-côtes**. En juin 2022, les autorités britanniques ont notamment fourni 9 véhicules à la police nationale turque pour surveiller la frontière iranienne, passage obligé pour de nombreux Afghans. Il y a une coopération dans le domaine du renseignement : *"Nous offrons notre expertise et fournissons aux dirigeants turcs des preuves qui montrent quelles sont les routes qu'empruntent les migrants irréguliers et les passeurs qui y opèrent"*. Le Royaume-Uni y voit un intérêt particulier : parmi les exilés qui parviennent à rejoindre le sol turc, certains ont pour aspiration de traverser la Manche. A l'horizon 2025, une des priorités fixées par le gouvernement est d' *"améliorer les mesures de lutte contre l'immigration illégale en amont [de la frontière britannique] pour prévenir les entrées irrégulières au Royaume-Uni"*. Un tel niveau de coopération confère à Londres une certaine influence auprès du pouvoir turc. *"Ce financement nous permet d'exercer notre soft power dans d'autres domaines, et peut-être d'obtenir des accords de réadmission"*. Cela pourrait permettre aux autorités britanniques d'obtenir l'aval de la Turquie pour y expulser des ressortissants de pays tiers. Entre 2016 et 2021, les Iraniens étaient les plus nombreux parmi les demandeurs d'asile au Royaume-Uni, d'après les chiffres du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR). En 2022, ils étaient deuxièmes et les Afghans troisièmes, derrière l'Albanie. De son côté, la Turquie dit avoir repoussé 238 448 exilés à la frontière iranienne l'an dernier, pour l'essentiel afghans et iraniens. En 2017, la Turquie avait entamé la construction d'un gigantesque mur à sa frontière avec l'Iran, accéléré en 2021 par la crainte d'arrivées massives de réfugiés afghans fuyant les Taliban. Mais de nombreuses vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent **les violences et les abus commis par les forces de l'ordre turques sur les exilés afghans** qui tentent de rallier la Turquie via l'Iran. On peut y voir des policiers tirer en l'air, battre des migrants, voler leurs affaires, les humilier ou procéder à des retours forcés, dénoncés par Amnesty International en août 2023. Des abus qui touchent également la frontière syrienne. Dans un rapport publié le 27 avril 2023, Human Rights Watch accuse la police aux frontières turque d'avoir tiré à balles réelles sur des Syriens, ainsi que d'avoir brutalisé et torturé à plusieurs reprises des exilés qui tentaient de franchir la frontière. Depuis le début de l'année 2023, l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme a enregistré 11 morts et 20 blessés causés par les garde-frontières turcs le long de la frontière turco-syrienne. Cette **politique hostile aux migrants est encouragée** non seulement par **le Royaume-Uni** mais aussi par **l'Union européenne (UE)**. En 2016, un accord entre la Turquie et l'UE prévoyait que le pays accueille les exilés syriens en échange d'une enveloppe de six milliards d'euros. Toutefois, certains dirigeants turcs s'estiment instrumentalisés par les États européens qui refusent d'accueillir davantage de réfugiés sur leur sol. Aujourd'hui, plus de **4 millions de réfugiés vivent en Turquie, dont 3,6 millions de Syriens**, ainsi que de nombreux

Afghans et Iraniens. Ils ont été au cœur des débats lors des élections présidentielles qui ont vu Recep Tayyip Erdogan être réélu en mai dernier. Comme la coalition d'opposition, le président réélu a promis de renvoyer un maximum de réfugiés dans leur pays. Un ton similaire à celui employé par les dirigeants britanniques. Ils ont annoncé récemment leur volonté d'interdire aux exilés l'entrée irrégulièrement de demander l'asile. A cette fin, une firme américaine spécialisée dans l'intelligence artificielle œuvre désormais à la détection des embarcations d'exilés sur les côtes du sud de l'Angleterre, avec pour horizon le recours aux technologies de reconnaissance faciale. Mary Atkinson, responsable de plaidoyer pour l'ONG Joint Council for the Welfare of Immigrants, ne mâche pas ses mots : "*Ce gouvernement a montré qu'il comptait bafouer le droit international pour empêcher ces personnes d'exercer leur droit fondamental d'être en sécurité*".

## ONU - ORGANISATION INTERNATIONALE

### TRISTE BILAN

« Un total de **3 789 décès** a été recensé en **2022**, **11 % de plus** que l'année précédente », selon un communiqué de l'OIM, qui rappelle le sinistre record précédent : 4 255 décès en 2017. La région MENA (Moyen-Orient, Afrique du nord) compte pour « plus de la moitié du total des décès de migrants à l'échelle mondiale » l'an passé. « Ce bilan alarmant rend nécessaire une attention immédiate et des efforts concertés pour renforcer la protection des migrants », a estimé le directeur régional de l'OIM, en réclamant « davantage de coopération au niveau international et régional ainsi que des ressources pour affronter cette crise humanitaire et éviter d'autres pertes en vies humaines ». Sur les routes migratoires terrestres en Afrique du nord, « en particulier la **dangereuse traversée du désert du Sahara** » et au Moyen-Orient, l'OIM a répertorié 1 028 morts, tout en soulignant que le nombre réel de décès serait considérablement plus élevé. Pour la migration par voie terrestre, le bilan le plus lourd a été enregistré « **au Yémen, où la violence ciblée contre les migrants s'est intensifiée** », selon l'OIM. Au moins 795 personnes, en majorité des Éthiopiens, ont ainsi péri en tentant de passer du Yémen en Arabie saoudite. En 2022, les traversées maritimes clandestines entre la région et l'Europe ont été marquées par un « **nombre accru d'incidents mortels après le départ de bateaux du Liban vers la Grèce et l'Italie** », avec au moins 174 décès, soit la moitié du bilan mortel pour la Méditerranée orientale en 2022. Selon le site de l'OIM, 2 406 migrants sont morts ou ont disparu rien qu'en Méditerranée – orientale, centrale et occidentale – en 2022 (+16,7 % sur un an). Et depuis début 2023, 1 166 décès ou disparitions ont déjà été répertoriés.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/pres-de-3-800-morts-sur-les-routes-migratoires-dafrique-du-nord-et-moyen-orient-en-2022-991958be-0a00-11ee-9bb1-5bd217959d48>

## ASIE

### BANGLADESH

Les autorités bangladaises ont déclaré qu'un premier groupe de 1.140 réfugiés rohingyas serait rapatrié au Myanmar à une date non précisée et que 6.000 autres le seraient d'ici la fin de l'année 2023. Les mesures prises par les autorités bangladaises semblent indiquer que le premier retour pourrait être imminent. En mars, les autorités du Bangladesh ont facilité deux visites des autorités de la junte du Myanmar (SAC) dans les camps du Bangladesh. Selon les rapports, au moins

certaines réfugiés ont été contraints de participer à des entretiens de « *vérification* » avec des fonctionnaires représentant les autorités de facto. Selon l'Expert indépendant onusien, ces fonctionnaires du Bangladesh et de la SAC ont également coordonné une visite dans l'État de Rakhine pour certains réfugiés rohingyas. Les responsables bangladais ont déclaré que les réfugiés avaient exprimé leur « *satisfaction générale* » à l'égard des dispositions prises pour leur retour. Mais selon l'expert, ces assurances ont été contredites par des informations selon lesquelles les personnes ayant participé au voyage avaient rejeté sans équivoque les plans de rapatriement. Dans le même temps, Dacca aurait menacé d'arrestation, de confiscation de documents et d'autres formes de représailles ceux qui s'opposent aux plans de retour du gouvernement. « *On signale également que des réfugiés se voient promettre de grosses sommes d'argent s'ils acceptent de rentrer chez eux* ». « *Ces promesses seraient faites alors même que les rations alimentaires sont réduites à 0,27 dollar par personne et par jour pour ceux qui se trouvent dans les camps du Bangladesh. On ne sait toujours pas d'où viendront les fonds destinés aux familles rapatriées* ». Il implore donc le Bangladesh de **suspendre immédiatement le programme pilote de rapatriement**. « *Le retour des réfugiés rohingyas dans ces conditions violerait probablement les obligations du Bangladesh en vertu du droit international et exposerait les Rohingyas à des violations flagrantes des droits de l'homme et, potentiellement, à de futurs crimes d'atrocité* », a fait observer le Rapporteur spécial. Il exhorte également la communauté internationale à soutenir les réfugiés rohingyas « *en paroles et en actes* ». « *Cela doit inclure l'annulation de l'échec à fournir un niveau humain de soutien aux réfugiés Rohingya au Bangladesh qui sont incapables de poursuivre leurs moyens de subsistance, continuent à faire face à la faim et à la malnutrition, et dont les enfants ont des possibilités d'éducation très limitées* », a-t-il conclu.

<https://news.un.org/fr/story/2023/06/1135942>

## LIBAN

Le Liban accueille depuis plus d'une décennie près de 2 millions de réfugiés syriens sur son territoire. Un terrible fardeau pour un pays foudroyé depuis 2019 par une crise économique inédite. Aujourd'hui, les tensions s'aggravent entre les Libanais et les ressortissants syriens. Face à la grogne populaire, le gouvernement a mis en place un plan **d'expulsion forcée des réfugiés syriens** vers leur pays.

# AFRIQUE

## LIBYE

Mardi 30 mai 2023, le gouvernement libyen basé à Tripoli a annoncé la poursuite d'une **opération visant des réseaux de trafiquants dans l'ouest du pays**. "L'opération sécuritaire se poursuivra jusqu'à la réalisation de ses objectifs", selon le ministère de la Défense relevant du gouvernement de Tripoli reconnu par l'ONU. Jeudi 20 mai 2023, le ministère avait annoncé avoir lancé des frappes aériennes contre des "caches de bandes de trafiquants de carburants, de stupéfiants et d'êtres humains dans la région du littoral occidental", dans les alentours de la ville de Zaouïa. Dans son communiqué de mardi, le ministère a affirmé que "la première phase" de cette opération avait été menée "avec succès" et qu'elle avait "permis de détruire sept bateaux de trafic de migrants, six dépôts de trafiquants de drogue (...) et neuf camions-citernes utilisés pour la contrebande de carburant". Les **autorités de l'est du pays** ont dénoncé les frappes contre Zaouïa, les qualifiant d'opération de "règlement de comptes politiques plutôt que de lutte contre des trafiquants comme le prétend" le gouvernement de Tripoli. Le gouvernement de Tripoli et le Parlement de l'est, deux camps rivaux, se disputent le pouvoir sur fond de chaos sécuritaire depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Des représentations étrangères ont également réagi à l'opération. L'ambassade des **États-Unis** à Tripoli s'est dite lundi "préoccupée par le recours d'armes dans des secteurs où se trouvent des civils et le risque d'escalade de la violence". "Les dirigeants libyens doivent faire leur possible

*pour désamorcer (la situation) et protéger les civils"*, a ajouté la représentation diplomatique. **Londres**, de son côté, a jugé *"inacceptable"* le recours aux armes qui *"mettent en danger la vie des civils"*, appelant *"à la désescalade toutes les personnes impliquées"*. Le ministère de la Défense libyen s'est défendu de mettre en danger la vie de civils, soulignant la *"précision"* de ses frappes et affirmant respecter *"toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils"*. Il a appelé les citoyens *"à coopérer avec les forces armées et à s'éloigner des sites suspects"*, en annonçant une *"nouvelle phase"* de cette opération.

De nombreux trafics prospèrent en Libye dans un environnement violent. Les migrants en sont les premières victimes. De nombreux témoignages d'exilés indiquent avoir été **réduits en esclavage** dans le pays ou bien **emprisonnés** arbitrairement puis **torturés** pour extorquer une rançon à leur famille. Dans un rapport publié fin mars, la mission d'enquête sur la situation des droits humains en Libye de l'ONU, avait confirmé la pratique de l'esclavage sexuel pour exploiter les migrants, notamment dans les prisons du pays. *"Il y a des raisons de croire qu'un large éventail de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ont été commis par les forces de sécurité de l'État et les milices armées"*, avait déclaré le chef de la mission. Le groupe d'étude avait documenté et constaté de nombreux cas de détentions arbitraires, de meurtres, de torture, de viols, d'esclavage sexuel, d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées, confirmant que ces pratiques étaient largement répandues en Libye. En août 2022, un rapport de l'OIM estimait que près de **680 000 migrants, de plus de 41 nationalités** différentes, **se trouvaient en Libye**. La plupart étaient originaires du Niger, d'Égypte, du Soudan, du Tchad et du Nigeria.

Le 27 mai 2023, **726 exilés** dont des femmes et des enfants, tentant de rejoindre l'Europe, ont été **arrêtés par les garde-côtes libyens** au large de Tripoli puis renvoyés vers la Libye, d'après les chiffres publiés par l'Organisation internationale des migrations (OIM). C'est depuis l'est du pays, en région cyrénéaïque, que ces nombreux départs ont eu lieu, explique le coordinateur de l'OIM en Libye. Au moins 600 personnes interceptées le 27 mai seraient parties de Benghazi, la deuxième ville du pays, située à quelque mille kilomètres à l'est de Tripoli. Généralement, les bateaux qui partent de l'est du pays sont bien plus gros que les embarcations de l'ouest puisqu'ils doivent effectuer une route plus longue pour rejoindre l'Italie. Ils comptent souvent plusieurs centaines de personnes à bord. *"Notre accès est généralement limité à l'est"*, (pour l'OIM dont le siège en Libye se trouve à Tripoli). Cette partie du pays, dont les autorités ne sont pas reconnues par la communauté internationale, est contrôlée par une faction rivale au gouvernement de Tripoli, à l'ouest. *"Les autorités de l'est opèrent d'une façon très différente des garde-côtes libyens à l'ouest"*. Sans financement et soutien de l'Union européenne (UE), les autorités de Cyrénaïque n'ont pas les moyens - ou la volonté politique - de stopper les embarcations de migrants qu'à l'ouest. En tout, depuis le 1er janvier 2023, ce sont près de **6 000 exilés qui n'ont pas réussi à atteindre l'Europe** par la mer, dont 244 femmes et 122 enfants, selon l'OIM. Ils ont été **interceptés en mer par les gardes côtes de l'ouest** du pays et ramenés en Libye. Au moins **643 personnes ont trouvé la mort** en tentant la traversée et **332 sont portées disparues**. À leur retour sur le sol libyen, les migrants récupérés par les garde-côtes sont envoyés dans des **centres de détention**. Ils y sont exposés à de graves abus – travail forcé, torture, viols - et sont parfois même vendus en tant qu'esclaves et esclaves sexuels. *"Les gardes nous frappent sans raison. Parfois, ils emmènent des personnes dans une pièce et les violentent. Ils filment les tortures et les envoient aux familles pour qu'elles paient une rançon"*. *"Tous les jours, les gardiens viennent chercher des femmes dans les cellules, et les emmènent à l'extérieur. Ils nous violent devant les autres hommes. On les entend rire et se moquer en arabe, car ils savent qu'après ce sera leur tour de nous passer dessus"*

L'UE, depuis 2017, a alloué 57,2 millions d'euros à la Libye et en mars 2023, a renouvelé pour deux ans **son soutien aux autorités libyennes** - soutien qui comprend notamment la formation des garde-côtes libyens et la fourniture de navires libyennes pour empêcher les arrivées de migrants sur son territoire. Elle est souvent pointée du doigt dans la politique migratoire menée par Tripoli. En



2021, Amnesty International déclarait déjà que les États membres de l'UE "*continuent honteusement d'aider les garde-côtes libyens (...) alors qu'ils ont parfaitement connaissance des horreurs*" que les migrants subissent dans les prisons. La mission d'enquête de l'ONU qui a rendu ses conclusions en mars 2023 fait état de collusions entre les garde-côtes, les passeurs et les trafiquants. Plusieurs ONG ont également fait état de violences commises par les garde-côtes libyens envers les migrants, leur embarcations et les bateaux humanitaires qui portent secours aux exilés. Selon l'OIM, au **moins 25 000 exilés sont morts ou disparus en Méditerranée centrale** depuis 2014.

Selon des associations libyennes d'aide aux migrants, les **autorités libyennes ont libéré début juin, des milliers de migrants détenus dans des entrepôts de trafiquants d'êtres humains... avant de les entasser dans un hangar à la frontière égyptienne**. Près de 6 000 exilés, dont de nombreux Égyptiens, ont ainsi été "*libérés*" au cours de deux raids lancés dans la ville de Musaid, et d'autres localités de l'est. Des vidéos montrent des milliers de personnes marchant dans le désert après les assauts libyens. Souvent dissimulés dans des entrepôts vides ou des usines désaffectées, ces lieux de détention informels utilisés par les trafiquants sont de véritables zones de non-droit où les conditions de vie des migrants sont indignes. Mais après leur "*libération*", les exilés ont été emmenés dans une autre forme de prison : un immense hangar à la frontière égyptienne où ils sont actuellement parqués dans des conditions de vie "*difficiles et inhumaines*". La situation est "*tragique*", pour les exilés, souligne une militante associative. "*La zone n'est pas équipée pour un tel accueil*". L'association demande la "*libération immédiate*" des milliers de migrants - des Syriens, des Soudanais, des Pakistanais et des Bengalis - entassés à Musaid illégalement. Certains sont détenteurs de titres de séjour libyens ou sont en procédure d'asile, affirme l'association. Ils étaient notamment venus "*via l'aéroport de Benina à Benghazi*". Dans le même temps, les expulsions ont déjà commencé. De "*nombreux migrants*" ont été renvoyés vers l'Égypte vendredi 2 juin 2023. L'information a été confirmée par un ancien législateur égyptien qui a négocié la "*libération*" des migrants avec les autorités libyennes à Musaid. La direction de la sécurité de Benghazi, qui supervise les forces de police, a confirmé les raids à Musaid mais n'a pas donné plus de détails. Elle a également déclaré avoir arrêté cinq trafiquants sur un bateau à destination de l'Europe. Ces opérations menées dans l'est de la Libye interviennent alors que le gouvernement de Tripoli a annoncé la poursuite des trafiquants dans l'ouest du pays.

## **MALAWI**

Des biens confisqués, des maisons saccagées, des personnes violentées... plusieurs **ressortissants rwandais** disent **ne plus se sentir en sécurité au Malawi**. C'est le cas d'un journaliste. Il n'ose plus sortir de chez lui. Il craint un profilage des ressortissants rwandais. Kigali a en effet demandé à Lilongwe de retrouver 55 ressortissants du Rwanda recherchés pour leur rôle pendant le génocide de 1994. Mercredi 7 juin 2023, les autorités du Malawi ont par ailleurs révoqué la citoyenneté de plus de 200 réfugiés rwandais, soupçonnés d'avoir falsifié leurs papiers d'identité. Et quelques semaines plus tôt, des raids policiers ont été menés dans les habitations des exilés. Mais les Rwandais ne sont pas les seuls à se sentir menacés. Ce climat de peur est également décrit par des réfugiés **congolais et burundais**. Fin mai, les autorités malawites ont annoncé vouloir déplacer une partie des 70 000 réfugiés vivant sur leur territoire dans un camp surpeuplé situé à une quarantaine de kilomètres de Lilongwe. Ceux qui ont refusé ont été arrêtés, et nombreux sont encore en prison. Ces arrestations ont été dénoncées par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), mais le ministre de l'Intérieur se défend. Il affirme n'avoir interpellé que "*des migrants économiques exerçant des commerces illégaux*."

## **NIGER**

Les **flux de populations au Niger sont en hausse de 20%** au premier trimestre 2023, par rapport aux trois derniers mois de 2022, note un rapport de l'OIM. Un tiers de ces flux sont des mouvements internes au Niger, le reste est transfrontalier, qu'il s'agisse d'entrer ou de sortir du pays. Les données sont recueillies auprès des voyageurs à dix points de passage pour analyser les

tendances de mobilité. Cette hausse, selon ce rapport, s'explique à la fois par les déplacements vers des sites aurifères et par les expulsions de migrants d'Algérie et de Libye. Une très large majorité des personnes observées par les équipes de l'OIM entre janvier et mars 2023 sont des hommes adultes. 18% sont des femmes, 9% des mineurs qui viennent surtout du Niger ou de pays limitrophes, et avancent principalement des raisons économiques à leurs déplacements. Ces déplacements se font dans des conditions très dures pour ceux qui empruntent les routes migratoires irrégulières qui traversent le Niger en direction de l'Afrique du Nord puis de l'Europe. Plus de **520 personnes sont décédées** ou portées disparues sur cette même période, au Niger, en Algérie et en Libye en raison **des transports dangereux, de maladies, violences ou de famine, déshydratation ou manque d'abris.**

## RCA

Tous les matins, le délégué des **réfugiés centrafricains à Port-Soudan**, envoie un message sur WhatsApp pour prendre des nouvelles de ses compatriotes, qui, comme lui, ont fui les combats à Khartoum. Ils sont éparpillés dans Port-Soudan, ville portuaire sur la mer Rouge. *"Nous sommes au nombre de 85. Parmi nous, il y a des femmes, des enfants, des personnes âgées. Nous ne sommes pas tous au même endroit. Certains dorment dans des campus universitaires, d'autres au bord de la route, d'autres encore ont eu la chance d'avoir un appartement"*. Il tente chaque jour de recenser les besoins de ses concitoyens. *"Avec mes collègues, on est en train de planifier pour aller visiter les frères qui sont au niveau de l'université. On va passer les voir. Est-ce que parmi eux, il y en a qui se sentent un peu malades ? On va prendre des notes pour aller voir la Croix-Rouge et leur expliquer"* la situation. Pour l'heure, il est impossible d'évacuer ces réfugiés centrafricains. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés leur dit d'attendre. Ces centrafricains sont *"dans un état de psychose généralisée"*. *"Ils ont peur parce que nous ne savons pas si Port-Soudan sera aussi attaquée. Les patrouilles de militaires sont partout. Même les habitants de la ville ont peur"*. Des citoyens de Port-Soudan qui pour certains ont fait preuve de générosité envers les Centrafricain. Mais d'autres, face à la montée des prix et l'afflux de réfugiés, ont manifesté ces derniers jours pour demander le départ des étrangers. Ils demandent l'aide de la communauté internationale et espèrent être évacués vers un pays limitrophe, comme l'Égypte ou l'Éthiopie.

## RDC

Lors de l'assaut mené à l'aide d'armes à feu et de machettes, plus de 45 personnes ont été tuées, 12 brûlées vivent dans leurs abris, et 10 autres blessées. Des femmes et des enfants figurent parmi les victimes de cette attaque ciblée contre des personnes déplacées vulnérables dont seraient responsables des membres du groupe armé CODECO. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, s'est dit « choqué » par une série d'attaques brutales menées par des groupes armés non étatiques contre des personnes déplacées de force en RDC, soulignant que *« ces actes de violence brutale ont entraîné la perte de vies innocentes et le déplacement massif de personnes et de familles vulnérables »*. Des assaillants armés ont pris pour cible des civils, laissant derrière eux une traînée de destruction et de dévastation. *« Le HCR déplore dans les termes les plus forts ces attaques odieuses contre des populations civiles vulnérables »*, a déclaré le Directeur du bureau régional du HCR pour l'Afrique australe. *« Ce cycle de violence doit cesser. Nous appelons à des efforts collectifs pour pacifier le conflit dans la province de l'Ituri afin que les Congolais puissent rentrer chez eux, retrouver leurs moyens de subsistance et vivre en paix »*. *« Malgré la situation sécuritaire volatile, le HCR et ses partenaires humanitaires restent engagés à fournir une assistance et une protection vitales aux populations affectées . « Des activités de réponse sont en cours pour répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées, y compris des abris, de la nourriture et un soutien psychosocial pour les personnes traumatisées par l'attaque »*. Pour le HCR la résurgence de la violence dans la région est *« profondément préoccupante »* et *« souligne le besoin urgent d'efforts soutenus pour traiter les causes du conflit et promouvoir une paix et une stabilité durables »*. *« Le HCR réitère son appel à tous les acteurs impliqués pour qu'ils respectent la nature civile et humanitaire des sites de déplacement et assurent la sécurité et le bien-être des populations déplacées »*.

## SOUDAN

Depuis le début des affrontements au Soudan le 15 avril, plus de 72 000 Sud-Soudanais ont été forcés de quitter notamment Khartoum de façon prématurée. Dans leur grande majorité, ils traversent la frontière avec l'État du Haut-Nil au nord-est du Soudan du Sud et arrivent dans la petite ville de Renk, située au bord du Nil. Mais dû au manque de transports, des dizaines de milliers se retrouvent coincés sur place, la capitale Juba ou d'autres localités dans le pays. Et parmi eux, des étudiants dont les projets sont remis en cause par le conflit. Un étudiant Sud-Soudanais de 25 ans, a passé presque toute sa vie à Khartoum. Au centre de transit, sous la chaleur accablante, les jours lui semblent interminables. « *Ici, nous vivons dans de très mauvaises conditions. Il n'y a pas assez de nourriture et d'eau, les enfants et les femmes souffrent. On nous traite comme des animaux, nous perdons le sens de notre humanité,* déplore-t-il. *Quand j'étais à Khartoum j'étais étudiant et j'avais des ambitions. Si seulement le gouvernement pouvait s'occuper de nous, je pourrais poursuivre mes rêves.* » L'agence humanitaire gouvernementale dans l'État du Haut-Nil, reconnaît que l'aide est insuffisante : « *Ils perdent espoir, car ils attendent leur transport vers leur destination finale et n'ont rien, les services manquent.* » Pour éviter la création de camps permanents à Renk, l'aide humanitaire a en effet été limitée aux plus vulnérables.

## SOUDAN ET PAYS VOISINS

A la veille des premiers combats, le 15 avril 2023, plus de **300 000 réfugiés des pays voisins du Soudan vivaient à Khartoum**. Après avoir quitté leur propre pays pour se mettre en sécurité dans la capitale soudanaise, ces réfugiés se retrouvent aujourd'hui contraints de fuir à nouveau. Certains tentent de rejoindre d'autres régions, plus stables, quand d'autres font le choix de rentrer dans leur pays. "*Ils sont coincés : l'endroit d'où ils viennent n'est pas sûr et Khartoum ne l'est plus*", observe la cheffe de la mission Soudan de l'ONG Danish Refugee Council. En tout, ce sont plus d'1,1 million de réfugiés et demandeurs d'asile qui vivaient au Soudan avant le conflit. Parmi eux, 75% étaient originaires du **Soudan du Sud**. Les autres étaient principalement **Éthiopiens, Érythréens, Tchadiens, Centrafricains, Syriens, Yéménites ou Somaliens**. Un peu plus de 50% d'entre eux sont des femmes et 48% ont moins de 18 ans. "*C'est une population qui était déjà très vulnérable, et qui est aujourd'hui particulièrement en danger*" selon le coordinateur régional du Norwegian Refugee Council (NRC). Les acteurs humanitaires appellent à une mobilisation de la communauté internationale, tant diplomatique que financière, afin de venir en aide à ces réfugiés ainsi qu'aux plus d'un million de déplacés soudanais. Le 22 mai 2023, le Conseil de sécurité de l'ONU ne constatait "*aucun signe de ralentissement du conflit*". Les deux généraux au pouvoir s'affrontent dans la capitale et dans d'autres parties du pays, aux dépens de la population civile. Les violences se poursuivent depuis plus d'un mois, en dépit d'une série de cessez-le-feu signés par les deux parties. "*De nombreux réfugiés sont déjà parvenus à quitter Khartoum pour rejoindre des zones moins affectées par le conflit comme l'État du Nil blanc ou les camps de réfugiés situés à l'est, à Kassala et Gedaref*", observe le porte-parole du Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations-Unis (HCR). Khartoum et l'État du Nil blanc, situé au sud de la capitale, accueillent les deux tiers des réfugiés du pays. Les réseaux de bus encore en service permettent à ceux qui fuient la capitale de rejoindre l'est du pays, à des tarifs exceptionnellement élevés. "*Ces personnes rejoignent les camps de réfugiés existants, où nos équipes sont toujours présentes*", explique la représentante du HCR. L'agence notait qu'un "*petit nombre d'Éthiopiens et d'Érythréens toujours à Khartoum pourrait vouloir profiter du nouveau cessez-le-feu pour partir vers l'Est*". Des membres de l'ONG Norwegian Refugee Council (NRC) ont témoigné de l'arrivée dans la ville de Wad Madani, à l'est du pays, de réfugiés syriens et éthiopiens qui avaient fait le chemin à pied. Le HCR opère actuellement des transferts depuis les camps de Wad Madani vers ceux situés plus à l'est, en raison des nombreuses arrivées ces derniers jours. En raison des combats, le HCR et les ONG présentes ont été contraints d'interrompre temporairement la plupart de leurs activités à Khartoum, au Darfour et au Nord-Kordofan. La situation dans certains camps de réfugiés est alarmante. Au Darfour occidental, les camps situés à

Geineina, peuplés de déplacés soudanais mais aussi de Tchadiens, de Centrafricains et du Sud-Soudanais, ont été la cible d'attaques. Certaines infrastructures sont détruites et l'aide humanitaire est à l'arrêt. *"La tragédie, c'est que plus d'un mois s'est passé et que nous ne sommes toujours pas capables d'acheminer l'aide humanitaire"*. En effet, l'insécurité sur les routes mais aussi la fermeture des banques et les blocages administratifs empêchent les ONG de porter assistance aux populations locales. D'après le HCR, au moins **20 000 réfugiés sud-soudanais sont aussi rentrés dans leur pays**. *"On s'attend à ce que d'autres partent dans les prochains jours"* note le responsable du NRC. De même, **des réfugiés originaires du Tigray, en Éthiopie**, ont commencé à quitter les camps de l'est du Soudan pour **rentrer chez eux**. D'autres exilés tentent de rallier Port-Soudan, pour ensuite passer vers l'Égypte. D'après les chiffres publiés par le HCR, plus de 5 500 personnes réfugiées au Soudan ont rejoint l'Égypte et plus de 4 500 ont fui vers l'Éthiopie. Plusieurs témoignages font état de la **disparition de réfugiés érythréens** en chemin pour Kassala, près de la frontière avec l'Érythrée. Un jeune réfugié érythréen au Royaume-Uni, dit ne plus avoir de nouvelles de ses deux frères réfugiés au Soudan, après leur fuite de Khartoum. Des militants des droits de l'Homme accusent le **gouvernement érythréen de rapatrier de force ses ressortissants** fuyant les combats au Soudan. *"Nous ne sommes pas en mesure de confirmer ces informations, mais nous prenons ces témoignages très au sérieux"*, déclare la porte-parole du HCR à ce sujet, *"nous avons fait part de nos inquiétudes à l'agence soudanaise pour les réfugiés et aux services d'immigration."* Selon les chiffres des Nations Unies, **136 000 Érythréens avaient trouvé refuge au Soudan** avant le début des violences. Le 21 mai 2023, des réfugiés érythréens et éthiopiens ont publié une lettre ouverte adressée à l'ONU, demandant leur réinstallation dans un pays tiers sûr. Certains Érythréens, ont fui au Soudan du Sud. Mais ils s'y retrouvent piégés : impossible de rentrer dans leur pays, une des pires dictatures du monde, mais aussi impossible d'embarquer dans un avion ni d'être admis dans un camp de réfugiés du pays.

## TCHAD

L'afflux de réfugiés soudanais au Tchad préoccupe le gouvernement et les acteurs humanitaires. Ils sont près de 150 000 à avoir fui le conflit au Soudan pour se réfugier dans ce pays voisin. Les autorités locales recommandent la relocalisation en urgence et la protection des réfugiés regroupés dans plusieurs camps de trois provinces à la frontière avec le Soudan. Pour les gouverneurs des provinces de Ouaddaï, Wadi Fira et Sila, la relocalisation rapide des réfugiés, le soutien aux communautés hôtes et le renforcement des structures sanitaires de base et éducatif sont des besoins urgents. Dans la province du Sila par exemple, les réfugiés sont installés sur les terrains abritant les champs des autochtones. Ce qui empêche ces derniers d'entamer la saison agricole, alors que le mois de juin est celui des semailles. Mais le ministre de l'Administration du territoire qui se trouve sur le terrain en ce moment se veut rassurant. *"Le HCR [Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés], ainsi que les autres agences, sont en train d'évaluer la viabilisation de nouveaux sites, concomitamment à la relocalisation vers les camps existants et la conduite des actions de mobilisations de ressources auprès des donateurs par rapport aux besoins évalués."* Le gouvernement et le système des Nations unies au Tchad estiment que **la situation** de façon générale dans l'Est du **pays devient de plus en plus préoccupante**. En un mois et demi de conflit au Soudan, près de **150 000 réfugiés** sont arrivés dans le pays, parmi lesquels 14 000 ont besoin d'être relocalisés en urgence. Pour cela, il faut achever rapidement la construction de 45 000 nouveaux abris, 12 000 latrines et douches et 15 points d'eau supplémentaires sur les sites identifiés.

## TUNISIE

Une **violente attaque a été menée à Sfax**, dans le centre-est de la Tunisie, dans la nuit du 20 au 21 mai 2023. Plusieurs Tunisiens, munis de couteaux et de sabres, s'en sont pris à une habitation occupée par 19 migrants dans le quartier populaire de El Haffara, a indiqué, lundi 29 mai 2023, le procureur général et porte-parole du tribunal de Sfax. **Un Béninois de 30 ans a été poignardé à mort et cinq autres personnes** originaires d'Afrique subsaharienne ont été hospitalisées. *"Elles ne sont pas grièvement blessées"*. Une enquête judiciaire a été ouverte et a déjà permis *l'arrestation de trois Tunisiens, âgés de 17, 23 et 36 ans*. Des vidéos montrent sept hommes

attaquant des migrants. L'enquête se poursuit pour connaître les motivations des agresseurs. Plusieurs organisations de défense des droits ont dénoncé ce crime. Ce drame "*intervient dans un contexte de discours ininterrompus d'incitation à la haine et au racisme contre les migrants d'Afrique subsaharienne*", pour le FTDES (Forum tunisien des droits économiques et sociaux) et une vingtaine d'ONG. "*Les discours de haine et d'intimidation contre les migrants [d'Afrique subsaharienne] diffusés sur les réseaux sociaux contribuent à la mobilisation contre les groupes les plus vulnérables et alimentent des comportements violents à leur encontre*". Ces organisations, dont la Ligue tunisienne des droits de l'Homme et l'Organisation mondiale contre la torture, ont fustigé "*un climat d'impunité et de normalisation de la violence*" depuis le discours xénophobe du président tunisien, le 21 février dernier. Depuis cette diatribe, les exilés sont confrontés à une vague d'agressions. **Une partie importante des 21 000 ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne** recensés officiellement, pour la plupart en situation irrégulière, **ont perdu du jour au lendemain leur travail et leur logement**. Pour fuir cette violence, les exilés sont de plus en plus nombreux à prendre la mer. Les départs de migrants africains de Tunisie se sont intensifiés, au même titre que les arrivées en Italie. L'agence européenne de surveillance des frontières, Frontex, a enregistré des traversées au départ de la Tunisie, 11 fois plus grande que l'an dernier à la même période.

Née en 2019, Tounesna ( "Notre Tunisie", en arabe) est un **programme qui permet aux ressortissants tunisiens, confrontés à l'échec de leur projet migratoire en Europe, de reprendre leur vie à leur retour dans le pays**. "*Tous les Tunisiens peuvent y prétendre : ceux qui rentrent volontairement au pays après l'échec de leur intégration en France par exemple, comme ceux visés par une OQTF, ou ceux qui ont été expulsés de force*", développe la directrice. Promu et porté par l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE), ce programme soutenu par l'Union européenne (UE) - et par l'Ofii en France entre autres - a un double objectif : **convaincre les ressortissants tunisiens qu'un avenir est possible dans le pays. Et lutter contre l'immigration irrégulière**. Une double ambition d'autant plus difficile à atteindre que le pays traverse actuellement une grave crise économique. De nombreux Tunisiens décident, au même titre que les Africains subsahariens, de traverser la Méditerranée pour l'Europe. Pas simple, donc, pour Tunis de séduire de potentiels candidats au retour. "*Sans compter qu'il très dur pour les Tunisiens qui rentrent bredouille au pays de se confronter à leur famille, de faire le deuil d'une vie en Europe qu'ils n'auront pas*". En s'appuyant sur les institutions du pays (l'Agence nationale pour l'emploi, la Direction générale de la promotion sociale) relevant du ministère des affaires sociales - et grâce au financement de l'UE - via le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique - Tunis veut concrètement aider les déçus de l'exil à trouver un logement, un emploi, une formation, une école pour les enfants... "*Ce dispositif étatique est unique dans la région : c'est le seul à ma connaissance qui se dote de ses propres services publics pour réinsérer ses ressortissants*". Pour l'heure, le succès de Tounesna n'est pas encore au rendez-vous. Sur l'ensemble de l'année 2022, seuls 79 Tunisiens en ont bénéficié. "*C'est peu, c'est vrai mais il faut que le dispositif soit davantage connu, nous y travaillons*". Beaucoup de projets présentés et validés par Tounesna concernent l'élevage, ou encore la restauration. "*Je me rappelle qu'une des premières personnes qui a été acceptée dans le programme Tounesna travaille aujourd'hui dans un grand groupe d'assurance*". Tounesna s'inscrit dans un programme européen "Progrès migration Tunisie". Quatre pays, la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont accepté de faire partie du projet. Pour Paris, Tounesna est une main tendue inédite qui permet d'offrir un filet de sécurité à des Tunisiens réticents à repartir. "*Concrètement un migrant tunisien qui se présente à l'Ofii en France pour un retour volontaire sera mis en relation avec l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) et le programme Tounesna. Il sera accompagné*". 9 bureaux de l'OTE sont répartis sur l'ensemble du territoire tunisien. Il est possible de s'y présenter spontanément et de déposer un dossier pour bénéficier de Tounesna. "*Après étude du dossier, l'OTE décidera si oui ou non, le candidat est éligible*". Depuis le début de l'année 2023, ce sont 100 dossiers qui sont actuellement étudiés, 35 ont déjà été validés. "*Et d'autres devraient l'être dans les prochaines semaines*". "*Certains ont repris leur vie, ont mis en route un enfant*", conclut-elle. "*Ce qui veut dire que leur réinsertion est réussie. Ils ne*

*sont plus tournés vers le passé et leur échec, ils pensent à l'avenir".*

Deux canots ont coulé mercredi 31 mai 2023. Le premier naufrage a fait six morts alors que 39 migrants ont été secourus. Dans le second bateau, douze passagers ont pu être sauvés et 41 autres sont portés disparus, selon la même source. Le corps d'une fillette emmitouflée dans une combinaison d'hiver rose a été récupéré par les garde-côtes tunisiens vendredi 2 juin 2023. Son corps flottait au large de l'île de Kerkennah, dans le centre de la Tunisie. La petite fille serait d'origine camerounaise, selon les autorités tunisiennes. Son embarcation a fait naufrage deux jours avant, a indiqué le procureur général et porte-parole du tribunal de Sfax. Sa mère est portée disparue. L'ambassade du Cameroun à Tunis n'a pas été en mesure de confirmer ces informations. **Les corps de cinq enfants ont été récupérés** depuis, dont un Malien et un Sénégalais.

Les corps de neuf Africains subsahariens ont été récupérés en mer Méditerranée, ont annoncé mercredi les autorités tunisiennes. Dans le même temps, 29 autres exilés, dont un bébé, ont été secourus. Leur embarcation tentait de rejoindre l'Italie depuis la ville de Teboulba, dans le gouvernorat de Monastir, au nord de Sfax.

Le porte-parole de la justice de Monastir, a déclaré, mercredi 7 juin 2023, que *"les corps récupérés appartenaient à des immigrés des pays subsahariens, dont la plupart étaient de nationalité ivoirienne"*. **Trois cadavres ont été récupérés en mer et six autres sur les rivages** de la ville de Sayada. Ils tentaient de rejoindre Lampedusa, à moins de 150 km des côtes tunisiennes. Dans le même temps, **29 autres exilés, dont un nourrisson, ont été secourus.**

## TUNISIE-ITALIE

La présidente du Conseil italien, était à Tunis mardi 6 juin 2023. Une visite éclair de quatre heures pour la dirigeante aux airs de coup de foudre. Les deux parties ont affiché leur entente parfaite. Tunis et Rome ne cessent de se rapprocher depuis plusieurs semaines. Les deux capitales ayant intérêt à collaborer dans deux dossiers principaux. Le président tunisien n'a pas lésiné sur les éloges. Voici comment il a accueilli la présidente du Conseil italien sur le perron du Palais de Carthage : *"Je suis très heureux de vous voir. Je le dis haut aujourd'hui, vous êtes une femme qui dit tout haut ce que les autres pensent tout bas."* Ce qu'elle dit tout haut, est sa détermination à lutter sans relâche contre l'immigration clandestine. Alors que les départs de migrants explosent depuis les côtes tunisiennes, l'Italie compte sur son voisin pour resserrer la vis. L'axe Tunis-Rome, une relation "gagnant-gagnant" si on l'en croit. Elle qui a boudé les journalistes, leur a fait parvenir cette déclaration enregistrée : *"Je veux redire au président [tunisien] que l'Italie lui apporte un soutien total. Il s'agit d'un appui, par exemple, au budget tunisien avec l'ouverture de lignes de crédit à destination de projets de développement, aux petites et moyennes entreprises ou encore au secteur agroalimentaire."* La Tunisie qui traverse une crise économique sévère compte sur le soutien de l'Italie d'autant que ses tractations pour le déblocage de nouveaux prêts par le FMI sont dans l'impasse à ce stade. Rome tente désormais ouvertement de jouer le médiateur.

**L'Union européenne a proposé**, dimanche 11 juin 2023, un *"renforcement du partenariat"* avec la Tunisie comprenant une **aide financière à long terme pouvant atteindre 900 millions d'euros et une aide immédiate supplémentaire de 150 millions d'euros** à ce pays très endetté. La présidente de la Commission européenne en visite à Tunis, a indiqué avoir proposé un programme en cinq points, incluant également un **soutien financier à la lutte contre l'immigration clandestine** au président tunisien, ce qui fera faire l'objet de négociations ultérieures, prévoient *"une assistance macro-financière pouvant aller jusqu'à 900 millions d'euros dès que les accords nécessaires auront été conclus"*. Elle a souhaité la signature d'un accord entre la Tunisie et l'UE d'ici au prochain sommet européen à la fin du mois de juin. *"Il est de notre intérêt commun de renforcer notre relation et d'investir dans la stabilité et la prospérité, c'est pour cela que nous sommes là"*. Elle était accompagnée dans sa visite par les Premiers ministres d'Italie et des Pays-Bas. Rappelant que

L'Union européenne est le "*premier partenaire commercial et premier investisseur*" en Tunisie, elle a rappelé que l'Europe a "*soutenu le parcours de la Tunisie dans la démocratie depuis 2011 (et la Révolution qui a renversé le dictateur), une route longue et difficile*". "*Nous pourrions fournir une aide supplémentaire de 150 millions d'euros à injecter dès maintenant dans le budget*". Le programme en cinq points proposé par l'UE prévoit un renforcement des investissements en Tunisie, notamment en soutien au secteur numérique, des investissements dans l'exportation par la Tunisie d'énergies renouvelables et l'extension du programme européen d'échanges d'étudiants Erasmus à la Tunisie. L'un des autres volets proposés par l'UE concerne la lutte contre le "*business cynique*" de l'immigration clandestine, pour laquelle l'UE fournira "*cette année à la Tunisie 100 millions d'euros pour le contrôle de ses frontières, la recherche et sauvetage*" de migrants. La Tunisie est étranglée financièrement par une dette d'environ 80 % de son PIB et ne peut plus emprunter à l'étranger, ce qui entraîne des pénuries récurrentes de certains produits de base, comme la farine, le sucre et le riz, achetés et importés par l'État. Le pays est en difficultés pour parler avec le FMI pour un nouveau prêt de près de deux milliards de dollars. Mais les discussions achoppent sur le refus du président tunisien de réformes comme la restructuration de la centaine d'entreprises publiques surendettées et la levée des subventions étatiques à des produits de base comme les carburants. La Tunisie préoccupe donc l'Europe, en particulier l'Italie, en raison de ces difficultés économiques mais aussi du risque d'une accélération des départs de migrants depuis ses côtes.

## AMERIQUE

### CANADA

Les demandeurs d'asile mexicains à la recherche d'une vie meilleure à Montréal. Le phénomène surprend autant qu'il interroge les autorités canadiennes. Depuis le début de l'année 2022, le nombre de **demandeurs d'asile mexicains** enregistrés à l'aéroport de Montréal a été multiplié par 10. Ici, ces voyageurs peuvent atterrir sans obligation de visa depuis 2016. Et si du Mexique arrivent habituellement des travailleurs agricoles saisonniers, des étudiants ou des touristes, ce nouveau flot de voyageurs met à l'épreuve un système déjà sous pression, rappellent les syndicats du secteur canadien de l'immigration.

### USA

Les autorités de Floride ont confirmé mardi 6 juin 2023 avoir organisé **l'envoi de migrants par avion du Texas jusqu'en Californie** lundi dernier. Les deux groupes de migrants ont effectué ce voyage de façon « **volontaire** » a assuré le service de gestion des urgences de cet État du sud-est des États-Unis. L'entreprise engagée pour transporter les migrants les a confiés à l'association philanthropique Catholic Charities, ont précisé les responsables de Floride qui ont joint à leur communiqué une vidéo dans laquelle on peut voir des personnes sourire, lire des documents stylo en main, et assurer avoir été bien traitées. Candidat républicain à l'élection présidentielle de 2024, le gouverneur de Floride mène depuis plusieurs mois une **politique de déplacement de migrants vers des États démocrates**, en signe de protestation contre la politique migratoire menée par le président démocrate. Il avait revendiqué en septembre 2022 le transfert de 48 migrants par avion depuis le Texas vers l'île de Martha's Vineyard, lieu de villégiature prisée de la haute société américaine, située dans le Massachusetts (nord-est). Il a par la suite promulgué en février 2023 une loi autorisant son administration à transférer des migrants en situation illégale vers un autre État, y compris s'ils vivent en dehors de la Floride. Le premier groupe de migrants, originaires de Colombie et du Venezuela, est arrivé vendredi à Sacramento, capitale californienne, et le deuxième groupe, venant principalement du Venezuela, a atterri lundi. Le gouverneur démocrate de Californie a fait savoir lundi son indignation face à cette pratique, menaçant, le gouverneur de Floride de poursuites judiciaires pour « **enlèvement** ». « *Pour les maires progressistes d'El Paso (Texas) et Denver (Colorado), la*

**relocalisation** de ceux qui franchissent illégalement la frontière des États-Unis **n'a rien de nouveau**. Mais, lorsque la Floride envoie des migrants illégaux dans une ville sanctuaire, on l'accuse à tort de détention et d'enlèvement », s'est défendu le service de gestion des urgences de Floride.

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/etats-unis-la-floride-confirme-avoir-envoye-des-migrants-par-avion-en-californie-2b15b305-acf0-474a-aa52-efe3d5455008>

Des « **centres de gestion** » de migrants basés au Guatemala ouvrent lundi 12 juin 2023, pour, un volet du nouveau **programme de coopération entre le Guatemala et les États-Unis**, faciliter le parcours des demandeurs d'asile et des migrants et pour éviter les foules de sans-papiers amassés à la frontière sud des États-Unis. Ce programme pilote va durer six mois. Les nouveaux centres de gestion basés au Guatemala peuvent dès aujourd'hui recevoir les demandes de regroupement familial, d'asile ou de visas de travail... Et cela grâce à un site internet où les migrants peuvent prendre rendez-vous. Ces centres seront gérés par des organisations internationales, notamment le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. L'objectif pour les États-Unis est de réduire le flux de migrants qui arrivent illégalement aux États-Unis, lutter contre les réseaux de passeurs et proposer une voie légale qui éviterait à des millions de personnes un trajet dangereux jusqu'au Mexique et la frontière américaine. À terme, le Guatemala devrait ouvrir huit centres et si ce programme s'avère efficace, les États-Unis souhaiteraient l'élargir à d'autres pays d'Amérique du Sud. Des centres qui seraient capables de gérer 3 000 à 5 000 demandes par mois. En parallèle, Washington promet également de **durcir sa politique d'expulsion de sans-papiers** arrivés illégalement sur son territoire. Une politique voulue plus dissuasive face à la crise migratoire que traverse le pays.

<https://www.rfi.fr/am%C3%A9riques/20230612-les-%C3%A9tats-unis-ouvrent-leurs-centres-de-gestion-des-migrants-au-guatemala>

## TEMOIGNAGE

À 32 ans, elle est bloquée sur la route de l'exil, seule avec ses trois enfants. À Kaboul, elle était menacée par les Taliban car **militante pour les droits des femmes**. Elle a réussi à quitter l'Afghanistan deux mois après l'arrivée au pouvoir des fondamentalistes. Aujourd'hui, elle vit au Pakistan et espère obtenir la protection de la France. Témoignage.

Son courage et sa détermination semblent sans limite. Mais elle ne cache pas non plus sa fatigue et ses craintes. Cette Afghane d'une trentaine d'années, dont le mari a été assassiné par les Taliban en 2018, raconte les difficultés de l'exil au Pakistan après avoir fui les fondamentalistes religieux.

*"À l'époque d'Ashraf Ghani [l'ancien président de la République islamique d'Afghanistan], les femmes pouvaient faire valoir leurs droits. Quand les Taliban sont arrivés, tout a changé. Ils ne m'autorisaient plus à travailler. Ma famille me poussait à me marier pour assurer ma sécurité, je n'ai pas de frère, je n'avais pas d'homme pour m'accompagner dehors.*

Son mari était policier, en poste dans différentes provinces du pays. En 2018, il a été attaqué par les Taliban sur la route reliant Ghazni à Kaboul et a été assassiné. Elle était au lycée quand elle s'est mariée. C'était en 2008. En parallèle de ses études de journalisme à l'université de Kaboul, elle a travaillé pour le ministère afghan de l'Éducation puis pour une radio dans la capitale jusqu'à l'arrivée des Taliban dans la ville.

*À la mort de mon mari, sa famille voulait que j'épouse son frère aîné, selon la coutume. Dans la société afghane traditionnelle, une femme ne doit pas rester seule. J'ai refusé et j'ai eu beaucoup de problèmes avec ma belle-famille, je ne me sentais pas très bien. Fin août, les Taliban*



sont venus à la radio et ils ont demandé à mes chefs d'arrêter de faire travailler des femmes. On m'a donné mon salaire et je suis partie. Quand les femmes sont sorties dans la rue pour protester début septembre 2021, j'ai rejoint les manifestations. J'ai donné des interviews aux médias, j'ai publié des textes contre les Taliban sur les réseaux sociaux. Je voulais qu'ils m'autorisent à travailler, j'avais besoin de gagner ma vie. Cela m'a attiré des ennuis avec ma famille. J'ai été arrêtée par les Taliban. J'ai été libérée parce que je leur ai dit que j'étais sortie pour retirer de l'argent à la banque. Une fois sortie, les ennuis ont continué. D'autres Taliban ont montré ma photo au mollah de la mosquée, ils voulaient me retrouver, car je n'étais pas mariée. Ils disaient aussi que mon mari travaillait pour les Américains. Heureusement, je n'étais pas chez moi. Quand j'ai appris qu'ils me recherchaient, je suis allé me cacher chez des amis avec mes enfants et j'ai fait croire que j'étais partie à Mazâr-e Sharif [une grande ville du Nord de l'Afghanistan]. Paniquée, je me suis précipitée à l'ambassade pakistanaise pour avoir un visa et partir. Je n'avais pas d'argent alors j'ai vendu quelques affaires, et j'ai versé des pots-de-vin pour l'avoir plus rapidement. Fin octobre 2021, je me suis précipitée vers le poste-frontière de Torkham, qui venait de rouvrir.

Le poste-frontière de Torkham, situé sur la route reliant Kaboul à Islamabad, la capitale pakistanaise, est le point de passage principal pour se rendre au Pakistan. Après la reprise du pouvoir par les Taliban, des dizaines de milliers d'Afghans désireux de fuir le pays ont dû attendre de longues heures à ce poste-frontière en raison de contrôles accrus.

*J'étais avec mes trois enfants. J'ai eu plein de problèmes à la frontière. Les Taliban ne voulaient pas me laisser passer car je n'étais pas accompagnée d'un homme. Ils ont menacé de nous battre, mon fils aîné et moi. Nous avons dû patienter plusieurs heures. J'ai été sauvée par un vieil homme pachtoune qui a dit que je voyageais avec lui.*

La militante afghane réussit à passer et s'installe dans une grande ville pakistanaise avec ses trois enfants.

*Je suis sans emploi. Parfois, je présente les informations pour une télévision qui travaille dans ma langue. Sinon, je fais partie d'un groupe de militantes féministes afghanes, je rédige des rapports, je fais des propositions et je participe à des manifestations. Au Pakistan, j'ai rejoint toutes les manifestations : pour défendre les droits des femmes, le droit des filles à aller à l'école, pour mettre fin au génocide des Hazâras [une ethnie chiite persécutée par les Taliban et par l'État islamique]. Je veux que le monde connaisse la situation des femmes afghanes. Je ne me sens pas en sécurité car les Taliban sont aussi très présents au Pakistan. Je me cache, j'ai peur qu'ils me trouvent, m'arrêtent ou me tuent. Même au Pakistan, tout est possible. Il arrive que des Afghans soient arrêtés ici et expulsés en Afghanistan. J'ai une amie journaliste qui a été arrêtée par les autorités pakistanaise et elle dû payer pour être libérée. Alors, je ne parle de mon histoire personnelle à personne. J'ai peur pour ma sécurité, je n'ai pas d'argent. Mon deuxième fils, né prématurément, a souvent besoin d'aller voir le médecin, ça me coûte très cher. Tout est cher au Pakistan. Nos visas ont expiré depuis septembre et j'ai demandé à les faire prolonger mais pour aller plus vite, il fallait payer 410 dollars [environ 350 euros, ndlr] par personne, soit 1 640 dollars [environ 1 500 euros, ndlr] pour toute la famille. Je n'ai pas pu payer. Nous n'avons plus de papiers en règle depuis septembre. Les enfants vont à l'école mais ils n'auront aucun diplôme car nous ne sommes pas pakistanaise et nous ne sommes pas réfugiés reconnus par le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). J'ai passé un entretien l'année dernière mais ils ne m'ont jamais recontactée depuis.*

Sur les recommandations d'amis français et avec le soutien de Reporters sans frontières (RSF), elle a sollicité un visa au titre de l'asile auprès de l'ambassade de France au Pakistan. Elle a obtenu un entretien le mois dernier et attend désormais une réponse.

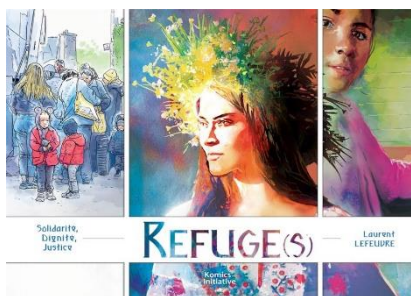
*C'était dur. Ça a duré environ une heure. J'étais avec les enfants et il faisait très chaud. Je suis en dépression alors j'oublie beaucoup de choses : j'oublie les dates, parfois j'oublie même les dates de naissance de mes propres enfants. Je leur ai apporté des preuves de mon travail et de*

*mon militantisme. Sans mes amis français, cela aurait été très difficile d'atteindre l'ambassade du Pakistan car c'est très dur, très fermé. Ils ont dit que je devais attendre trois mois, après cela, si je n'ai pas de réponse, ça signifie que ma demande est rejetée."*

Le 21 avril 2023 signée par plus de 350 personnalités, le collectif "Accueillir les Afghanes" appelle l'État français à "la mise en place d'un programme humanitaire d'urgence pour les Afghanes qui ont fui au Pakistan ou en Iran".

## A LIRE

REFUGE(S) Laurent Lefevre – Komics Initiative édt – 144 pages - (22 février 2023).



L'auteur de bande dessinée Laurent Lefevre (Fox-Boy) nous raconte l'accueil des migrants en Bretagne. Par deux fois, il rapporte le contexte de solidarité qui a vu la CMCAS Haute Bretagne (organisme social des personnels des industries électriques et gazières) accueillir consécutivement dans ses centres de vacances les naufragés de Calais en 2017, puis à nouveau en 2022 avec des familles ukrainiennes fuyant la guerre. Cet été, j'ai réalisé un reportage sur les premiers mois en Bretagne

de 85 Ukrainiens - majoritairement des mamans et leurs enfants - qui ont fui les bombardements de l'Est du pays. *« Outre le rappel du contexte "historico-géopolitico-culturel" de la guerre en cours, REFUGE(s) est surtout la somme de témoignages directs, sensibles et précis, dans lesquels les premiers concernés prennent la parole, pour raconter leur parcours, à la première personne, par l'intermédiaire de l'une d'entre eux, Anna, passée lors de la réalisation, de "simple" traductrice à coscénariste. Au fil de sa réalisation - ponctué par le bref retour d'Anna cet été à Kharkiv - le résultat est aussi devenu celui de notre collaboration. Pour ma part, je le considère comme un de mes plus importants travaux. Ce reportage arrive à la suite d'un premier, sur le même thème, que j'avais fait dans le même lieu en 2016, suite à la prise en charge des naufragés de la Jungle de Calais (déjà publié en livret, sous le titre "Breizh Migrants"). Et puisque ces deux travaux se complètent et dialoguent, nous les avons réunis en un seul livre cartonné de 144 pages. À travers l'exemple du site commun d'accueil à Trégastel (dans les Côtes d'Armor), il est aussi un coup de chapeau à tous ceux qui, partout, ont été force de proposition et d'action solidaire pour prêter des lieux de vacances où accueillir ces gens à l'heure de la guerre : les CMCAS (en gros, les activités sociales des industries de l'énergie). »*

<http://laurentlefeuvre.blogspot.com/2022/09/refuges-reportage-dessine-sur-les.html>

<https://www.ouest-france.fr/culture/bande-dessinee/dans-une-bd-le-pere-du-superheros-fox-boy-raconte-laccueil-des-refugies-en-bretagne-da99b80e-fe36-11ed-9c10-08d632f8d058>